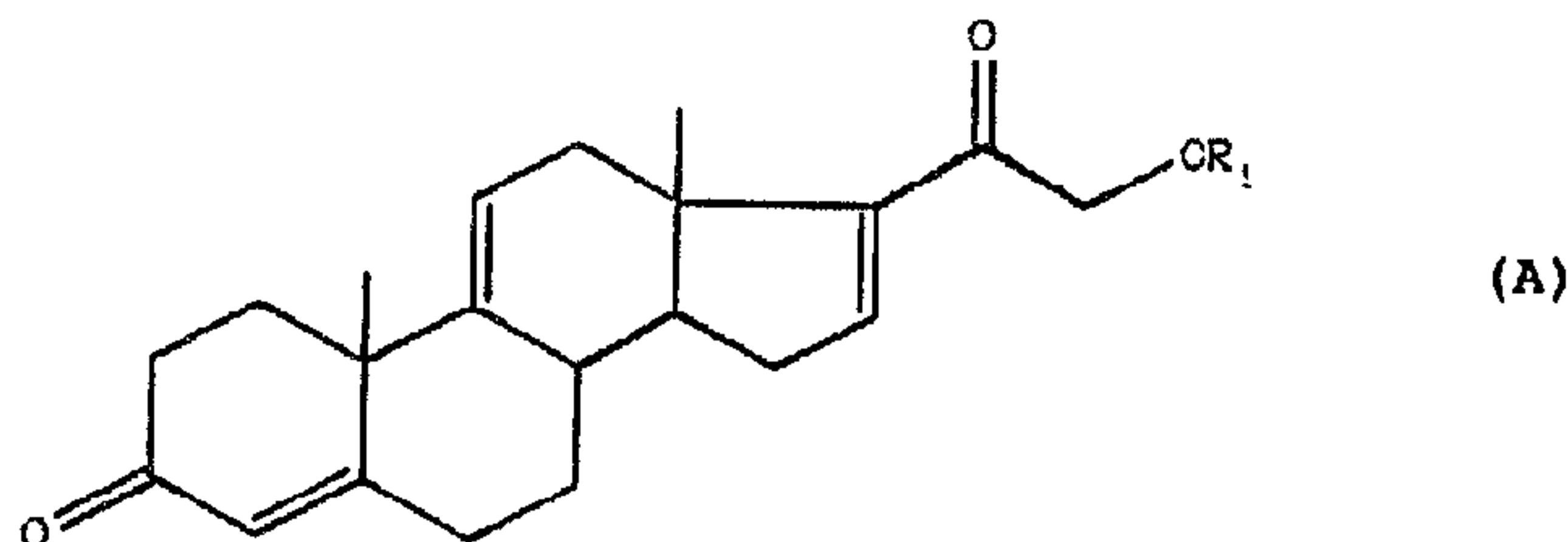
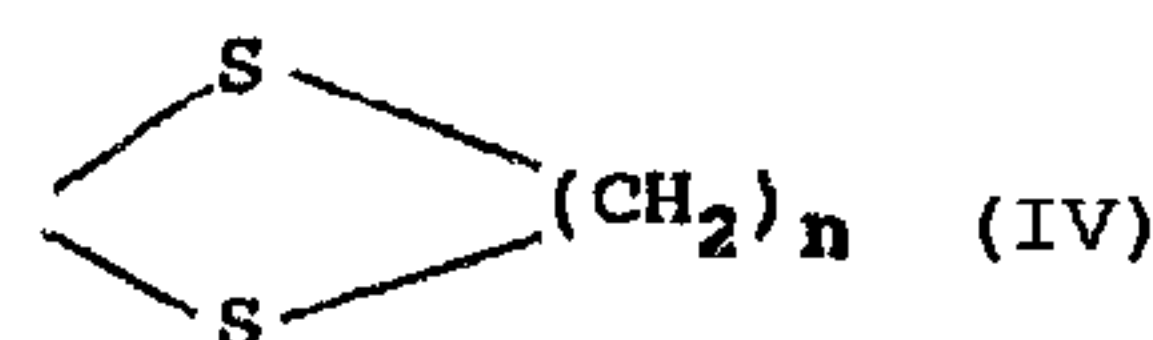
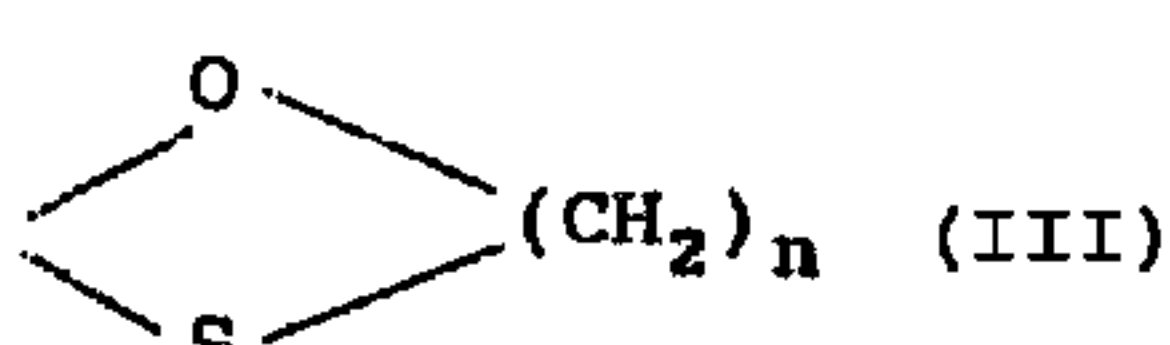
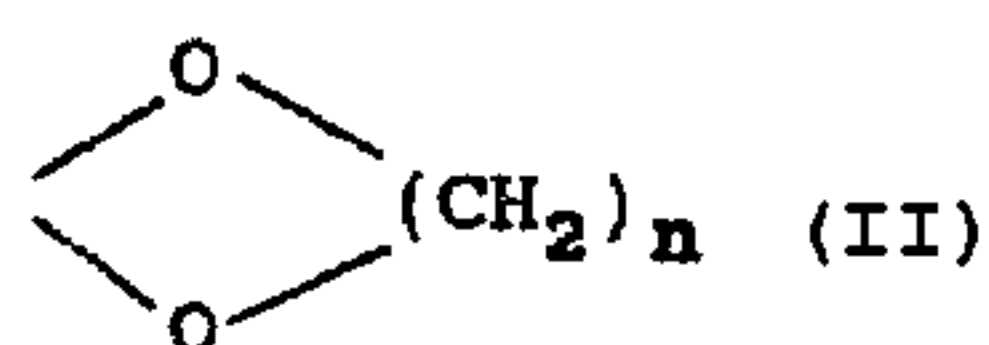
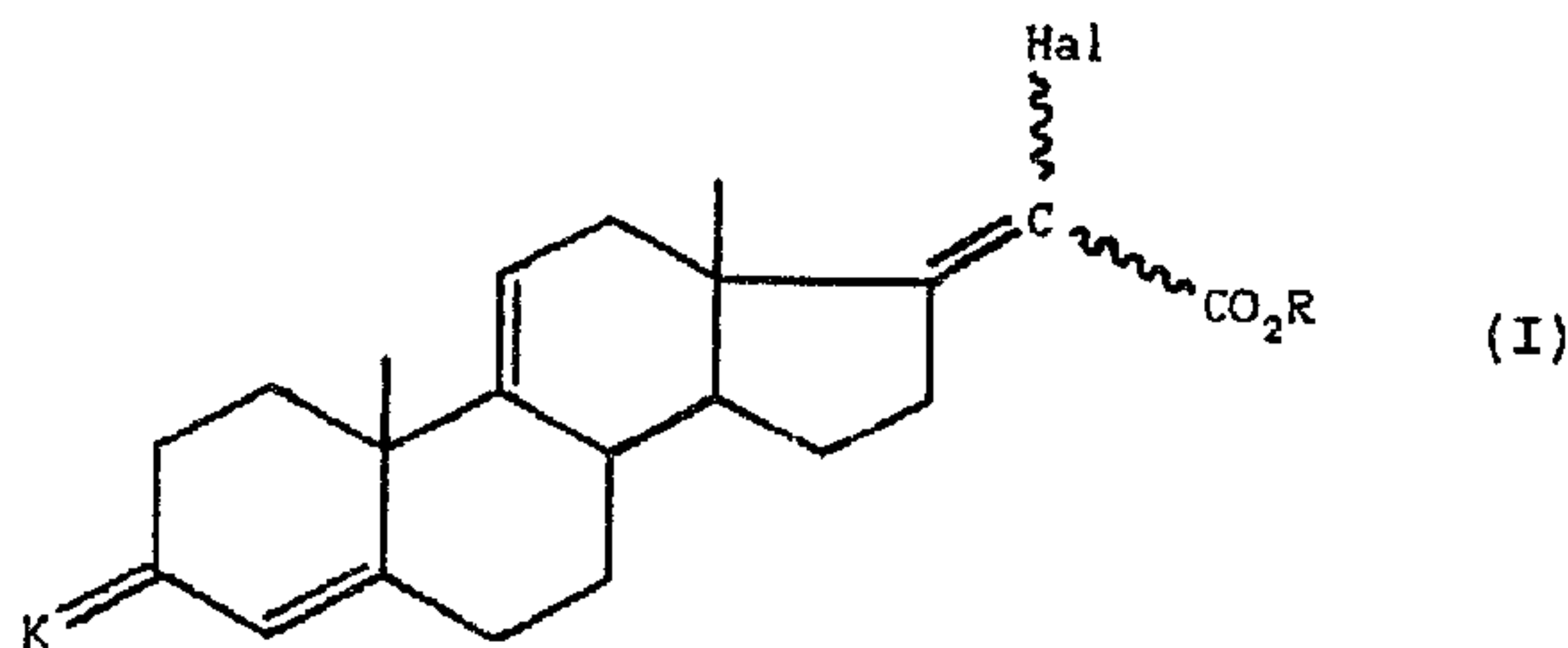




(22) Date de dépôt/Filing Date: 1992/05/22
(41) Mise à la disp. pub./Open to Public Insp.: 1992/11/24
(45) Date de délivrance/Issue Date: 2004/07/13
(30) Priorité/Priority: 1991/05/23 (91 06 202) FR

(51) Cl.Int.⁵/Int.Cl.⁵ C07J 33/00, C07J 21/00, C07J 5/00
(72) Inventeurs/Inventors:
BRION, FRANCIS, FR;
BUENDIA, JEAN, FR;
DIOLEZ, CHRISTIAN, FR;
VIVAT, MICHEL, FR
(73) Propriétaire/Owner:
HOECHST MARION ROUSSEL, FR
(74) Agent: ROBIC

(54) Titre : DERIVES STEROIDES DU PREGNA-4,9(11),17(20)-TRIEN-3-ONE, LEUR PREPARATION, LEUR APPLICATION A LA PREPARATION DE COMPOSES STEROIDES DE TYPE PREGNA-4,9(11),16-TRIEN-3,20-DIONE ET NOUVEAUX INTERMEDIAIRES
(54) Title: STEROID DERIVATIVES OF PREGNA-4,9(11),17(20)-TRIEN-3-ONE, THEIR PREPARATION, THEIR APPLICATION TO THE PREPARATION OF STEROIDIC COMPOUNDS OF PREGNA-4,9(11),16-TRIEN-3,20 AND NOVEL INTERMEDIATES-DIONE,

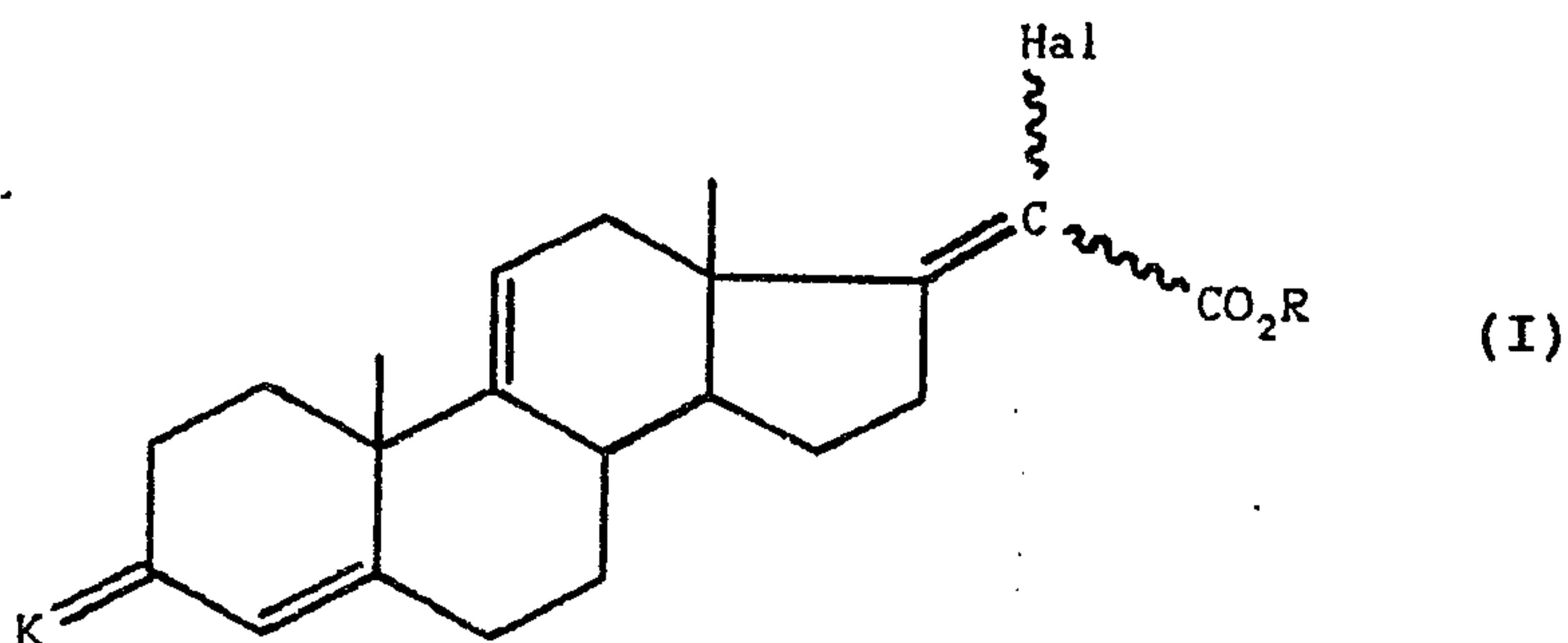


(57) Abrégé/Abstract:

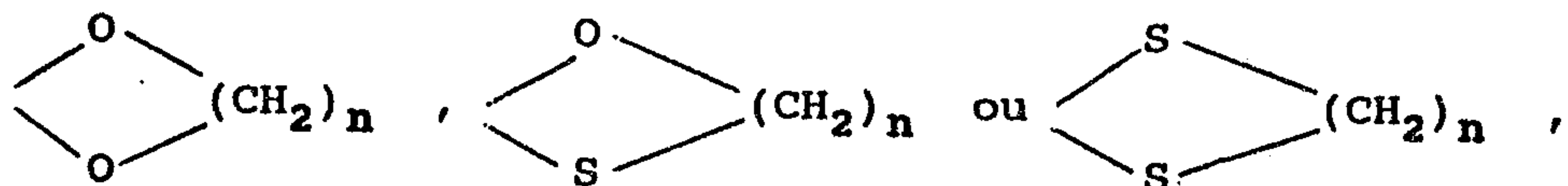
L'invention concerne les composés (I): (voir formule I) où Hal est chlore ou brome, R est alkyle (1 - 6 c), aralkyle (7 - 15 c) ou un reste silylé, K est un groupement (voir formule II, III ou IV) (n = 2 ou 3) et les traits ondulés symbolisent l'existence possible de 2 isomères, leur préparation, leur application a la préparation des composés (A): (voir formule A) où R₁ est un acyle (1-8 c) et des nouveaux intermédiaires.

PRECIS DE LA DIVULGATION:

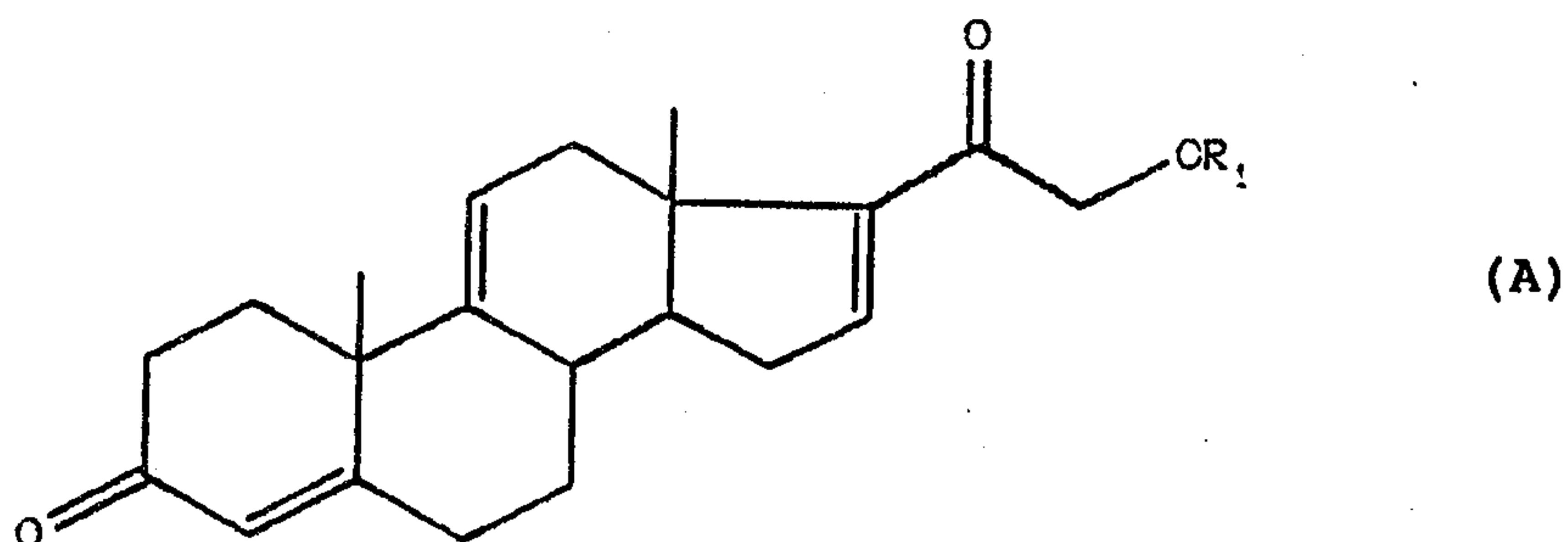
L'invention concerne les composés (I) :



où Hal est chlore ou brome, R est alkyle (1 - 6 c), aralkyle (7 - 15 c) ou un reste silylé, K est un groupement



(n = 2 ou 3) et les traits ondulés symbolisent l'existence possible de 2 isomères, leur préparation, leur application à la préparation des composés (A) :

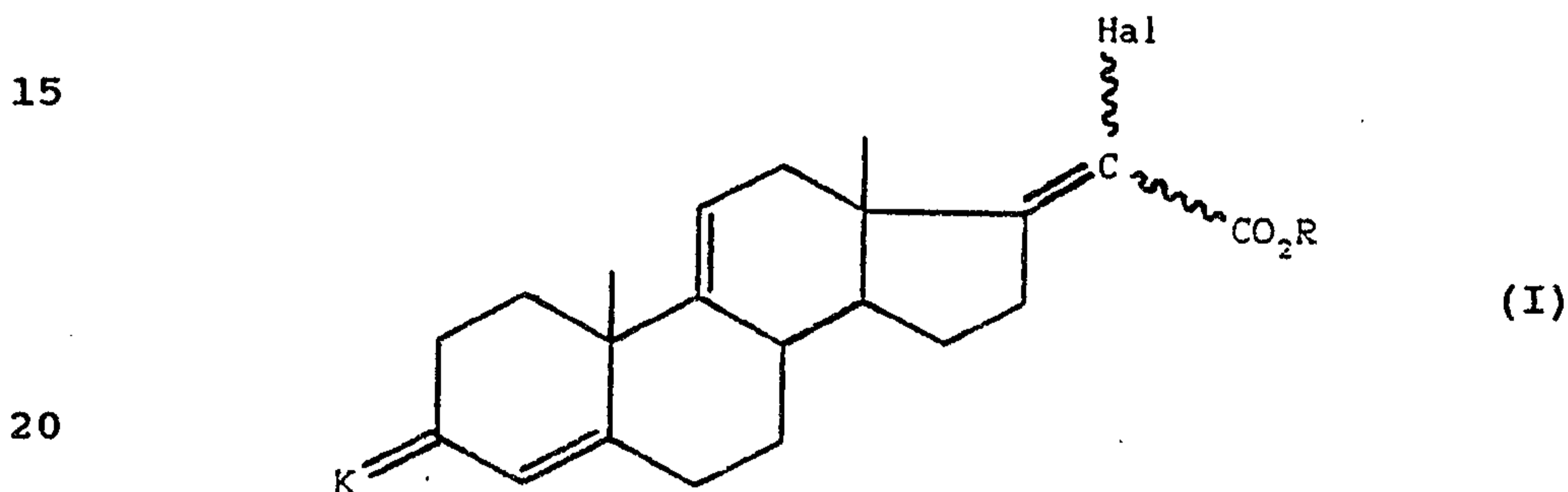


où R₁ est un acyle (1-8 c) et des nouveaux intermédiaires.

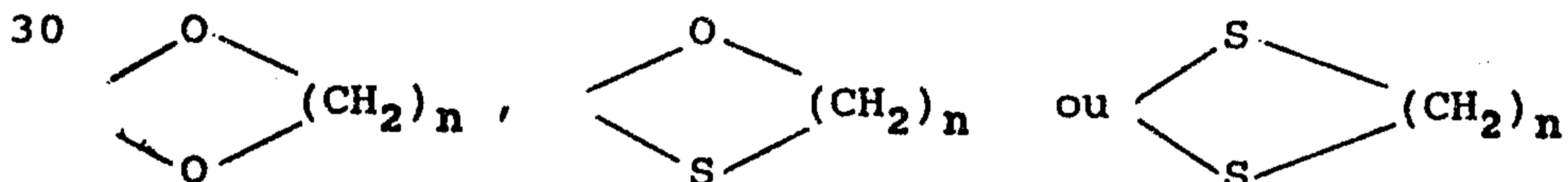
Nouveaux dérivés stéroïdes du pregna-4,9(11),17(20)-
trièn-3-one, leur préparation, leur application à
la préparation de composés stéroïdes de type pregna-
 5 4,9(11),16-triène-3,20-dione et nouveaux intermédiaires.

La présente invention a pour objet de nouveaux dérivés
 stéroïdes du pregna-4,9(11),17(20)-trièn-3-one, leur prépara-
 tion, leur application à la préparation de composés stéroïdes
 10 de type pregna-4,9(11),16-triène-3,20-dione et nouveaux inter-
 médiaires.

L'invention a ainsi pour objet les composés de for-
 mule (I) :



dans laquelle Hal représente un atome de chlore ou de brome, R
 25 représente un radical alkyle renfermant de 1 à 6 atomes de
 carbone, un radical aralkyle renfermant de 7 à 15 atomes de
 carbone ou un reste silylé, K représente un groupement protec-
 teur du radical oxo de formule :



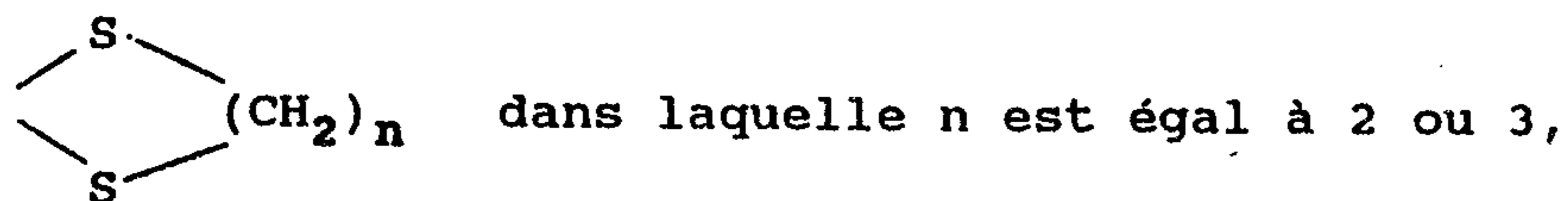
dans laquelle n est égal à 2 ou 3 et les traits ondulés symbo-
 35 lisent l'une quelconque des formes isomères ou leurs mélanges.

Lorsque R représente un radical alkyle, il s'agit de
 préférence d'un radical méthyle, éthyle, propyle, isopropyle,
 butyle, sec-butyle, tert-butyle, pentyle ou hexyle.

Lorsque R représente un radical aralkyle, il s'agit de préférence d'un radical benzyle ou phénéthyle.

Lorsque R représente un reste silyle, il s'agit par exemple d'un reste trialkylsilyle, tel que triméthylsilyle, 5 tert-butyldiméthylsilyle ou encore, par exemple, d'un reste triphénylsilyle ou diphényltert-butylsilyle.

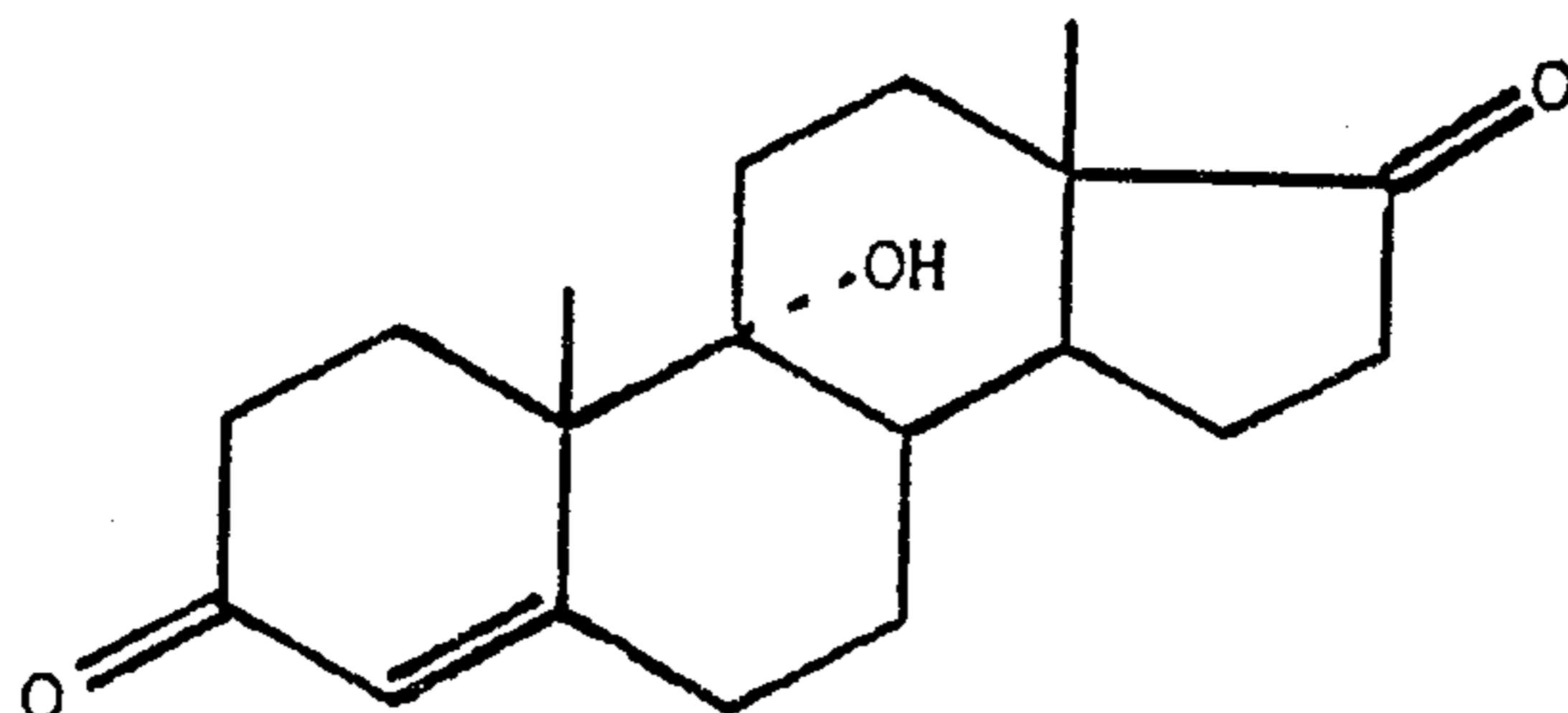
L'invention a plus particulièrement pour objet les composés de formule (I) telle que définie ci-dessus, dans laquelle Hal représente un atome de chlore, R représente un radical 10 alkyle renfermant de 1 à 3 atomes de carbone et K représente un groupement de formule



15 et tout particulièrement le 20-chloro 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] pregna-4,9(11),17(20)-trièn-21-oate de méthyle.

L'invention a également pour objet un procédé de préparation des composés de formule (I) telle que définie plus haut, caractérisé en ce que l'on traite le composé de formule (II) :

20

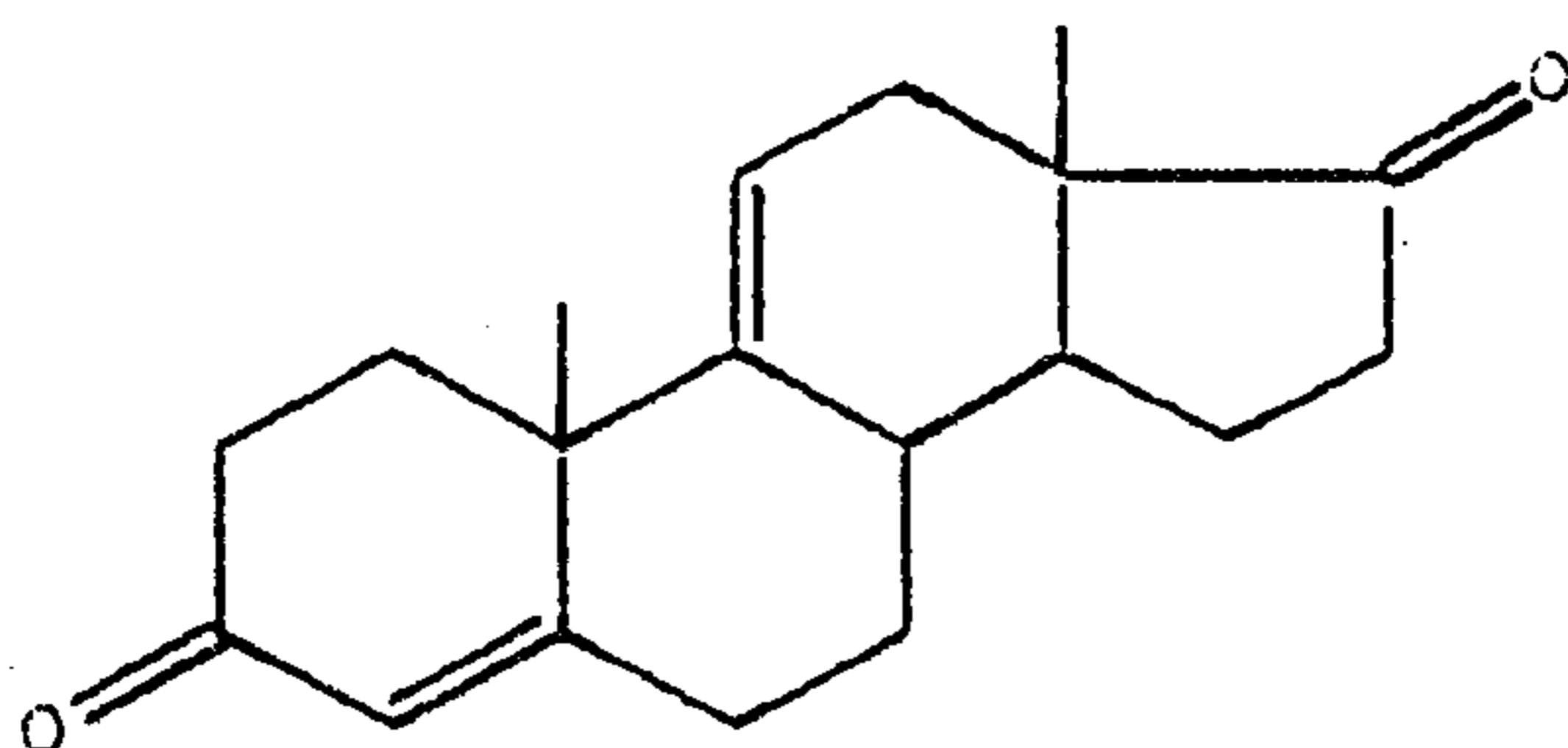


(II)

25

par l'anhydride acétique en présence d'un acide fort puis par 30 un agent d'hydrolyse acide, pour obtenir le composé de formule (III) :

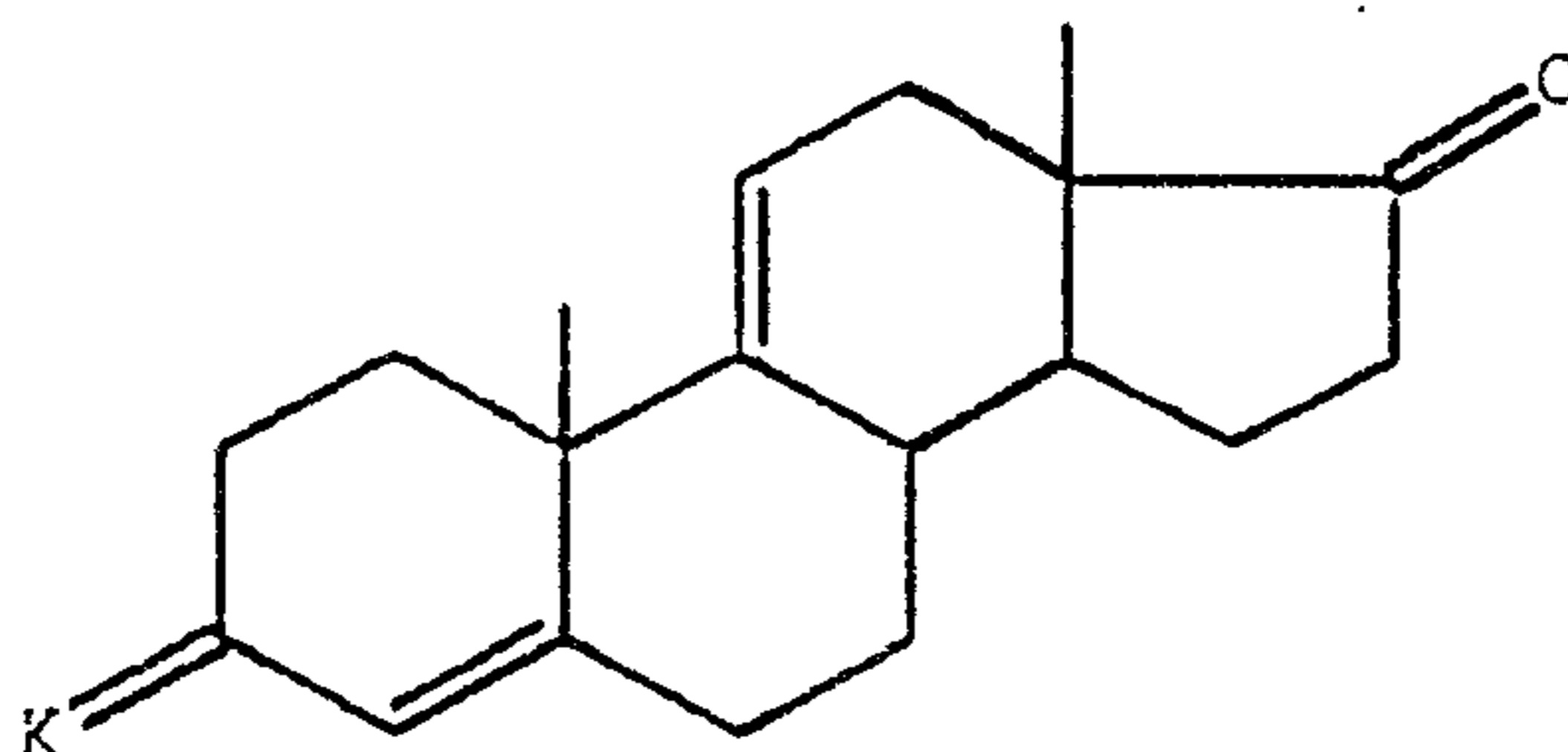
35



(III)

dont on bloque sélectivement la fonction 3-oxo par action d'un diol, d'un thiol ou d'un dithiol de formule $\text{HO}-(\text{CH}_2)_n-\text{OH}$, $\text{HO}-(\text{CH}_2)_n-\text{SH}$ ou $\text{HS}-(\text{CH}_2)_n-\text{SH}$ dans laquelle n est défini comme précédemment pour obtenir un composé de formule (IV) :

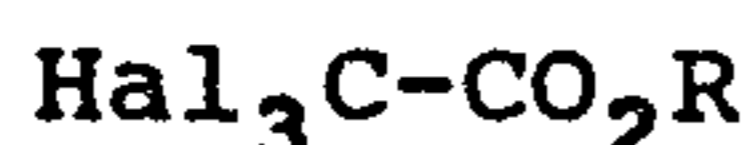
5



(IV)

10

dans laquelle K est défini comme précédemment sur lequel l'on fait réagir un composé de formule :



dans laquelle Hal et R sont définis comme précédemment, en présence du zinc et d'un acide de Lewis pour obtenir le composé de formule (I) attendu.

L'acide fort en présence duquel on fait réagir l'anhydride acétique sur le produit de formule (II) est notamment l'acide paratoluène sulfonique, l'acide méthane sulfonique, l'acide perchlorique ou encore l'acide chlorhydrique, l'acide bromhydrique ou l'acide sulfurique. Il est de préférence utilisé en quantité catalytique.

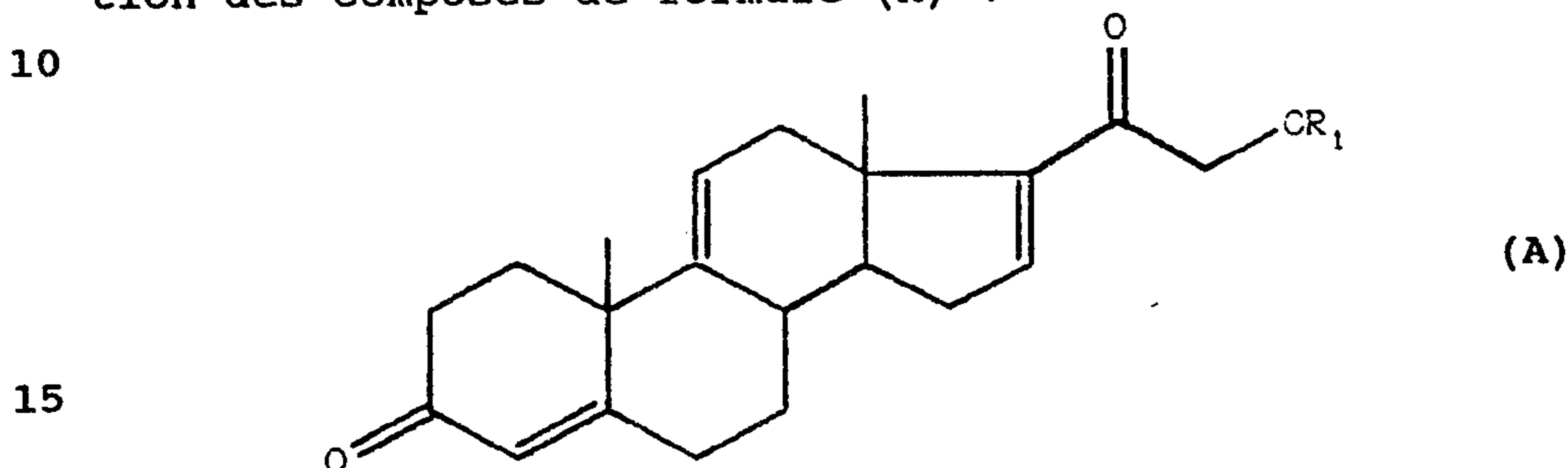
L'agent d'hydrolyse de l'acétate intermédiaire formé in situ est un acide aqueux, notamment l'acide chlorhydrique, l'acide bromhydrique ou l'acide sulfurique ou, plus particulièrement, l'acide formique.

Le blocage de la cétone en position 3 est réalisé par action du diol, du thiol ou du dithiol en milieu acide, plus particulièrement de l'éthane dithiol en présence d'acide chlorhydrique ou bromhydrique concentré, en quantité catalytique, ou encore en présence d'un acide de Lewis tel que le chlorure de zinc, le tétrachlorure de titane ou le trifluorure de bore de préférence sous forme d'éthérate.

L'acide de Lewis utilisé dans la réaction du composé de formule (IV) avec le trihaloacétate est par exemple, le chlorure de zinc, le chlorure d'aluminium, le chlorure de diéthylaluminium, ou, de préférence, le tétrachlorure de titane.

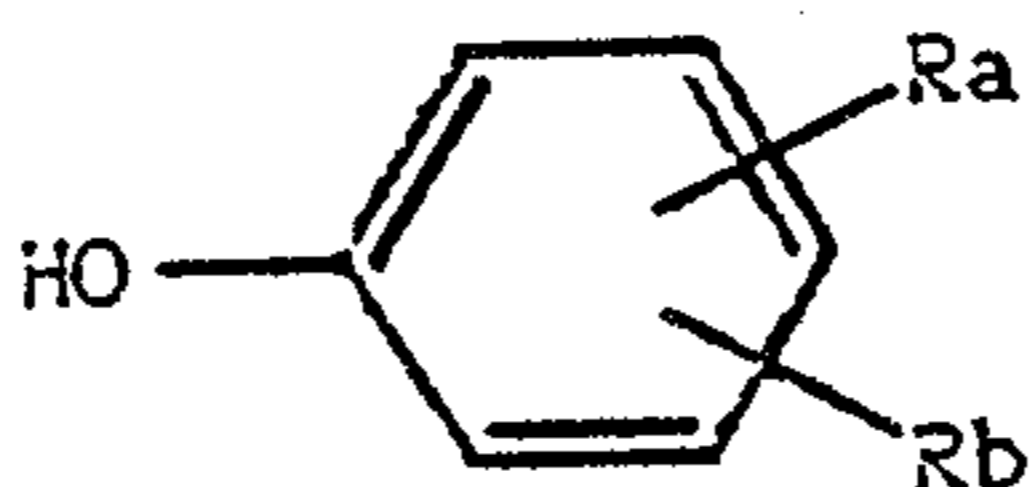
5 On opère de préférence au sein d'un éther cyclique tel que le tétrahydrofuranne ou le dioxanne.

L'invention a aussi pour objet l'application des composés de formule (I) telle que définie précédemment, à la préparation des composés de formule (A) :



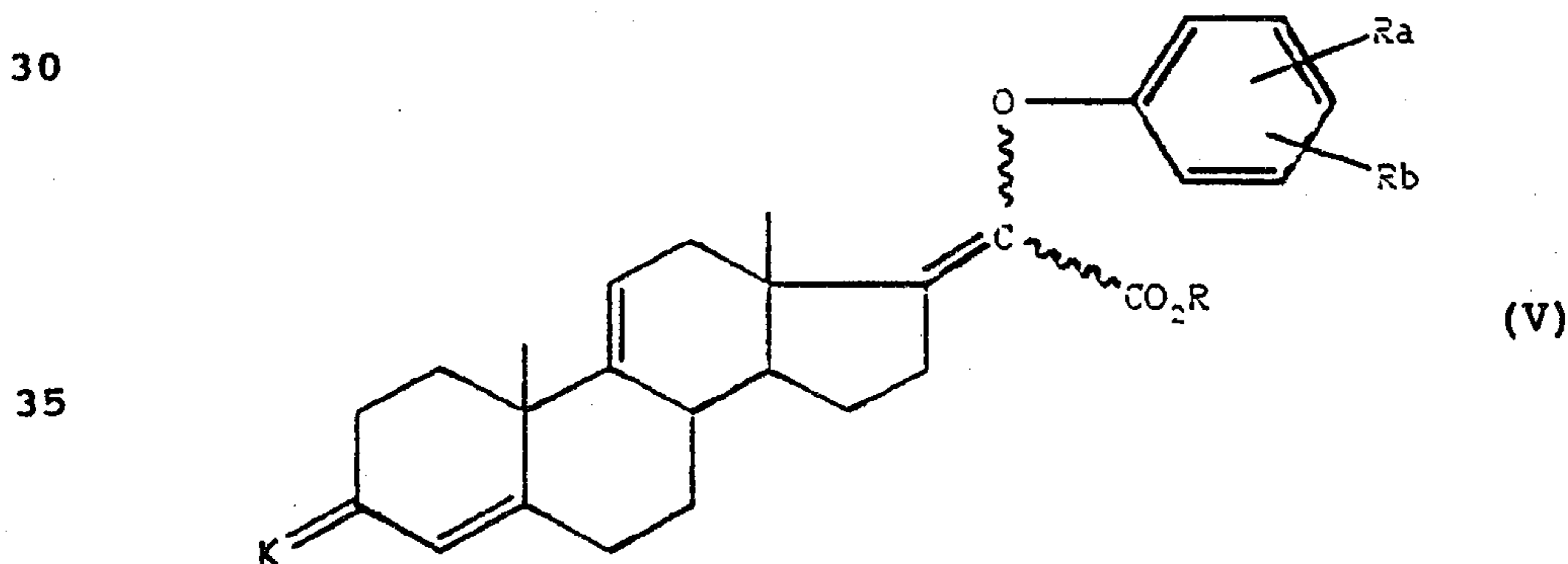
dans laquelle R_1 représente un radical acyle renfermant de 1 à 8 atomes de carbone, caractérisé en ce que l'on traite un composé de formule (I), en milieu basique, par un phénol de

20 formule :

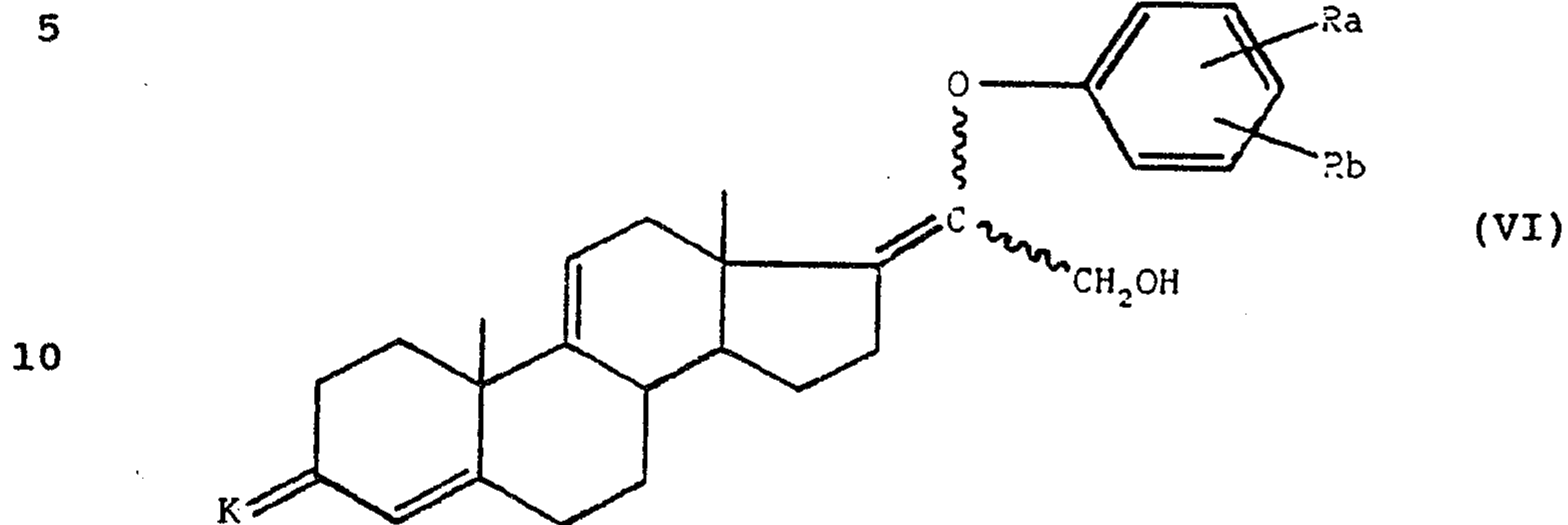


dans laquelle R_a et R_b , identiques ou différents, représentent

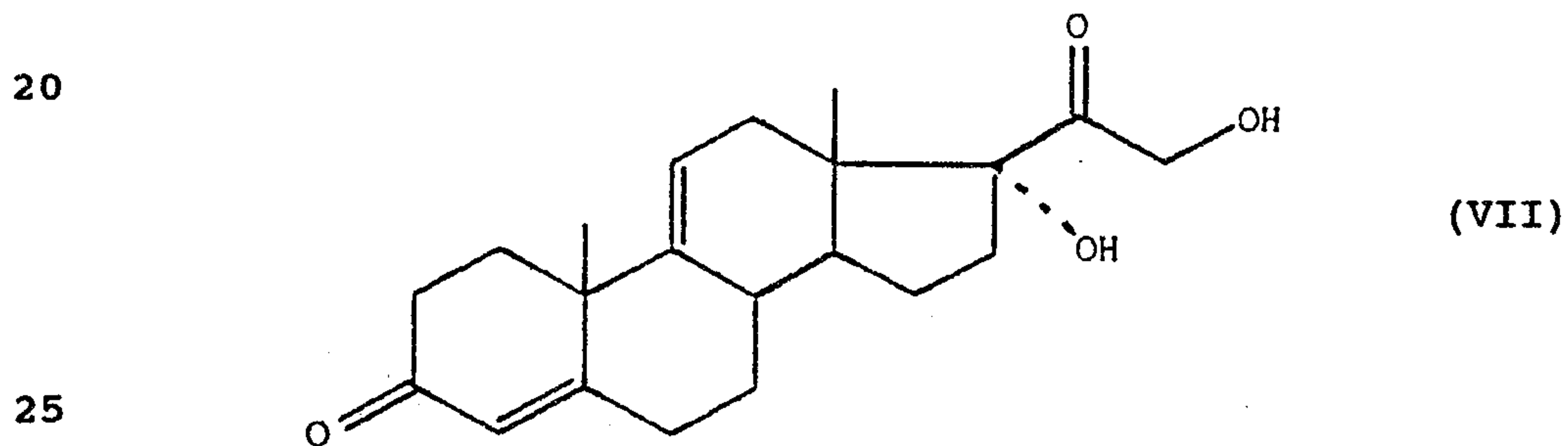
25 un atome d'hydrogène, un radical alkyle renfermant de 1 à 4 atomes de carbone, un radical alkoxy renfermant de 1 à 4 atomes de carbone ou un radical hydroxy, pour obtenir un composé de formule (V) :



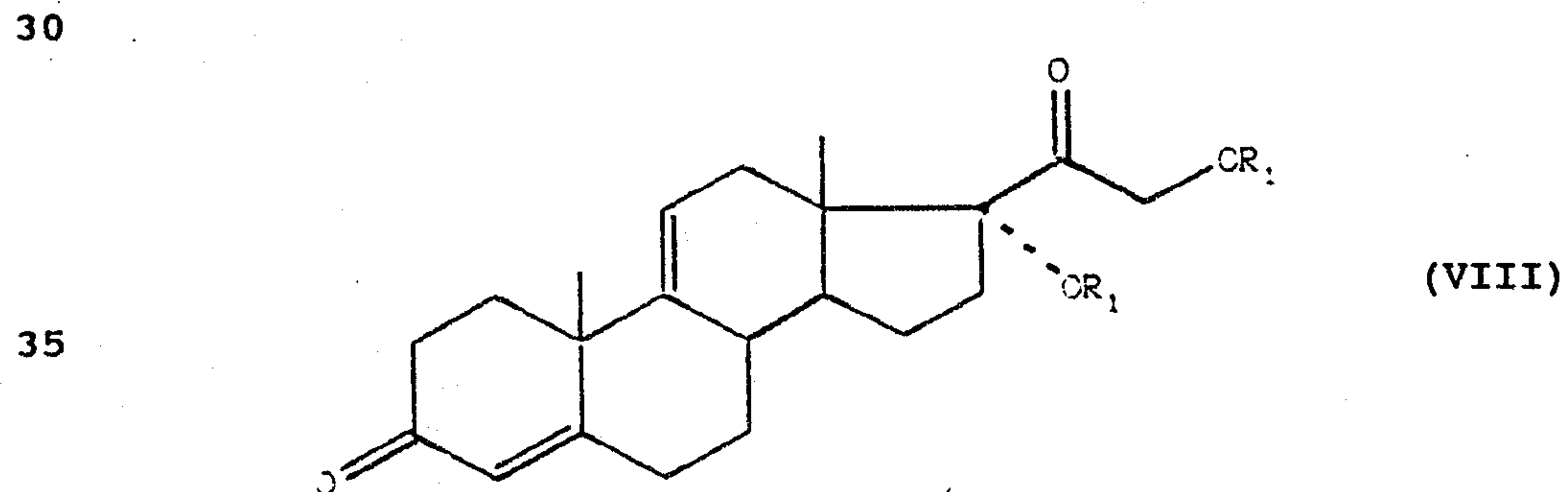
dans laquelle K , R , R_a et R_b sont définis comme précédemment, que l'on soumet à l'action d'un agent réducteur, pour obtenir un composé de formule (VI) :



dans laquelle K , R_a et R_b sont définis comme précédemment, dont on déprotège la fonction 3-oxo, puis que l'on traite par un agent d'époxydation, pour obtenir l'époxyde correspondant en position 17,20, que l'on hydrolyse en milieu acide, pour obtenir le composé de formule (VII) :



dont on acyle les fonctions hydroxy pour obtenir le composé de formule (VIII) :



dans laquelle R_1 est défini comme précédemment, que l'on soumet à l'action d'un agent d'élimination du radical $17\alpha-OR_1$, pour obtenir le composé de formule (A) attendu.

L'action du phénol sur le composé de formule (I) est
5 réalisée en présence d'une base qui peut être par exemple un hydroxyde ou un carbonate alcalin ou alcalino terreux, notamment de sodium, potassium, baryum ou calcium, un hydrure, un alcoolate ou un amidure alcalin, notamment de sodium, potassium ou lithium ou encore un alkyllithium, notamment le butyl-
10 lithium.

On opère au sein d'un solvant organique, par exemple une cétone telle que l'acétone ou la méthyléthylcétone, le cas échéant en mélange avec un solvant halogéné tel que le chlorure de méthylène ou avec un éther tel que le dioxanne ou le
15 tétrahydrofuranne.

Lorsque R_a et R_b représentent un radical alkyle, il s'agit d'un radical éthyle, propyle linéaire ou ramifié, butyle linéaire ou ramifié, ou de préférence méthyle.

Lorsque R_a et R_b représentent un radical alkoxy, il
20 s'agit d'un radical éthoxy, propoxy linéaire ou ramifié, butoxy linéaire ou ramifié ou, de préférence méthoxy.

Les valeurs tout particulièrement préférées pour R_a et R_b sont hydrogène, hydroxy et méthyle.

L'agent réducteur peut être notamment un hydrure, par
25 exemple l'hydrure double de lithium et d'aluminium, l'hydrure de diéthylsodiumaluminium, l'hydrure de diisobutylaluminium ou encore le dihydrobis(2-méthoxy éthoxy) aluminate de sodium. On opère par exemple dans le toluène ou le tétrahydrofuranne.

L'agent réducteur peut encore notamment être un borohy-
30 drure alcalin, par exemple le borohydrure de sodium, catalysé le cas échéant, par un sel de lithium, ou le borohydrure de lithium.

La déprotection de la fonction 3-oxo bloquée sous forme de cétal est réalisée de préférence par action d'un acide en
35 présence d'eau. Dans le cas d'un dithiocétal, elle est de préférence réalisée par action de l'iode en présence d'une base, par exemple un bicarbonate alcalin, ou par action de l'iode en quantité catalytique, en présence d'un agent

oxydant, par exemple l'eau oxygénée, par action de l'iodure de méthyle, de l'acide glyoxylique, ou encore de sels de métaux, tels le mercure ou le cadmium. On peut, en général, opérer dans un solvant tel qu'un alcanol inférieur, par exemple le 5 méthanol ou l'éthanol, en mélange avec un solvant halogéné, par exemple le chlorure de méthylène, en présence d'eau. Dans le cas d'un oxathiolane, la déprotection est effectuée par exemple par un sel mercurique tel que le chlorure mercurique en présence d'un tampon acide acétique/acétate de potassium à 10 100°C environ, par le Nickel de Raney dans les mêmes conditions que ci-dessus ou par le mélange acide chlorhydrique-acide acétique à chaud.

L'agent d'époxydation peut être un peracide tel que l'acide métachloroperbenzoïque, l'acide perphtalique, l'acide 15 pertungsténique ou encore l'eau oxygénée utilisée seule ou en présence d'hexachloro ou d'hexafluoroacétone.

L'agent d'époxydation peut encore être un hydroperoxyde tel que l'hydroperoxyde de tert-butyle, utilisé en présence d'acétylacétonate de vanadium en quantité catalytique.

20 On opère de préférence au sein d'un solvant organique tel que le toluène, le chlorure de méthylène, le chloroforme, le tétrahydrofurane, le dioxane ou encore l'acétate d'éthyle.

L'hydrolyse de l'époxyde en 17,20 est effectuée par action d'un acide aqueux, l'acide étant notamment un acide 25 minéral tel que l'acide chlorhydrique, l'acide sulfurique ou l'acide nitrique. On peut également opérer en milieu tamponné.

L'agent d'acylation est de préférence un anhydride ou un chlorure d'acide formique, acétique, propionique, butyrique ou benzoïque et on opère en présence d'une base, par exemple une 30 amine telle que la triéthylamine, la pyridine ou la diméthylaminopyridine, un acétate ou un carbonate alcalin.

L'agent d'acylation est préférentiellement l'anhydride acétique ou le chlorure d'acétyle.

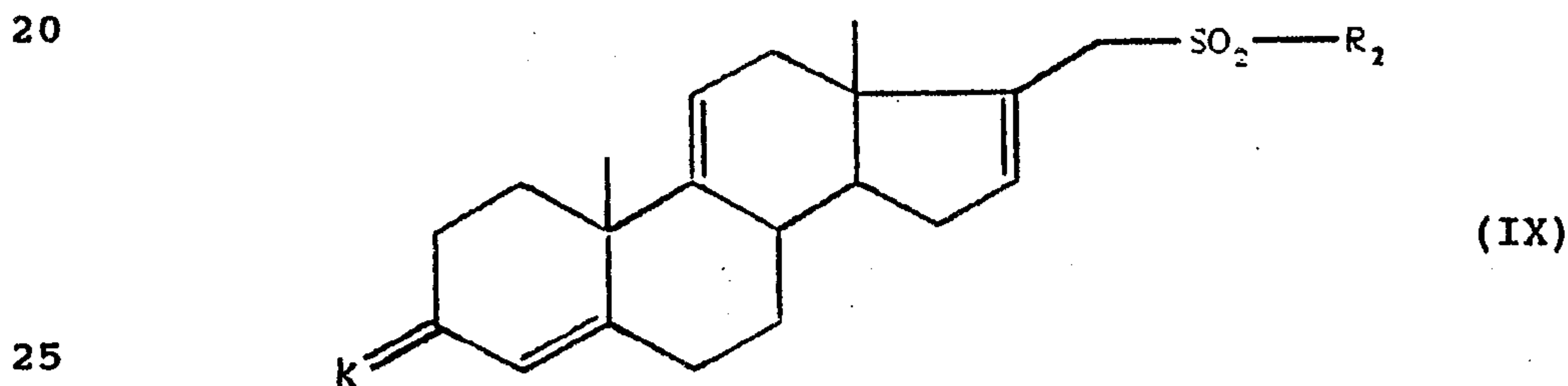
L'acylation en 17 et 21 peut s'accompagner d'une acylation 35 partielle sur la forme énol en 3. Le dérivé 3-acylé peut alors être facilement hydrolysé par un acide tel que l'acide chlorhydrique aqueux en opérant par exemple dans le chlorure de méthylène.

L'agent d'élimination du groupement $-OR_1$ est une base qui peut être par exemple un sel alcalin, alcalino terreux ou d'amine, notamment un sel de sodium, de potassium de l'acide correspondant au radical acyle. On opère dans un solvant polaire tel que le diméthylformamide, le diméthylsulfoxyde ou encore l'hexaméthylphosphotriamide, à une température comprise de préférence entre 90 et 140°C.

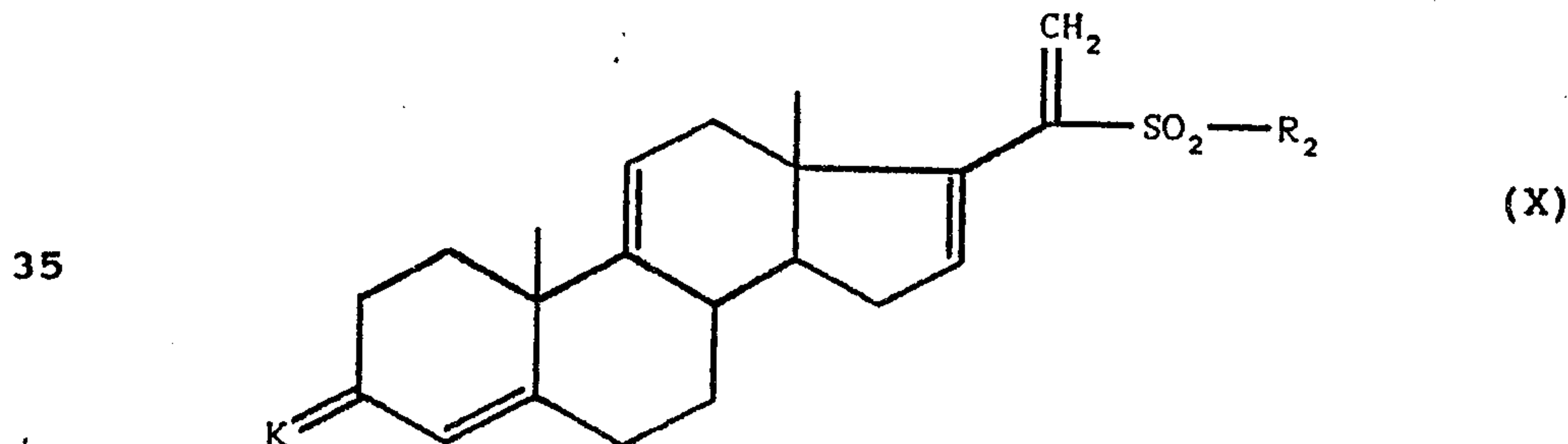
L'invention a encore pour objet l'application des composés de formule (I) telle que définie précédemment à la préparation des composés de formule (A), telle que définie précédemment, caractérisée en ce que l'on traite un composé de formule (I), en milieu basique par un sulfinate alcalin de formule :



dans laquelle Q est un métal alcalin et R_2 représente un radical méthyle, phényle, tolyle ou xylyle, en présence d'une base, pour obtenir après saponification et décarboxylation, un composé de formule (IX):

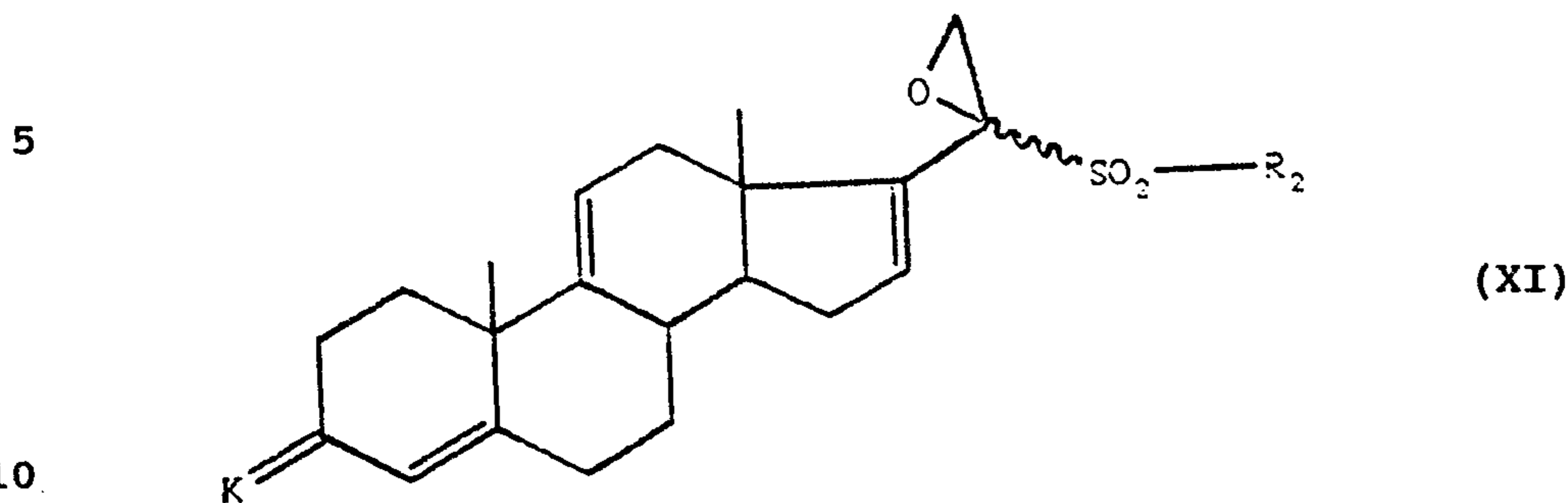


dans laquelle K et R_2 sont définis comme précédemment, que l'on soumet à l'action du formaldéhyde en présence d'une base, pour obtenir un composé de formule (X) :

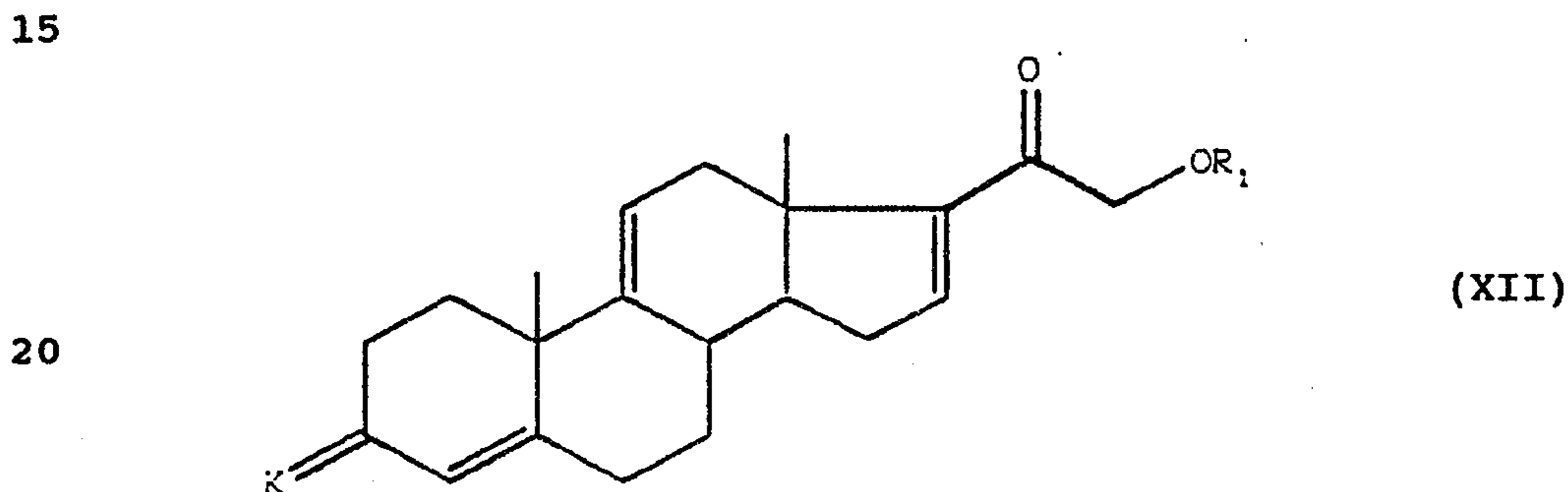


dans laquelle K et R_2 sont définis comme précédemment,

que l'on soumet à l'action d'un agent d'époxydation en milieu alcalin, pour obtenir un composé de formule (XI) :



dans laquelle K et R_2 sont définis comme précédemment, dont on ouvre la fonction époxyde en milieu basique et en présence d'ions R_1O^\ominus , dans lesquels R_1 est défini comme précédemment, pour obtenir un composé de formule (XII) :



dans laquelle K et R_1 sont définis comme précédemment, , dont on déprotège la fonction 3-oxo, pour obtenir le composé 25 de formule (A) attendu.

L'action du sulfinate alcalin est réalisée en présence d'un agent basique assurant dans les conditions de la réaction la saponification de l'ester. Cet agent basique peut être par exemple un carbonate alcalin, tel le carbonate de sodium ou de 30 potassium, ou un hydroxyde alcalin, tel la soude ou la potasse et est utilisé de préférence en excès. On opère au sein d'un solvant polaire aprotique, par exemple le diméthylformamide ou le diméthylsulfoxyde. La décarboxylation s'opère de préférence à une température voisine de 100°C. On opère également avanta- 35 geusement en phase homogène.

Le sulfinate alcalin est préférentiellement le toluène-sulfinate de sodium.

La base en présence de laquelle on condense le formal-

déhyde est une base faible telle qu'un carbonate ou bicarbonate de sodium ou de potassium. On peut encore utiliser un hydroxyde alcalin ou alcalinoterreux. On opère de préférence au sein du diméthylformamide ou du diméthylsulfoxyde, à une 5 température voisine de 60°C.

L'agent d'époxydation est de préférence l'eau oxygénée. On opère avantageusement en présence d'une base telle qu'un hydroxyde ou un carbonate alcalin ou alcalinoterreux, par exemple de sodium, de potassium ou de baryum. L'agent d'époxy- 10 dation peut encore être un peracide en milieu alcalin, l'hydroperoxyde de tert-butyle catalysé ou non par des métaux tels que le vanadium, le tungstène ou le titane, ou encore l'oxone. On opère avantageusement au sein d'un solvant tel que le dioxanne, le tétrahydrofurane ou encore le mélange 15 méthanol-chlorure de méthylène.

L'ouverture de la fonction époxyde est effectuée à l'aide d'un sel alcalin, d'ammonium ou d'amine de l'acide R_1OH .

Dans des conditions préférées de mise en oeuvre de la réaction, on opère à l'aide d'un acétate tel que l'acétate de 20 sodium, de potassium, d'ammonium ou plus généralement, d'alkylamines, ou encore d'un mélange acide acétique-triéthylamine. On peut opérer au sein d'un solvant organique tel que le diméthylformamide, le diméthylsulfoxyde, la méthyléthylsulfone ou encore le polyéthylèneglycol, de préférence en chauffant légèrement le milieu réactionnel. 25

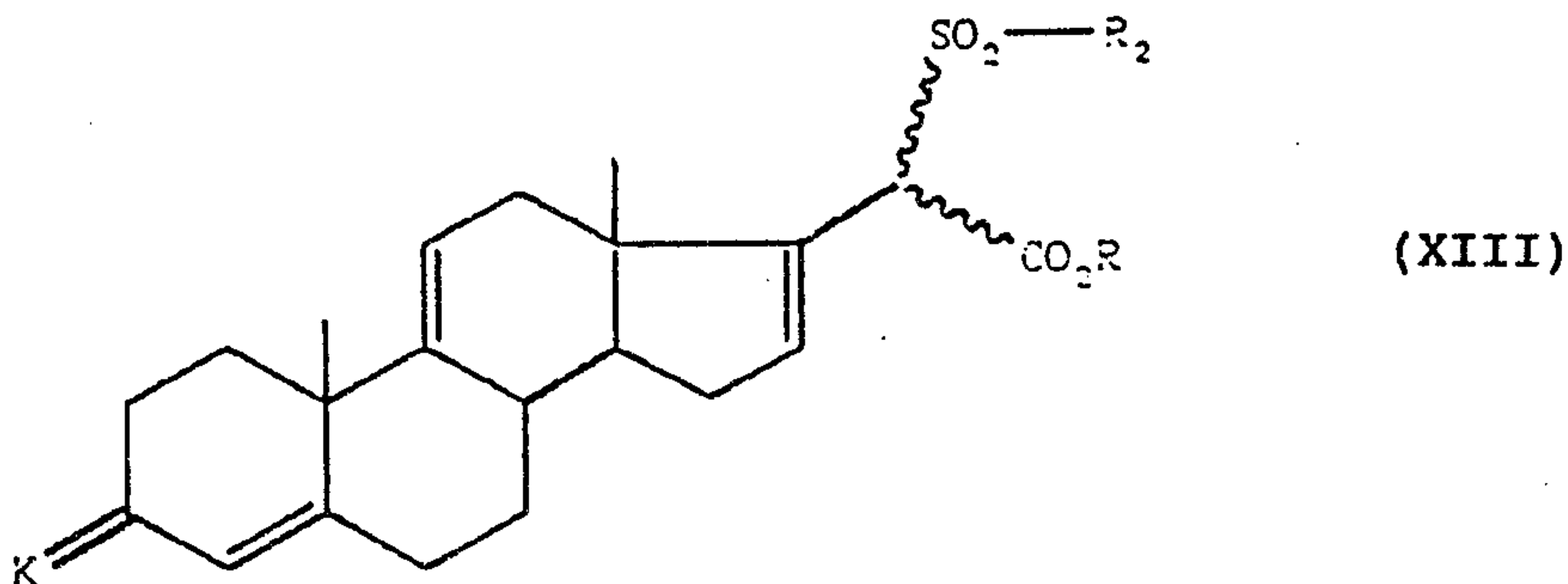
L'ouverture de la fonction époxyde peut encore être effectuée à l'aide d'une résine à caractère basique et, de préférence, en présence d'ions acétate provenant, par exemple, d'une résine sous forme acétate.

La déprotection de la fonction 3-oxo bloquée est réalisée 30 dans les conditions rappelées plus haut.

L'invention a encore pour objet l'application des composés de formule (I) telle que définie précédemment, à la préparation des composés de formule (A), telle que définie précédemment, caractérisée en ce que l'on traite un composé de 35 formule (I) par un sulfinate alcalin de formule R_2SO_2Q , telle que définie précédemment, en présence d'une base, pour obtenir un composé de formule (XIII) :

2069248

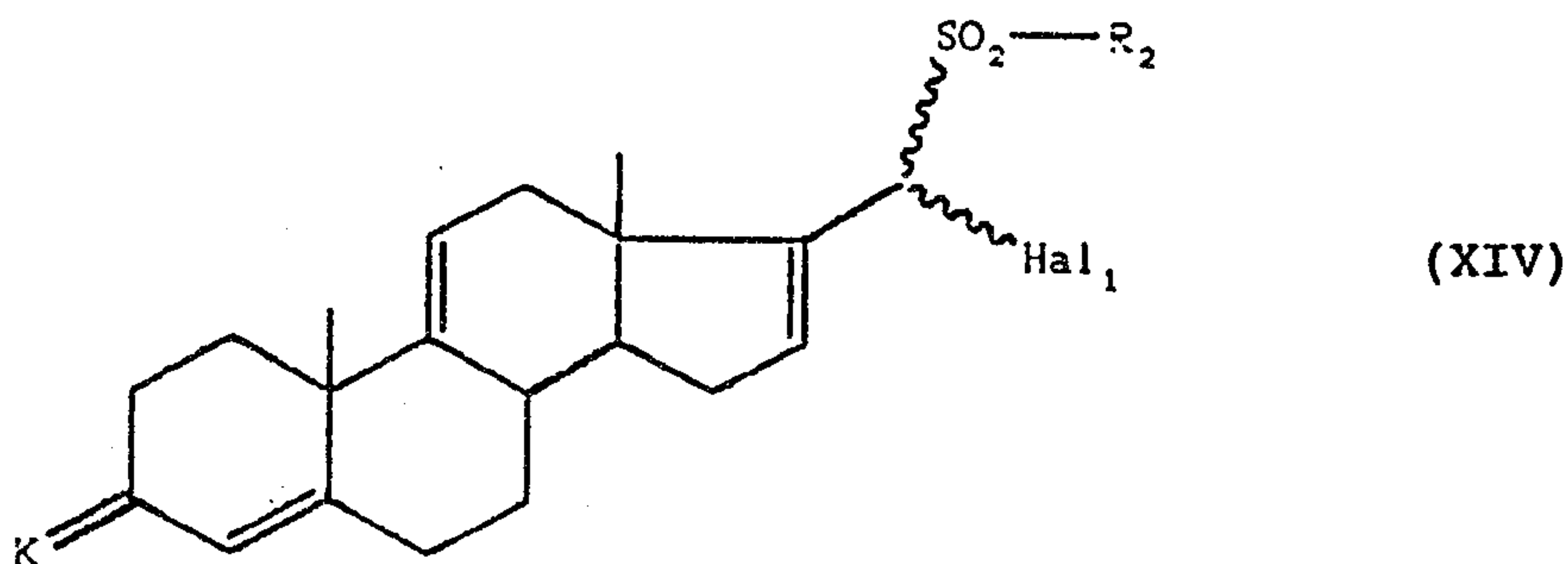
5



10

dans laquelle R, R₂ et K sont définis comme précédemment, que l'on traite par un agent d'halogénéation en présence d'une base, puis que l'on saponifie et décarboxyle pour obtenir un composé de formule (XIV) :

15



20

dans laquelle K et R₂ sont définis comme précédemment et Hal₁ représente un atome d'halogène, que l'on traite par le formaldéhyde en présence d'une base, pour obtenir le composé de formule (XI) telle que définie précédemment, que l'on traite comme décrit précédemment, pour obtenir le composé de formule (A) désiré.

30 L'action du sulfinate alcalin, qui est de préférence le toluène sulfinate de sodium, est effectuée en présence d'un agent basique sauvegardant, dans les conditions de la réaction, la fonction ester. Cet agent basique peut être un carbonate ou un hydroxyde alcalin, notamment de sodium ou de
35 potassium, ou encore l'imidazole, la morpholine, la N-méthylmorpholine, la triéthylamine, la pipéridine, la N-méthylpipéridine, la pyrrolidine, la N-méthylpyrrolidine, le phosphate tripotassique, l'alumine, la triéthanolamine, la

pipérazine, la N,N-diméthyl pipérazine, l'hexaméthylidisilazane, le diazabicyclooctane, la diméthylpropylène urée ou encore l'hexaméthylène tétramine. On peut avantageusement utiliser un défaut de base.

5 On opère de préférence au sein d'un solvant polaire aprotique tel que le diméthylformamide, le diméthylsulfoxyde, le diméthylacétamide ou la N-méthyl pyrrolidone ou encore dans l'acétonitrile ou la méthylisobutylcétone, à une température pouvant aller de 50 à 120°C.

10 L'halogénéation du composé de formule (XIII) est effectuée notamment par l'intermédiaire d'un hypohalogénite alcalin, d'un N-halogéno succinimide ou d'un halogène. On utilise de préférence l'hypochlorite ou l'hypobromite de sodium, Hal₁ est donc de préférence un atome de chlore ou de brome. La réaction
15 est effectuée en présence d'une base telle qu'un hydroxyde alcalin ou alcalinoterreux, notamment l'hydroxyde de sodium ou de potassium, ou encore un carbonate ou un bicarbonate alcalin, notamment de sodium ou de potassium et l'on opère au sein d'un solvant qui peut être par exemple un éther tel que le
20 dioxanne ou le tétrahydrofurane ou encore un solvant halogéné, de préférence le chlorure de méthylène ou le dichloréthane, à température ambiante ou inférieure. On peut opérer en présence d'un catalyseur de transfert de phase, par exemple le chlorure de triéthylbenzylammonium ou le bromure de tétrabu-
25 tylammonium.

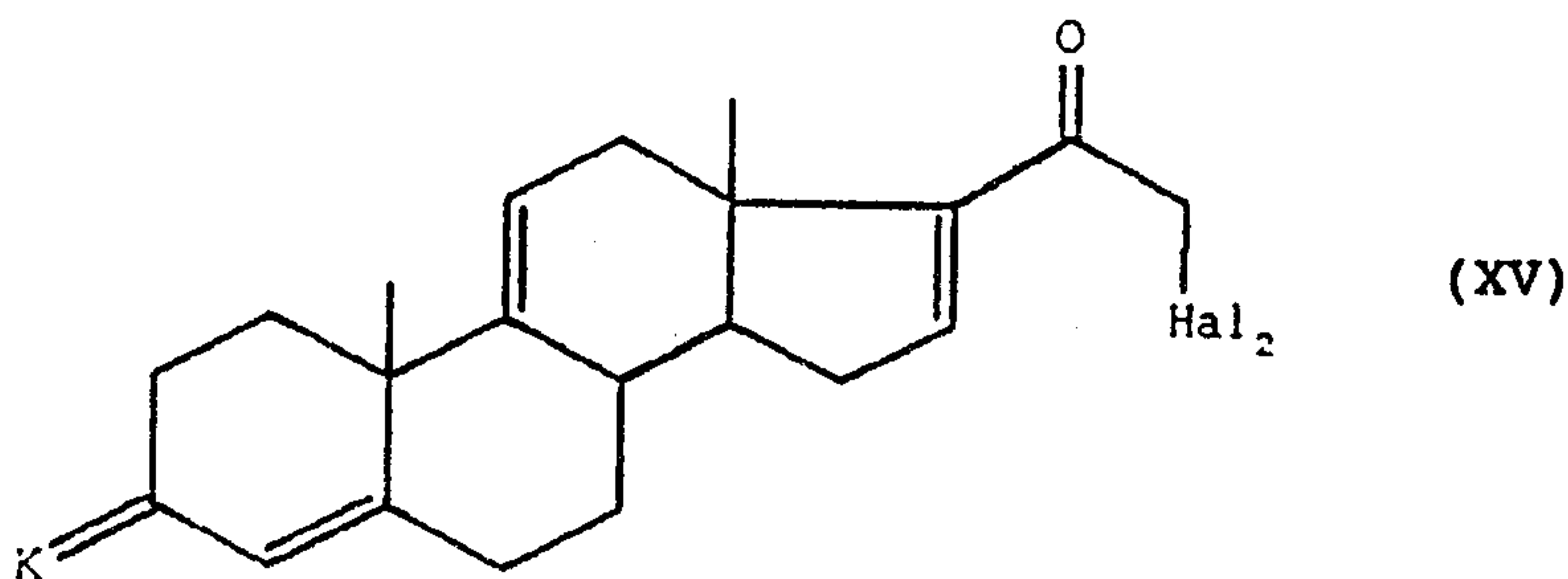
La saponification et la décarboxylation de l'ester sont de préférence effectuées par action d'une base forte, par exemple un hydroxyde alcalin ou alcalinoterreux tel que l'hydroxyde de sodium ou de potassium, ou encore de calcium ou
30 de baryum, le cas échéant en présence d'un alcanol tel que le méthanol ou l'éthanol et en chauffant éventuellement légèrement la solution, puis par action d'un acide minéral, par exemple l'acide chlorhydrique, sulfurique, bromhydrique, nitrique ou encore phosphorique.

35 Il est à noter que la saponification et la décarboxylation peuvent intervenir déjà partiellement lors de l'étape d'halogénéation du composé de formule (XIII), celle-ci s'effectuant en milieu basique.

L'action du formaldéhyde sur le composé de formule (XIV) génère in situ une halohydrine qui se transforme en l'époxyde désiré. On opère en présence d'une base forte qui peut être en particulier un hydroxyde ou un carbonate alcalin, par exemple 5 de sodium ou de potassium, ou encore un hydroxyde de tétraméthyl ou tétraéthyl ammonium au sein d'un solvant organique qui est de préférence le chlorure de méthylène, et en présence d'un agent de transfert de phase, par exemple, l'un de ceux évoqués plus haut.

10 L'invention a aussi pour objet l'une ou l'autre des applications telles que définies précédemment, caractérisée en ce que l'on traite le composé de formule (XI) par un halogénure alcalin pour obtenir le composé de formule (XV) :

15



20

dans laquelle Hal₂ représente un atome de chlore, de brome ou 25 d'iode et K est défini comme précédemment, que l'on soumet à l'action d'un agent d'acyloxylation en milieu alcalin, pour obtenir le composé de formule (XII) telle que définie précédemment, puis poursuit la synthèse comme décrit précédemment.

L'halogénure alcalin peut être un chlorure, bromure ou 30 iodure de lithium, sodium ou potassium. On utilise de préférence le bromure de lithium.

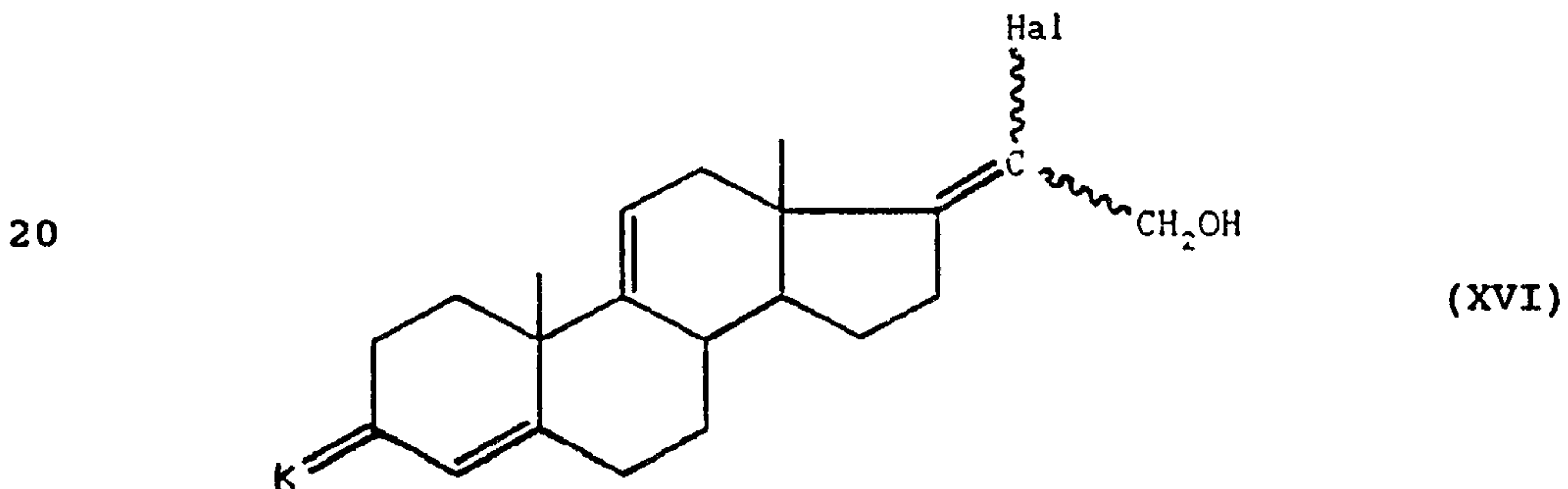
On opère au sein d'un solvant organique qui peut être un alcool, par exemple le méthanol, l'éthanol, l'isopropanol, ou un solvant polaire aprotique, par exemple le diméthylformamide 35 ou le diméthylsulfoxyde.

L'agent d'acyloxylation est un sel alcalin, d'ammonium ou d'amine de l'acide R₁OH.

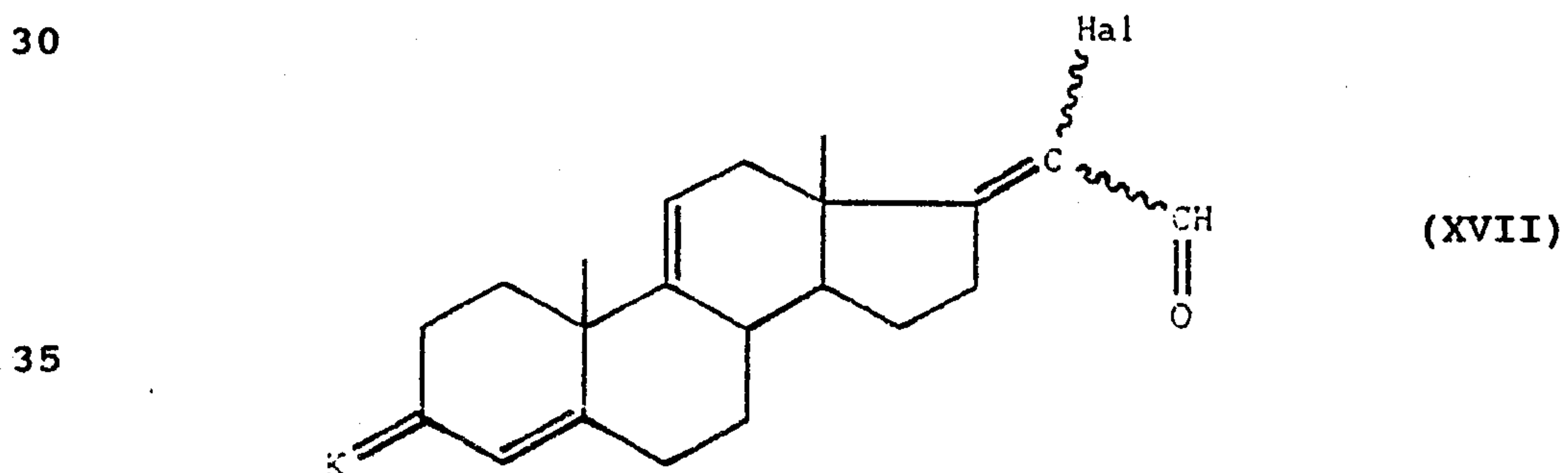
On utilise préférentiellement un acétate, par exemple de

sodium, de potassium, d'ammonium ou d'alkyl amines ou le mélange acide acétique triéthylamine. On opère au sein d'un solvant pouvant être notamment le diméthylformamide, le diméthylsulfoxyde, l'acétone, la méthyléthylcétone ou le chlorure 5 de méthylène. L'acétate de potassium dans le diméthylformamide est particulièrement préféré. On peut opérer en présence d'acide acétique et d'eau. On peut encore citer l'acétate de potassium dans le chlorure de méthylène en présence d'un catalyseur de transfert de phase tel que l'un de ceux évoqués 10 précédemment et d'eau.

L'invention a encore pour objet l'application des composés de formule (I) telle que définie précédemment à la préparation des composés de formule (A), telle que définie précédemment, caractérisée en ce que l'on traite un composé de formule 15 (I) par un agent réducteur, pour obtenir un composé de formule (XVI) :



25 dans laquelle K et Hal sont définis comme précédemment, que l'on soumet à l'action d'un agent oxydant, pour obtenir un composé de formule (XVII) :



dans laquelle K et Hal sont définis comme précédemment,

que l'on soumet à l'action d'un agent d'acyloxylation pour obtenir un composé de formule (XII) telle que définie précédemment, puis poursuit la synthèse comme décrit précédemment.

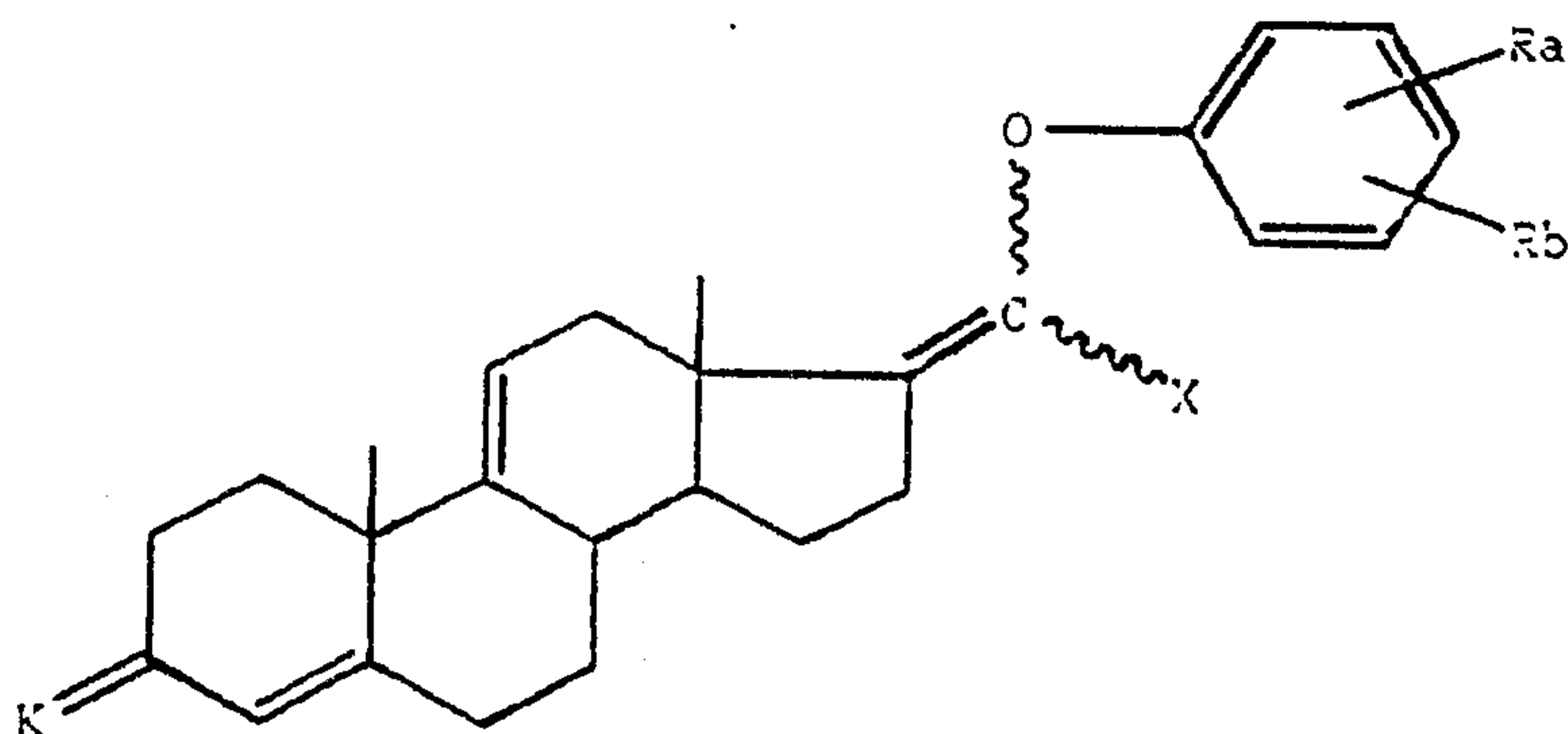
Les conditions de la réduction du composé de formule (I) sont identiques à celles qui ont été précisées plus haut pour la réduction du composé de formule (V).

L'agent oxydant que l'on fait réagir avec le composé de formule (XVI) peut être par exemple le complexe pyridine -SO₃ en opérant dans le diméthylsulfoxyde et avantageusement, en présence d'une base faible, par exemple la triéthylamine ou peut être le dicyclohexylcarbodiimide, en opérant dans le diméthylsulfoxyde en présence d'acide phosphorique, ou encore, plus généralement, il peut être tout agent oxydant connu de l'homme de métier pour oxyder une fonction alcool en fonction aldéhyde.

L'agent d'acyloxylation que l'on fait agir sur le composé de formule (XVII) peut être l'un de ceux mentionnés plus haut pour l'acyloxylation des composés de formule (XV).

L'invention a enfin pour objet, à titre de produits industriels nouveaux et notamment à titre de produits intermédiaires nécessaire à l'une ou l'autre des applications des composés de formule (I) telles que définies précédemment ;
- les composé de formule (B) :

25



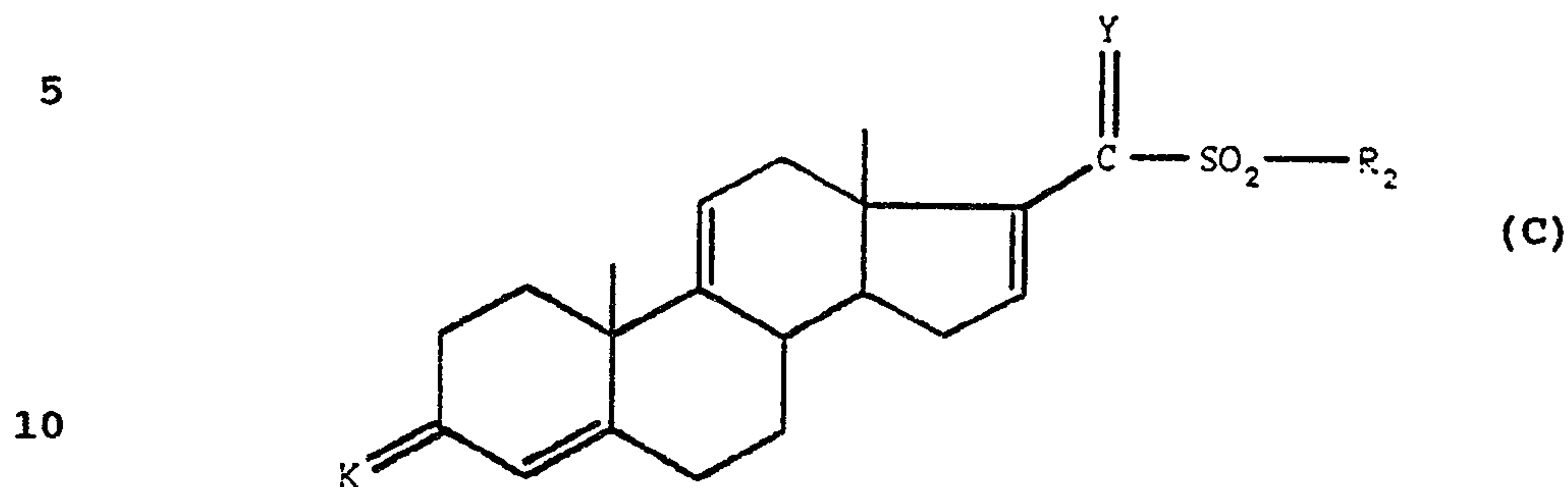
(B)

30

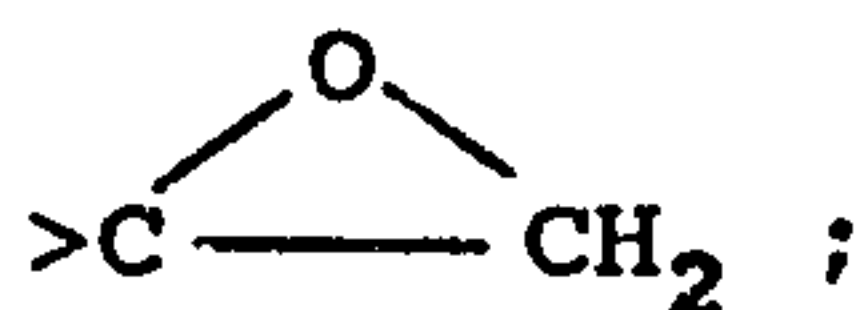
35

dans laquelle K, R_a et R_b sont définis comme précédemment et X représente un radical CH₂OH ou CO₂R, R étant défini comme précédemment ;

- les composés de formule (C) :

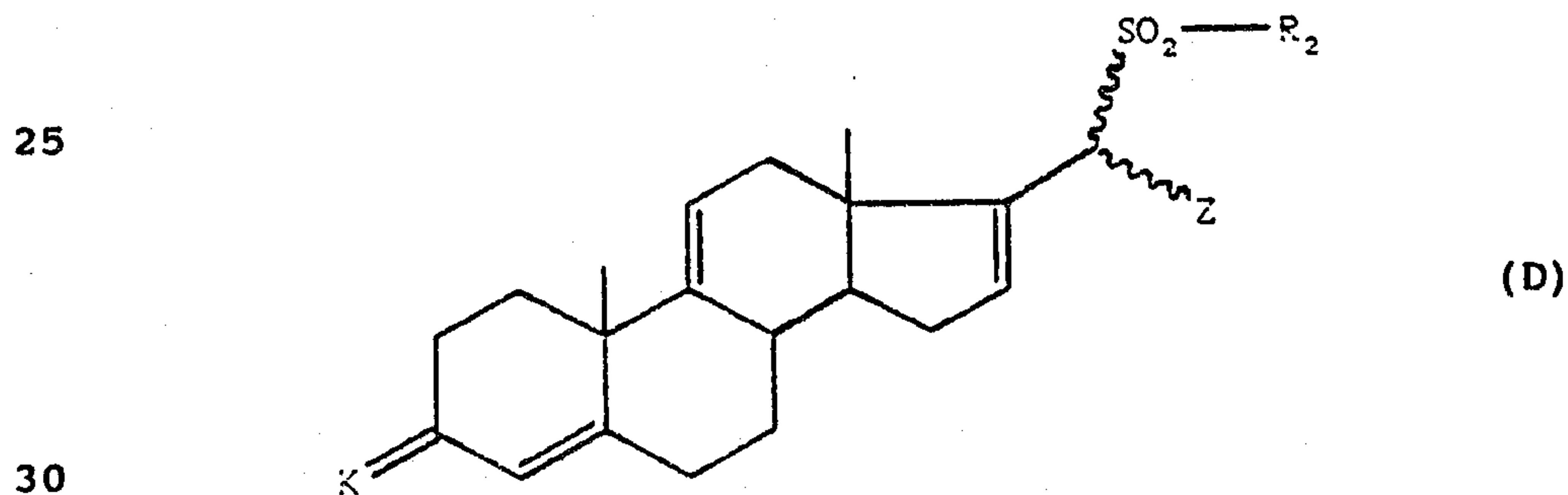


dans laquelle K et R₂ sont définis comme précédemment et le
15 groupement >C=Y représente un groupement >CH₂, >C=CH₂ ou



- les composés de formule (XII) telle que définie précédem-
20 ment ;

- les composés de formule (D) :

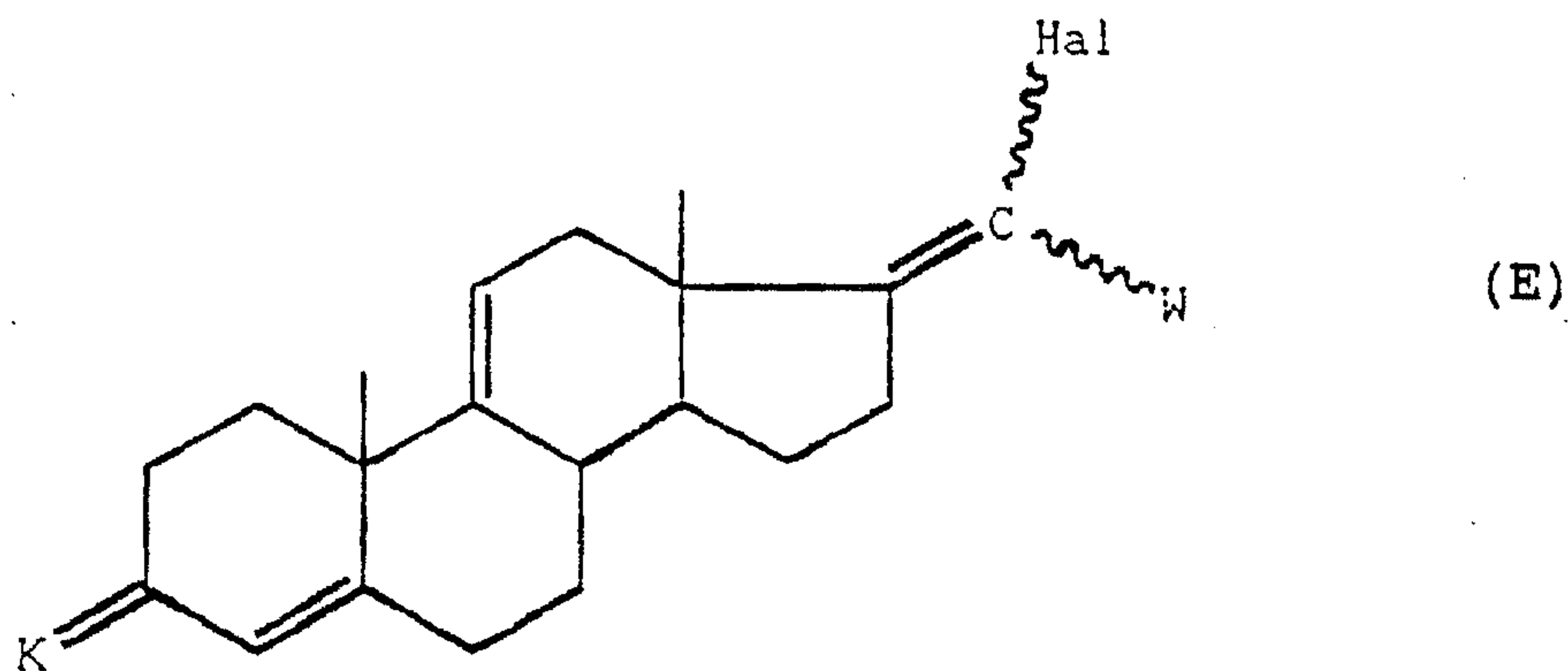


dans laquelle K et R₂ sont définis comme précédemment et Z
représente un radical CO₂R, R étant défini comme précédemment,
35 ou un atome d'halogène ;

- les composés de formule (XV) telle que définie précédem-
ment ;

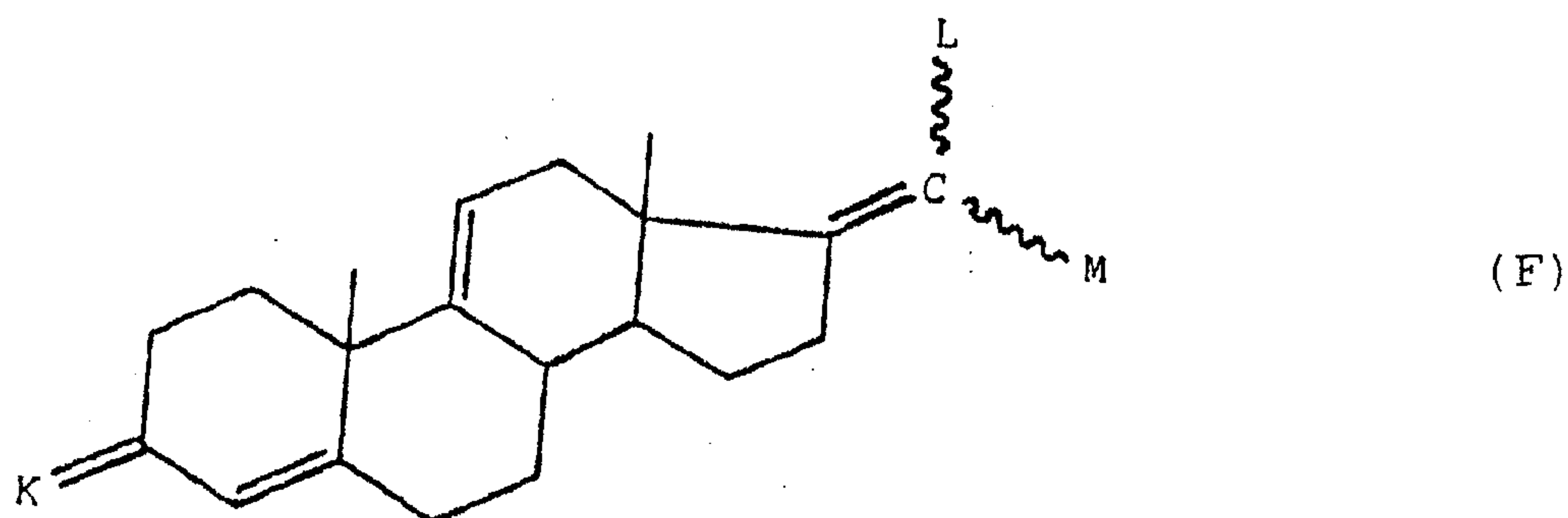
- les composés de formule (E) :

- 17 -



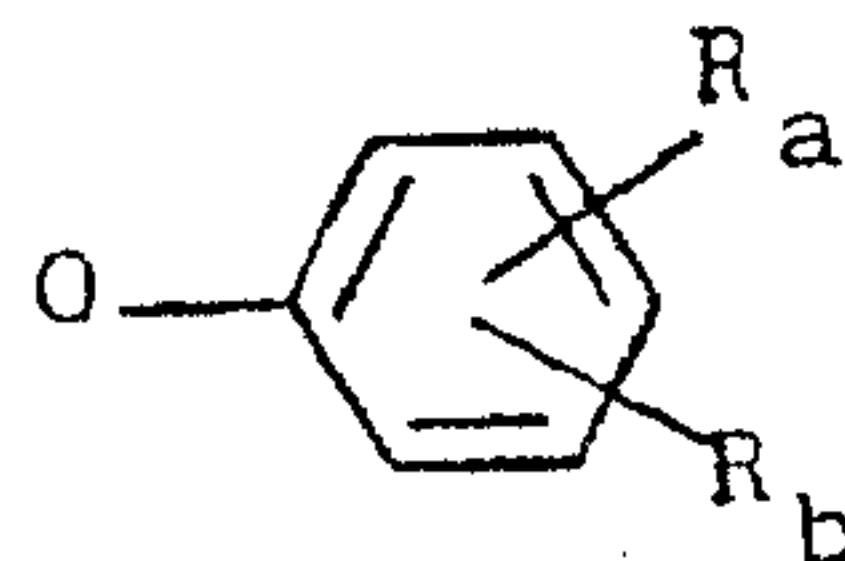
dans laquelle K et Hal sont définis comme précédemment et W représente un radical $-\text{CH}_2\text{OH}$ ou $-\text{CHO}$.

10 Ces produits intermédiaires sont en partie englobés dans les formules génériques (F) et (G) qui suivent et que l'on retrouve dans les revendications annexées:



dans laquelle K est défini comme ci dessus, et

soit L représente un groupement



R_a et R_b identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène, un radical alkyle renfermant de 1 à 4 atomes de carbone, un radical alkoxy renfermant de 1 à 4 atomes de carbone ou un radical hydroxy, M représente un radical

30

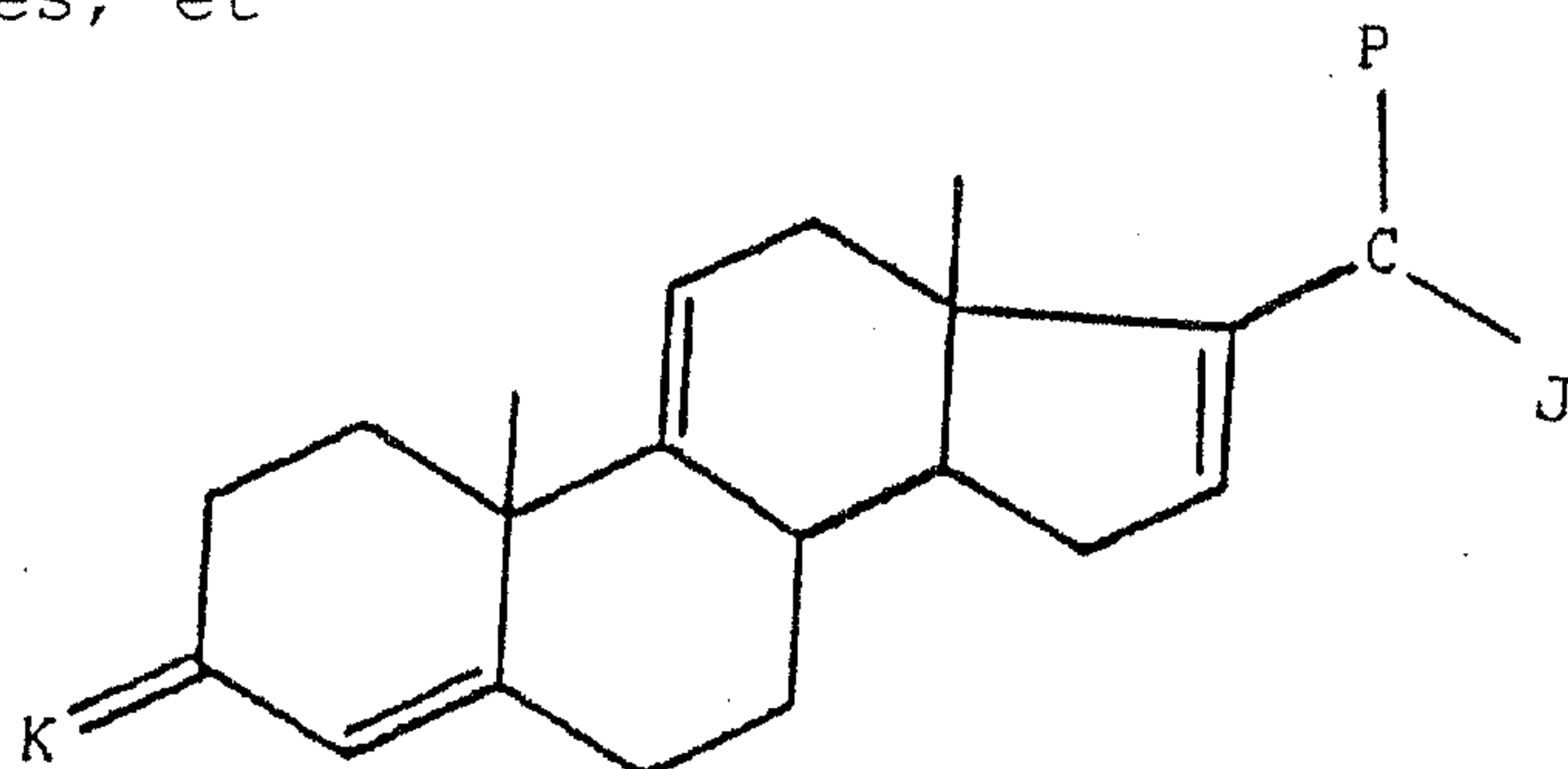
- 17a -

aralkyle de 7 à 15 atomes de carbone ou un reste trialkylsilyle, triphénylsilyle ou diphényltert-butyle silyle,

soit L représente un atome de chlore ou de brome et M représente un radical CH_2OH ,

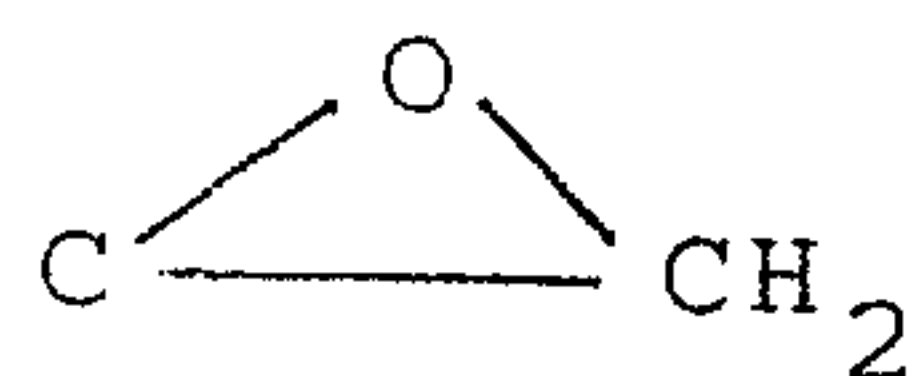
et les traits ondulés symbolisent l'une quelconque des formes isomères; et

10



(G)

dans laquelle K est défini comme ci dessus, le groupement C-P représente un groupement CH_2 , $\text{C}=\text{CH}_2$ ou



et le groupement C-J représente un groupement

$\text{C}-\text{SO}_2\text{R}_2$, ou bien le groupement C-P représente un groupement

20 $-\text{C} \sim \text{SO}_2\text{R}_2$ et le groupement C-J représente un groupement

$\text{C} \sim \text{CO}_2\text{R}$ ou $\text{C}-\text{Hal}_1$, R_2 représentant un radical méthyle,

phényle, tolyle ou xilyle, R représentant un radical alkyle

renfermant de 1 à 6 atomes de carbone, un radical aralkyle

renfermant de 7 à 15 atomes de carbone ou un reste

trialkylsilyle, triphénylsilyle ou diphényltert-butyle

silyle, Hal_1 représente un atome d'halogène, Hal_2

représente un atome de chlore, de brome ou d'iode, les

traits ondulés symbolisant l'une quelconque des formes

isomères.

30

- 17b -

Le composé de formule (A) est un intermédiaire très utile dans la synthèse de divers composés thérapeutiquement actifs, comme décrit, par exemple, dans le brevet français 1 241 109.

Le composé de formule (II) est décrit, par exemple, dans le brevet US 3 023 229.

Les exemples suivants illustrent l'invention sans toutefois la limiter.

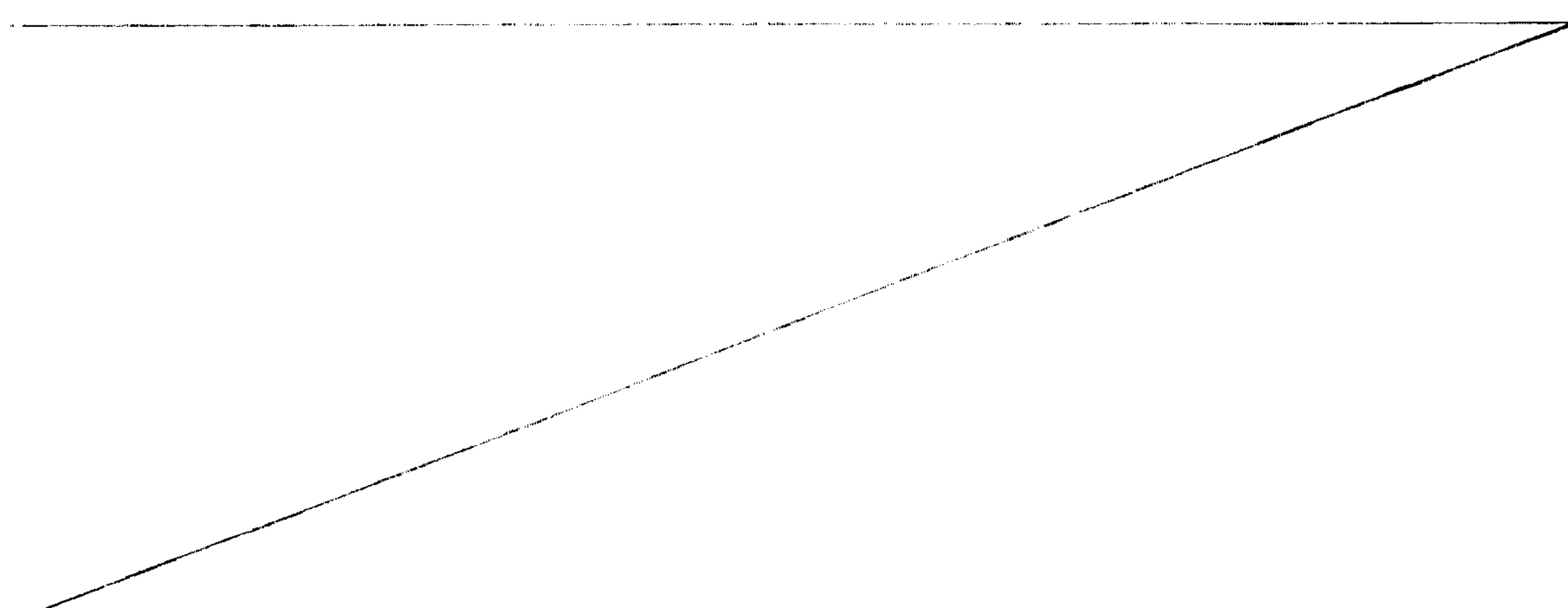
EXEMPLE 1 : 20-chloro 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] pregna-4,9(11),17(20)-trièn-21-oate de méthyle

STADE A : Androsta-4,9-diène 3,17-dione

10 On mélange sous gaz inerte, 500 g de 9alpha-hydroxy androst-4-ène 3,17-dione et 1 l d'anhydride acétique puis ajoute à température ambiante 50 g d'acide paratoluène sulfonique. On agite pendant 3 h puis ajoute lentement, à température ambiante, 500 cm³ d'acide formique. On agite pendant 16 heures, verse lentement le mélange réactionnel dans 3,5 l d'eau et agite pendant 2 h à température ambiante. On essore, lave à l'eau, sèche et obtient 463,9 g de produit attendu. $\alpha_D^{20} = + 212^\circ$ (c = 1 % DMF).

STADE B : 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] androsta-4,9-dièn-17-one.

20 On mélange sous gaz inerte, 3 g de produit obtenu au stade A, 30 cm³ de méthanol et 1 cm³ d'éthane dithiol. On ajoute lentement à 20/25°C, 0,1 cm³ d'acide chlorhydrique 22°Bé. On refroidit à 0/+ 5°C, agite 1 h, essore les cristaux, les lave au méthanol, puis à l'eau et les sèche. On obtient



3,65 g de produit attendu. F = 179°C.

Spectre IR (CHCl₃)

Absorption à 1733 et 1405 cm⁻¹ (17 céto)

Absorption à 1645 cm⁻¹ (C=C delta4).

5 STADE C : 20-chloro 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] pregna-4,9(11),17(20)-trièn-21-oate de méthyle

On introduit sous agitation et gaz inerte, 21,8 g de poudre de zinc dans 150 cm³ de tétrahydrofurane, puis ajoute lentement à -15/-20°C, 13,7 cm³ de tétrachlorure de titane. On 10 maintient l'agitation à -15°C pendant 15 mn, puis ajoute lentement à -20°C, une solution de 30 g de 3,3-[(1,2-éthane-diyl) bis(thio)] androsta-4,9-dièn-17-one et 15 cm³ de tri-chloroacétate de méthyle dans 150 cm³ de tétrahydrofurane. On maintient l'agitation pendant 10 mn à -20°C, puis laisse 15 revenir à 20°C et, après 1 h 30 mn, ajoute à +10/+15°C, 150 cm³ de mélange eau-pyridine (4-1). On agite pendant 1 h, puis acidifie par le mélange acide chlorhydrique concentré (50 cm³)-eau glacée (150 cm³) à +10/+15°C. On extrait au 20 chlorure de méthylène et après lavage à l'eau, séchage et évaporation de solvant, obtient 40 g de produit attendu brut. On dissout ce produit dans du chlorure de méthylène et le traite par un mélange silice-alumine. On filtre, évapore en partie le solvant, ajoute de l'éther isopropylique, évapore à nouveau partiellement le solvant, glace et essore les cris- 25 taux. On obtient en 2 jets 35 g de produit attendu cristallisé, sous forme d'un mélange de 2 isomères.

Spectre IR (CHCl₃)

Absorption à 1649 cm⁻¹ C=C (4,5)

1719-1436 cm⁻¹ CO₂CH₃

30 1637-1605 cm⁻¹ 2 bandes C=C.

Spectre RMN (CDCl₃ - 400 MHz ppm)

Isomère 1 : 18 CH₃ = 0,95 - 19 CH₃ = 1,19 - CO₂CH₃ = 3,79 - H₁₁ = 5,42.

Isomère 2 : 18 CH₃ = 1,00 - 19 CH₃ = 1,18 - CO₂CH₃ = 3,81 - 35 H₁₁ = 5,37.

H₄ = 5,49 et -CH₂S- = 3,30.

EXEMPLE 2 : 21-acétoxy pregna-4,9(11),16-triène-3,20-dione

STADE A : 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] 20-phénoxy pregna-

4,9(11),17(20)-trièn-21-oate de méthyle

On mélange sous gaz inerte, 130 cm³ de méthyléthylcétone, 13 g de 20-chloro 3,3[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] pregna-4,9(11),17(20)-trièn-21-oate de méthyle, 8,12 g de phénol et 5 11,95 g de carbonate de potassium. On porte au reflux sous agitation pendant 26 heures, chasse la majeure partie du solvant, reprend par une solution aqueuse de bicarbonate de sodium, extrait à l'acétate d'éthyle, sèche et évapore le solvant. On cristallise le produit dans le méthanol et obtient 10 6,85 g de produit attendu. F = 184°C. On chromatographie les liqueurs mères sur silice en éluant avec un mélange chlorure de méthylène-cyclohexane (7/3) et obtient à nouveau 3,21 g de produit attendu, lequel est constitué d'un mélange de 2 isomères.

15 Spectre RMN (CDCl₃ - 400 MHz ppm)

Isomère 1 : 19 CH₃ = 1,13 (s) - 18 CH₃ = 0,87 (s) - CH₂-S = 3,2 à 3,4 - CO₂CH₃ = 3,62 (s) - H₁₁ = 5,32 (d).

Isomère 2 : 19 CH₃ = 1,20 - 18 CH₃ = 1,10 - CO₂CH₃ = 3,66 - H₁₁ = 5,44 (d) - H₄ = 5,29 (s) - H aromatiques = 6,88.

20 STADE B : 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] 21-hydroxy 20-phénoxy pregna-4,9(11),17(20)-triène

On mélange sous gaz inerte 45 cm³ de toluène et 8,3 g du produit obtenu au stade A, refroidit à 0/+5°C et ajoute lentement à +5/+7°C, 29 cm³ d'une solution 1,2 M d'hydrure de 25 diisobutyl aluminium dans le toluène. On maintient à +5°C sous agitation pendant 1 h 30 mn puis ajoute lentement à +10/+15°C, 1 cm³ de méthanol puis 5 cm³ de soude à 36° Bé et 20 cm³ d'eau. Après 1 heure à +10°C, on filtre, lave à l'eau, puis au chlorure de méthylène à 10 % de méthanol. On décante la phase 30 organique, la lave à l'eau, sèche et évapore le solvant. On reprend le produit brut par 30 cm³ de méthanol, glace et essore. On obtient 6,67 g de produit attendu. F = 228°C.

Spectre RMN (CDCl₃ - 300 MHz ppm)

18 CH₃ = 0,85 (s) - 19 CH₃ = 1,13 (s) - CH₂-S = 3,1 à 3,4 - 35 CH₂OM = 4,16 - H₁₁ = 5,33 - H₄ = 5,47 - H aromatiques = 6,92 (d), 6,98 (t) et 7,26 (t).

STADE C : 21-hydroxy 20-phénoxy pregna-4,9(11),17(20)-trièn-3-one

On mélange à température ambiante 1,349 g de produit obtenu au stade précédent et 13,5 cm³ de mélange méthanol-chlorure de méthylène-eau (5/1/1), agite une demi-heure, puis ajoute 54 mg d'iode. On ajoute ensuite en 3 heures, 0,4 cm³ d'eau oxygénée à 110 vol. puis poursuit l'agitation pendant 1 heure environ. On neutralise ensuite le mélange par addition de thiosulfate de sodium 0,2 N, extrait au chlorure de méthylène, lave la phase organique à l'eau, la sèche et évapore le solvant. On chromatographie le produit brut sur silice en éluant au mélange cyclohexane-acétate d'éthyle (6-4) et obtient 1,005 g de produit attendu. F = 149°C.

Spectre IR (CHCl₃)

Absorption à 1662, 1613 et 866 cm⁻¹ (delta4-3-one) ;
1596-1491 cm⁻¹ (φ-O) ; 3609 cm⁻¹ (OH libre) ;
1596 cm⁻¹ + épaulement à 1591 cm⁻¹ (φ-O-C=C).

STADE D : pregna-4,9(11)diène-17alpha,21-diol-3,20-dione

On mélange sous gaz inerte 1,5 g de produit obtenu au stade précédent et 15 cm³ de toluène, refroidit à +5°C et ajoute 13,8 mg d'acétylacétonate de vanadium. On ajoute à la solution en 5 mn à +5°C, 0,5 cm³ d'hydropéroxyde de tert-butyle à 70 %, agite pendant 15 mn à +5°C puis laisse remonter à température ambiante et agite encore 1 h. On rajoute alors 0,1 cm³ d'hydropéroxyde de tert-butyle, agite 2 h 15 mn puis ajoute 2 cm³ d'une solution 0,5 M de thiosulfate de sodium. On agite 15 mn, ajoute 6 cm³ d'acide chlorhydrique 2N et agite pendant 3 h. On extrait au chlorure de méthylène à 10 % d'éthanol, lave la phase organique à l'eau saturée de chlorure de sodium, sèche et évapore à sec. On reprend le résidu par un mélange éthanol-chlorure de méthylène au reflux, chasse le chlorure de méthylène, glace, essore et obtient 1,14 g de produit que l'on traite comme ci-dessus, cette fois par un mélange chlorure de méthylène-méthanol. On obtient 1,015 g de produit attendu (F > 264°C).

Spectre RMN (CDCl₃ + pyridine deutérée - 300 MHz ppm)

18 CH₃ = 0,62 (s) - 19 CH₃ = 1,33 (s) - CO-CH₂-OH = 4,35 (d) et 4,79 (d) - H₁₁ = 5,55 (d) - H₄ = 5,74 (s) - Autre proton = 5,71.

STADE E : 17alpha,21-diacétoxy pregna-4,9(11)diène-3,20-dione

On mélange sous gaz inerte 4 g de produit obtenu selon le procédé décrit au stade précédent, 0,15 g de diméthylaminopyridine, 16 cm³ de toluène et 5,9 g d'anhydride acétique. On porte au reflux pendant 20 heures puis après refroidissement, 5 ajoute 1 cm³ d'eau et évapore à sec. On reprend au chlorure de méthylène et ajoute 1,2 cm³ d'acide chlorhydrique 22°Bé. On agite à température ambiante pendant 1 heure, lave à l'eau, sèche et évapore à sec. On obtient 4,9 g de produit attendu brut que l'on solubilise dans 40 cm³ de chlorure de méthylène 10 en présence d'alumine. Après 10 mn d'agitation on filtre, ajoute environ 1 volume de méthanol et concentre à chaud la solution jusqu'à cristallisation. On refroidit, essore les cristaux, les lave au méthanol et les sèche. On obtient 2,9 g de produit attendu.

15 Spectre IR (CHCl₃)

Absence d'OH.

Absorption à 1735 cm⁻¹ (-OAC), 1665 et 1614 cm⁻¹
(delta4-3-one)

STADE F : 21-acétoxy pregna-4,9(11),16triène-3,20-dione

20 On mélange sous gaz inerte 180 cm³ de diméthylformamide et 3 g d'acétate de potassium, porte à ébullition, distille lentement 60 cm³ de diméthylformamide, refroidit à 115°C et introduit 30 g de produit obtenu au stade précédent. On maintient ensuite à 115°C pendant 3 h., distille une partie du 25 solvant, refroidit à 40°C environ et, en maintenant l'agitation, on ajoute 200 cm³ d'eau. On agite 1 h. à température ambiante, essore et sèche les cristaux formés. On les reprend par 50 cm³ de méthanol, chauffe à 45°C puis refroidit à 0°C, essore les cristaux et les sèche. On obtient 16,2 g de produit 30 attendu.

$\alpha_D^{20} = + 166^\circ \pm 2.5$ (c = 1 % DMF).

EXEMPLE 3 : 21-acétoxy pregna-4,9(11),16-triène-3,20-dione

STADE A : 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] 17-[[4-méthylphényl) sulfonyl] méthyl] androsta-4,9(11)16-triène

35 On mélange sous gaz inerte, à température ambiante, 12 cm³ de diméthylformamide, 200 mg de phénol, 300 mg de carbonate de potassium, 2 g de tolylsulfinate de sodium et 2 g de produit obtenu à l'exemple 1. On chauffe à 105°C pendant

22 heures puis ajoute 0,7 g de carbonate de potassium et 1,5 cm³ d'eau. On porte à 100°C pendant 1 h puis ajoute 10 cm³ de soude 2N et maintient à 100°C pendant 4 heures. On refroidit à 10°C, verse lentement dans 60 cm³ d'acide chlorhydrique 5 2N, agite 30 mn et essore le produit. On le reprend par du chlorure de méthylène, lave à l'eau, sèche et évapore le solvant. On chromatographie le résidu sur silice en éluant au mélange cyclohexane-acétate d'éthyle (8-2) et obtient, après cristallisation dans le méthanol, 1,65 g de produit attendu.

10 F = 198°C.

Spectre IR (CHCl₃)

Absorptions à 1643 cm⁻¹ (delta4), 1598, 1494, 1317, 1303 et 1150 cm⁻¹ (Tosyle).

Spectre RMN (CDCl₃ - 400 MHz ppm)

15 18 CH₃ = 0,63 (s) - 19 CH₃ = 1,16 (s) - H₁₁ = 5,37 - H₄ = 5,49 - H₁₆ = 5,77 - H éthanediyl = 3,20 à 3,40 (m) - H aromatiques = 7,33 (d), 7,75 (d) (J = 8 Hz) - CH₃ tosyle = 2,45 (s) - H₂₀ = 1,01, 1,44 et 1,77 à 2,42 (m), 3,76 (d) et 3,82 (d) (J = 15 Hz).

20 STADE B : 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis-(thio)] 20-[(4-méthylphényl) sulfonyl] pregna-4,9(11)16,20-tétraène

On mélange à température ambiante, sous gaz inerte, 1,5 cm³ de diméthylformamide, 0,3 g de produit obtenu au stade A, 0,1 g de carbonate de potassium et 0,1 g de paraformal-
25 déhyde, agite pendant 20 heures, puis porte à 60°C environ pendant 3 heures. On refroidit à + 10°C, ajoute 10 cm³ d'eau, agite 30 mn et essore. On reprend les cristaux par du chlorure de méthylène, sèche et évapore le solvant. On chromatographie le résidu sur silice en éluant au mélange cyclohexane-acétate
30 d'éthyle (7-3) et obtient 0,28 g de produit attendu.

Spectre IR (CHCl₃)

Absence d'OH.

Spectre RMN (CDCl₃ - 300 MHz ppm)

35 18 CH₃ = 0,67 (s) - 19 CH₃ = 1,15 (s) - H₁₁ = 5,34 (m) - H₄ = 5,48 - H éthanediyl = 3,20 à 3,40 - H₁₆ = 6,40 (m) - H₂₁ = 5,94 et 6,48 - H aromatiques = 7,28 (d) et 7,68 (d) - CH₃ tosyle = 2,42 (s).

STADE C : 20-21-époxy 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis-(thio)] 20-

[(4-méthylphényl) sulfonyl] pregna-4,9(11)16-triène

On mélange à température ambiante, sous gaz inerte, 2 g de produit obtenu comme décrit au stade B, 12 cm³ de dioxanne, 2 cm³ d'eau et ajoute simultanément en 1 h à pH \approx 11, 3,23 cm³ de soude 2N et 0,39 cm³ d'eau oxygénée à 50 %. On agite à température ambiante et, après 2 h., ajoute 0,3 cm³ de soude 2N et 0,06 cm³ d'eau oxygénée à 50 %, puis, après 7 h., 0,03 cm³ d'eau oxygénée à 50 %. Après 16 h. à température ambiante, on verse dans l'eau saturée de chlorure de sodium et

10 extrait au chlorure de méthylène. On lave l'extrait à l'aide d'une solution 0,5 M de thiosulfate de sodium puis à l'eau, sèche et évapore le solvant. On chromatographie le résidu sur silice en éluant au mélange chlorure de méthylène-hexane (8-2) et obtient 1,55 g de produit attendu.

15 Spectre RMN (CDCl₃ - 300 MHz ppm)

18 CH₃ = 0,31 (s) et 0,66 (s) - 19 CH₃ = 1,12 (s) et 1,13 (s) - CH₃- Φ = 2,44 (s) et 2,47 (s) - CH₂-O époxyde = 2,85 (d), 2,99 (d) et 3,68 (d) - thiocétal = 3,2 à 3,4 - H₁₁ = 5,19 et 5,32 - H₄ = 5,47 - H₁₆ = 6,29 (m) et 6,39 (m) - Φ SO₂ = 7,33

20 (m) et 7,73 (m).

STADE D : 21-acétoxy 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] pregna-4,9(11)16-triène-20-one.

On mélange sous gaz inerte, 7,5 cm³ de polyéthylène glycol, 1 g de produit obtenu au stade C et 0,8 g d'acétate de

25 sodium. On chauffe par un bain à 48°C pendant 2 h 45 mn, refroidit à 0/+5°C, verse dans l'eau glacée, agite pendant 30 mn, essore, lave les cristaux à l'eau et les dissout dans le chlorure de méthylène. On sèche la solution et amène à sec. On reprend au chlorure de méthylène, ajoute de l'éther iso-

30 propylique et chasse le chlorure de méthylène. On refroidit et essore les cristaux formés.

On évapore le filtrat à sec et chromatographie le résidu sur silice en éluant au chlorure de méthylène. On obtient 0,62 g de produit attendu. F = 172°C.

35 Spectre IR (CHCl₃)

Acétate 1748 cm⁻¹

Cétone conjuguée -C=C 1589 cm⁻¹

Delta4 à 1644 cm⁻¹

Spectre RMN (CDCl₃ - 300 MHz ppm)

18 Me = 0,85 (s) - 19 Me = 1,19 (s) - OAC = 2,19 (s) -
 C-CH₂O = 4,91, 5,05 (d, J = 16) - H₁₁ = 5,45 (m) - H₄ = 5,50 -
 O

5 H₁₆ = 6,76 (m).

STADE E : 21-acétoxy pregna-4,9(11)16-triène-3,20-dione

On mélange à température ambiante 1 g de produit obtenu
 au stade D et 12 cm³ d'un mélange méthanol-eau-chlorure de
 méthylène (5-1-2). On ajoute 0,042 g d'iode, agite pendant
 10 15 mn puis ajoute en 3 h. 0,32 cm³ d'eau oxygénée à 50 %. On
 maintient sous agitation pendant 16 heures puis ajoute 6 cm³
 d'une solution 0,2 N de thiosulfate de sodium. On extrait au
 chlorure de méthylène, lave à l'eau, sèche et évapore à sec.
 On chromatographie le résidu sur silice en éluant au mélange
 15 cyclohexane-acétate d'éthyle (1-1) et obtient 0,66 g de pro-
 duit attendu que l'on cristallise dans l'éther isopropylique.
 F = 128°C.

Spectre IR (CHCl₃)

Absorptions à 1748 cm⁻¹ (acétate) et 1684, 1664, 1614 et
 20 1590 cm⁻¹ (cétones conjuguées).

Spectre RMN (CDCl₃ - 300 MHz ppm)

18 CH₃ = 0,89 (s) - 19 CH₃ = 1,36 (s) - H₁₁ = 5,55 (m) - H₄ =
 5,76 (d) - H₂₁ = 4,91 et 5,06 (d, J = 16 Hz).

EXEMPLE 4 : 21-acétoxy pregna-4,9(11),16-triène-3,20-dione

25 STADE A : 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] 20-[(4-méthylphé-
 nyl) sulfonyl] pregna-4,9(11)16-trièn-21-oate de méthyle

On mélange sous gaz inerte à température ambiante 60 cm³
 de diméthylformamide, 25 cm³ de toluène, 10 g de tolylsul-
 finate de sodium, 1 g de phénol, 2 g de carbonate de sodium et
 30 0,56 cm³ de tris[2-(2-méthoxyéthoxy) éthyl] amine. On porte au
 reflux du toluène et distille pour éliminer l'eau. On refroidit
 à 90/100°C et ajoute 10 g de produit obtenu à l'exemple 1.
 On maintient à 100°C environ pendant 10 h., ajoute 2 g de
 tolylsulfinate de sodium et poursuit le chauffage pendant
 35 6 heures. On refroidit à 5/10°C et verse lentement dans
 500 cm³ d'eau et de glace renfermant 7 g de phosphate monoso-
 dique. On extrait au chlorure de méthylène, lave la phase
 organique à l'eau, sèche et évapore à sec. On chromatographie

le résidu sur silice en éluant au mélange cyclohexane-acétate d'éthyle (90-10) et obtient 9,9 g de produit attendu.

Spectre IR (CHCl_3)

Absorptions à 1743 cm^{-1} (C=O), 1330 , 1148 cm^{-1} (SO_2), 1598 ,
5 1493 cm^{-1} (aromatiques), 1645 cm^{-1} (C=C-delta4).

Spectre RMN (CDCl_3 - 400 MHz ppm)

18 $\text{CH}_3 = 0,65$ (s) - 19 $\text{CH}_3 = 1,17$ (s) - $\text{H}_{14} = 1,04$ et $1,45$ à
2,45 (m) - $\Phi\text{-CH}_3 = 2,45$ (s) - $\text{S-CH}_2\text{-CH}_2\text{-S} = 3,24$ à $3,40$ (m) -
 $\text{COOCH}_3 = 3,66$ et $3,72$ (2s) - $\text{H}_{20} = 4,53$ et $4,55$ (2s) - $\text{H}_{11} =$
10 $5,38$ (m) - $\text{H}_4 = 5,50$ (s) - $\text{H}_{16} = 6,00$ et $6,15$ (2s) - H_3 et $\text{H}_5\Phi$
 $= 7,33$ (d, $J = 8$ Hz) - H_2 et $\text{H}_6 = 7,72$ et $7,77$ (2d, $J = 8$ Hz).

STADE B : 17-[chloro [(4-méthylphényl) sulfonyl] méthyl] 3,3-
[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] androsta-4,9(11),16(17)-triène

On mélange sous gaz inerte 14 cm^3 de dioxanne et $6,4$ g de
15 produit obtenu au stade A. On ajoute lentement à $20/25^\circ\text{C}$, le
mélange de 13 cm^3 d'hypochlorite de sodium et $3,4$ g de potasse
en pastilles, agite pendant 1 h 30, puis refroidit à $+10^\circ\text{C}$ et
ajoute lentement une solution de $1,4$ g de thiosulfate de
sodium à $5\text{H}_2\text{O}$ dans $1,4 \text{ cm}^3$ d'eau puis $1,4 \text{ cm}^3$ de lessive de
20 soude à 32°Bé . On laisse la température remonter à $20/25^\circ\text{C}$
puis porte pendant 3 h à 40°C . On refroidit à $+10^\circ\text{C}$ et ajoute
lentement 60 cm^3 d'acide chlorhydrique 2N. On agite dans un
bain de glace pendant 1 h., filtre les cristaux formés, les
lave à l'eau et les reprend au chlorure de méthylène. On sèche
25 la solution et évapore le solvant. On chromatographie le
résidu sur silice en éluant au chlorure de méthylène. On
obtient $3,73$ g de produit attendu. $F \sim 250^\circ\text{C}$.

Spectre RMN (CDCl_3 - 300 MHz ppm)

18 $\text{CH}_3 = 0,75$ et $0,81$ - 19 $\text{CH}_3 = 1,19$ (s) - $\text{CH}_3\text{-}\Phi = 2,47$ -
30 $\text{S-CH}_2\text{-CH}_2\text{-S} = 3,2$ à $3,4$ - $\text{SO}_2\text{-CH-} = 5,01$ et $5,04$ - $\text{H}_{11} =$
 $5,41$ - $\text{H}_4 = 5,50$ - $\text{H}_{16} = 6,20$ et $6,41$ - $\text{-}\Phi\text{-SO}_2 = 7,36$ (d) $7,83$
(d, dédoublé).

STADE C : 20,21-époxy 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] 20-[(4-
méthylphényl) sulfonyl] pregna-4,9(11),16-triène

35 On mélange à $+10^\circ\text{C}$, sous gaz inerte, $2,7 \text{ cm}^3$ de chlorure
de méthylène, $0,55$ g de produit obtenu au stade B, $0,2$ g de
paraformaldéhyde, $0,03$ g de chlorure de benzyl triéthyl-
ammonium et 2 cm^3 de lessive de soude à 32°Bé . On agite en

laissant remonter la température à 20/25°C. Après 2 h 30, on rajoute 0,075 g de paraformaldéhyde et poursuit l'agitation pendant 1 heure. On verse dans une solution aqueuse saturée de chlorure de sodium, extrait au chlorure de méthylène, sèche et évapore à sec. On chromatographie le résidu sur silice en éluant au chlorure de méthylène et obtient 0,462 g de produit attendu.

Spectre RMN (CDCl₃ - ppm)

18 CH₃ = 0,31 - 0,66 ; 19 CH₃ = 1,12 - 1,13 ; H₁₁ = 5,19 (d) - 5,32 ; S-CH₂-CH₂-S = 3,24 (m - 1H) - 3,36 ; H₄ = 5,47 ; H₁₆ = 6,30 et 6,39 ; CH₂ époxyde = 2,86 (d) - 2,99 (d) - 3,68 ; Φ -CH₃ = 2,44 (d) - 2,47 et 7,33 (d) - 7,73 (d).

STADE D : 21-acétoxy pregna-4,9(11),16-triène-3,20-dione

On opère comme indiqué aux stades D et E de l'exemple 3 et obtient le produit attendu.

EXEMPLE 5 : 21-acétoxy pregna-4,9(11),16-triène-3,20-dione

STADE A : 21-bromo 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] pregna-4,9(11)16-trièn-20-one

On mélange sous gaz inerte 1,55 g de produit obtenu au stade C de l'exemple 4 et 8 cm³ de chlorure de méthylène. On y ajoute à -1/+1°C, 0,95 g de bromure de lithium puis 0,18 cm³ de méthanol. On maintient sous agitation à -1/+1°C pendant 7 heures, puis ajoute à 22°C maxium, 6 cm³ d'eau. On agite pendant 10 mn, décante la phase organique et la lave à l'eau puis la décolore au charbon actif et la sèche. On obtient ainsi une solution chlorométhylénique du produit attendu, utilisé sous cette forme pour le stade suivant.

Un échantillon de produit obtenu par évaporation du solvant a été isolé pour analyse.

Spectre RMN (CDCl₃ - 300 MHz ppm)

18 CH₃ = 0,85 (s) - 19 CH₃ = 1,20 (s) - thiocétal = 3,2 à 3,4 - CO-CH₂-X = 4,17 - H₁₁ = 5,46 - H₄ = 5,50 - H₁₆ = 6,83 (m).

STADE B : 21-acétoxy 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] pregna-4,9(11)16-trièn-20-one

On évapore à demi volume environ 9,5 cm³ de solution dans le chlorure de méthylène du produit 21-bromo obtenue comme décrit au stade A, puis ajoute 4 cm³ de diméthylformamide et

poursuit la distillation du chlorure de méthylène. On ajoute ensuite, sous gaz inerte à la suspension obtenue, à 25°C environ, 0,8 g d'acétate de potassium, 0,08 cm³ d'acide acétique et 0,04 cm³ d'eau, puis maintient sous agitation à 25°C pendant 1 heure. On chauffe ensuite à 60°C environ pendant 1 heure puis introduit lentement 1,4 cm³ d'eau. On refroidit à 20°C, essore les cristaux, les lave par un mélange eau-diméthylformamide et les sèche. On obtient 1,54 g de produit attendu identique à celui obtenu au stade D de l'exemple 3 et pouvant être purifié comme décrit dans cet exemple .

STADE C : 21-acétoxy pregna-4,9(11)16-triène-3,20-dione

On opère comme indiqué au stade E de l'exemple 3 et obtient le produit attendu.

EXEMPLE 6 : 21-acétoxy pregna-4,9(11),16-triène-3,20-dione

STADE A : 20-chloro 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)]
21-hydroxy pregna-4,9(11),17(20)-triène

On mélange sous gaz inerte 100 cm³ de toluène et 6 g de produit obtenu à l'exemple 1, refroidit à -20°C et introduit lentement 38 cm³ d'hydrure de diisobutylaluminium. On poursuit l'agitation pendant 1 heure puis ajoute lentement 3 cm³ de méthanol, puis 50 cm³ d'eau. On poursuit l'agitation pendant 30 mn, puis ajoute de l'acide chlorhydrique 2N, extrait à l'acétate d'éthyle, lave la phase organique à l'eau, sèche et évapore à sec. On empâte le résidu dans 20 cm³ d'éther isopropylique, glace, filtre et sèche le produit. On obtient 5,113 g de produit attendu. F = 198°C.

Spectre RMN (CDCl₃ - 300 MHz ppm)

18 CH₃ = 0,88 et 0,90 - 19 CH₃ = 1,18 (s) - H₁₁ = 5,40 (m) et 5,49 (m) - -S-CH₂-CH₂-S = 3,2 à 3,4 - H₄ = 5,5 - CH₂OH - 4,19 (m) - 4,27 (dd) et 4,40 (dd).

STADE B : 20-chloro 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] pregna-4,9(11),17(20)-trièn-21-al

On mélange à température ambiante, sous gaz inerte, 1 g de produit obtenu au stade A, 6 cm³ de diméthylsulfoxyde et 3,3 cm³ de triéthylamine. Après 15 mn, on ajoute lentement 1,47 g de complexe pyridine-SO₃ en maintenant la température à +20/+22°C. On poursuit l'agitation à cette température pendant 16 h, verse dans un mélange de 15 cm³ d'acide chlorhydrique 2N

et 20 cm³ d'eau glacée et agite pendant 30 mn. On essore l'insoluble, le lave à l'eau et le reprend par du chlorure de méthylène. On sèche la solution organique et évapore le solvant. On chromatographie le résidu sur silice en éluant au mélange cyclohexane-acétate d'éthyle (8-2) et après recristallisation dans 5 cm³ d'éther isopropylique on obtient 0,622 g de produit attendu. F = 230°C.

Spectre RMN (CDCl₃ - 300 MHz ppm)

18 CH₃ = 0,99 (s) - 1,08 (s) ; 19 CH₃ = 1,20 (s) - H₁₁ = 5,44 (m) ; -S-CH₂-CH₂-S = 3,2 à 3,4 (m) ; H₄ = 5,52 (s) ; H de CHO = 9,73 (s) - 9,91 (s) ; H₁₆ et autres = 1,40 à 2,95 (m).

STADE C : 21-acétoxy 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)] pregna-4,9(11),16-trièn-20-one.

On mélange sous gaz inerte 10 cm³ de diméthylsulfoxyde et 0,7 g d'acétate de sodium, porte à 60°C et introduit lentement 1,2 g de produit obtenu au stade B. On maintient sous agitation pendant 3 h à 70°C, refroidit, ajoute 20 cm³ d'eau saturée de chlorure de sodium, agite 30 mn et essore. On lave à l'eau et reprend au chlorure de méthylène, sèche et évapore le solvant. On chromatographie le résidu sur silice en éluant au mélange cyclohexane-acétate d'éthyle (8-2) et obtient 0,89 g de produit attendu, que l'on recristallise dans l'éther isopropylique. F = 183°C.

Spectre RMN (CDCl₃ - 300 MHz ppm)

18 CH₃ = 0,85 (s) ; 19 CH₃ = 1,19 (s) - H₁₁ = 5,45 (d) ; -S-CH₂-CH₂-S = 3,2 à 3,4 ; H₄ = 5,50 (s) ; CH₃ acétyl = 2,19 (s) ; CH₂21 = 4,91 (d;J=16) - 5,06 (d;J=16).

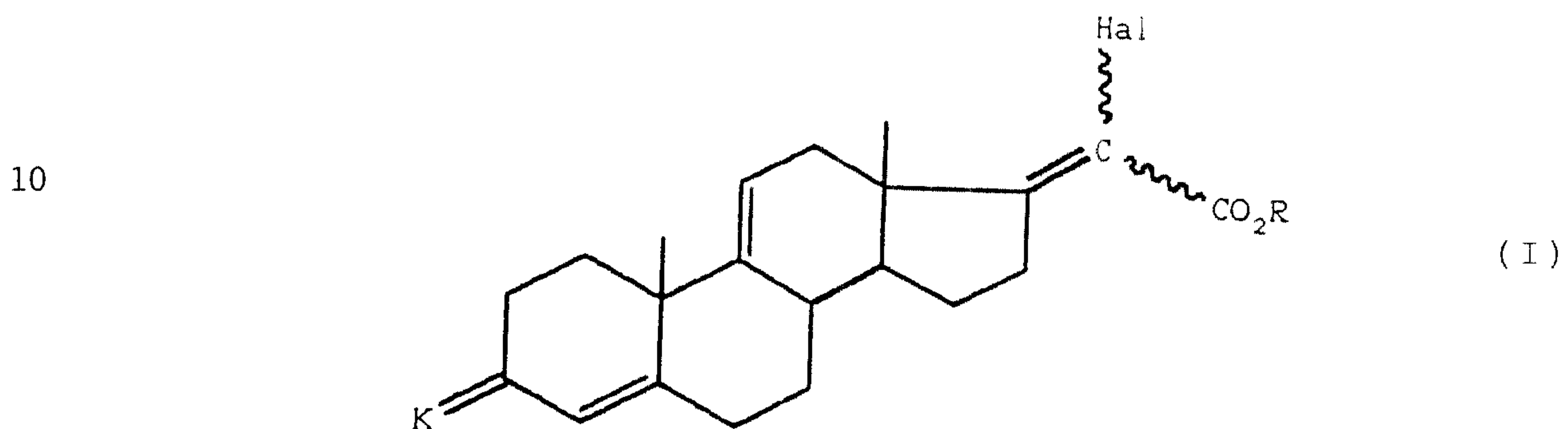
STADE D : 21-acétoxy pregna-4,9(11),16-triène-3,20-dione

On opère comme indiqué au stade E de l'exemple 3 en utilisant au départ le produit obtenu au stade C ci-dessus. On obtient le produit attendu.

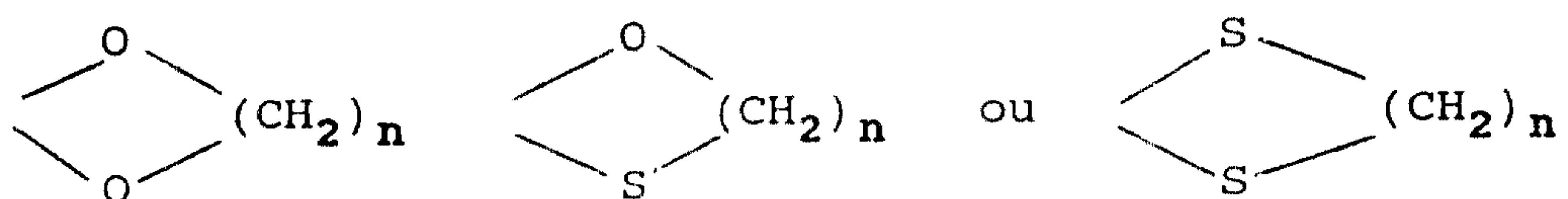
- 29 -

Les réalisations de l'invention, au sujet desquelles un droit exclusif de propriété ou de privilège est revendiqué, sont définies comme il suit:

1. Composé de formule (I):



20 dans laquelle Hal représente un atome de chlore ou de brome, R représente un radical alkyle renfermant de 1 à 6 atomes de carbone, un radical aralkyle renfermant de 7 à 15 atomes de carbone ou un reste silylé, K représente un groupement protecteur du radical oxo de formule:

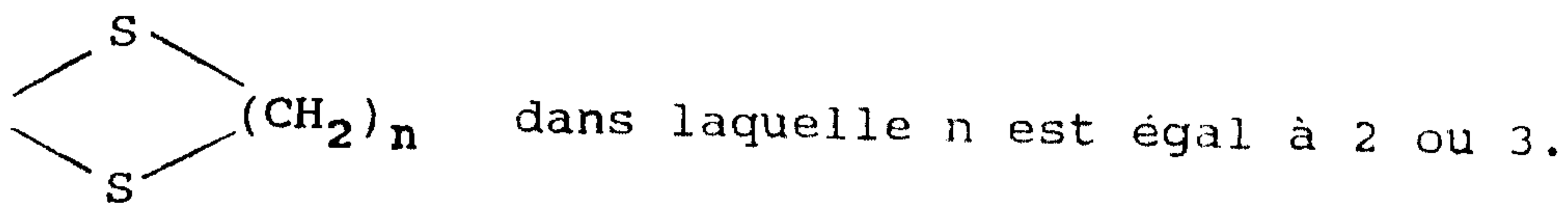


30 dans laquelle n est égal à 2 ou 3 et les traits ondulés symbolisent l'une quelconque des formes isomères.

2. Composé de formule (I) telle que définie à la revendication 1, dans laquelle Hal représente un atome de chlore, R représente un radical alkyle renfermant de 1 à 3

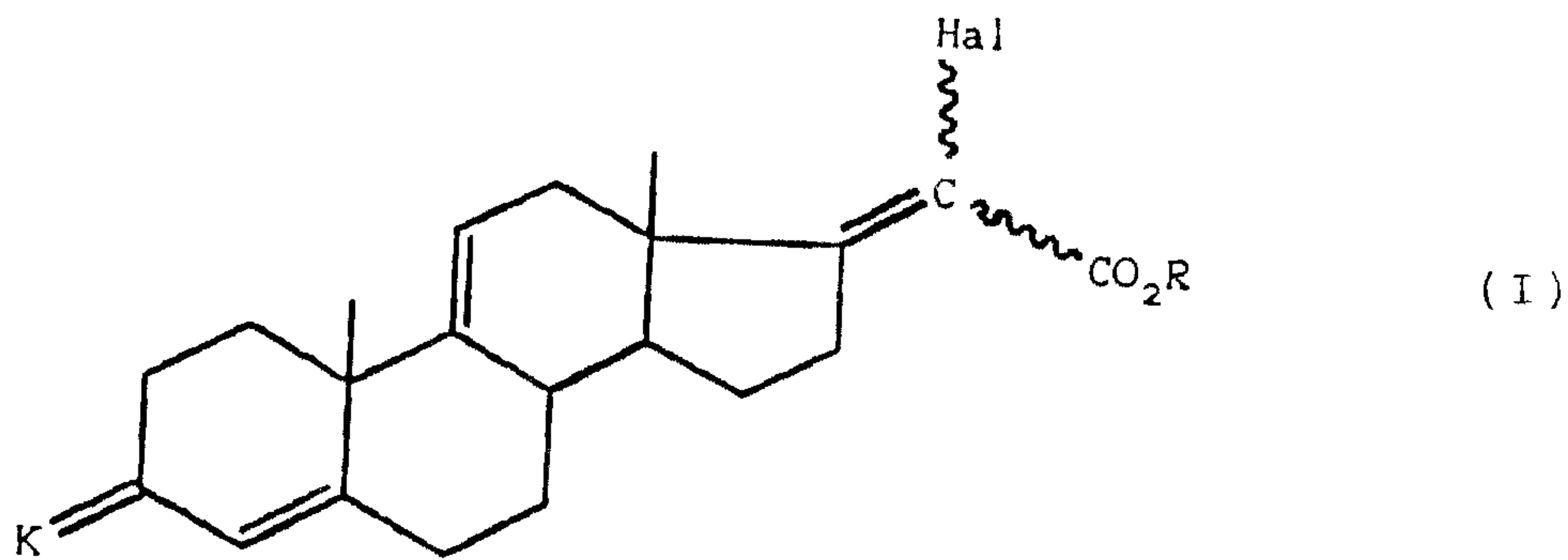
- 30 -

atomes de carbone et K représente un groupement de formule



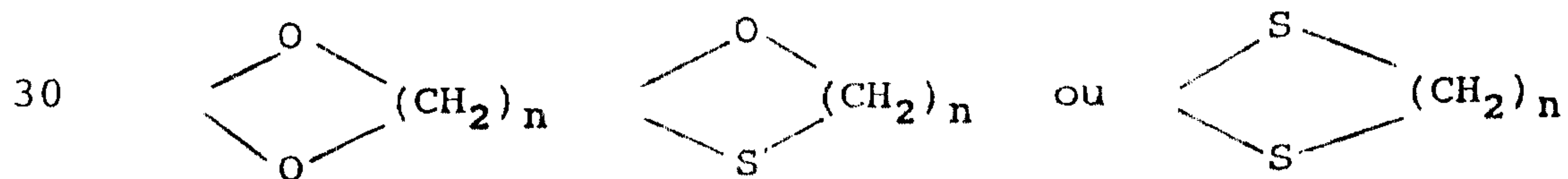
3. Le 20-chloro 3,3-[(1,2-éthanediyl) bis(thio)]
pregna-4,9(11),17(20)-trièn-21-oate de méthyle.

10 4. Procédé pour la préparation d'un composé de
formule (I):



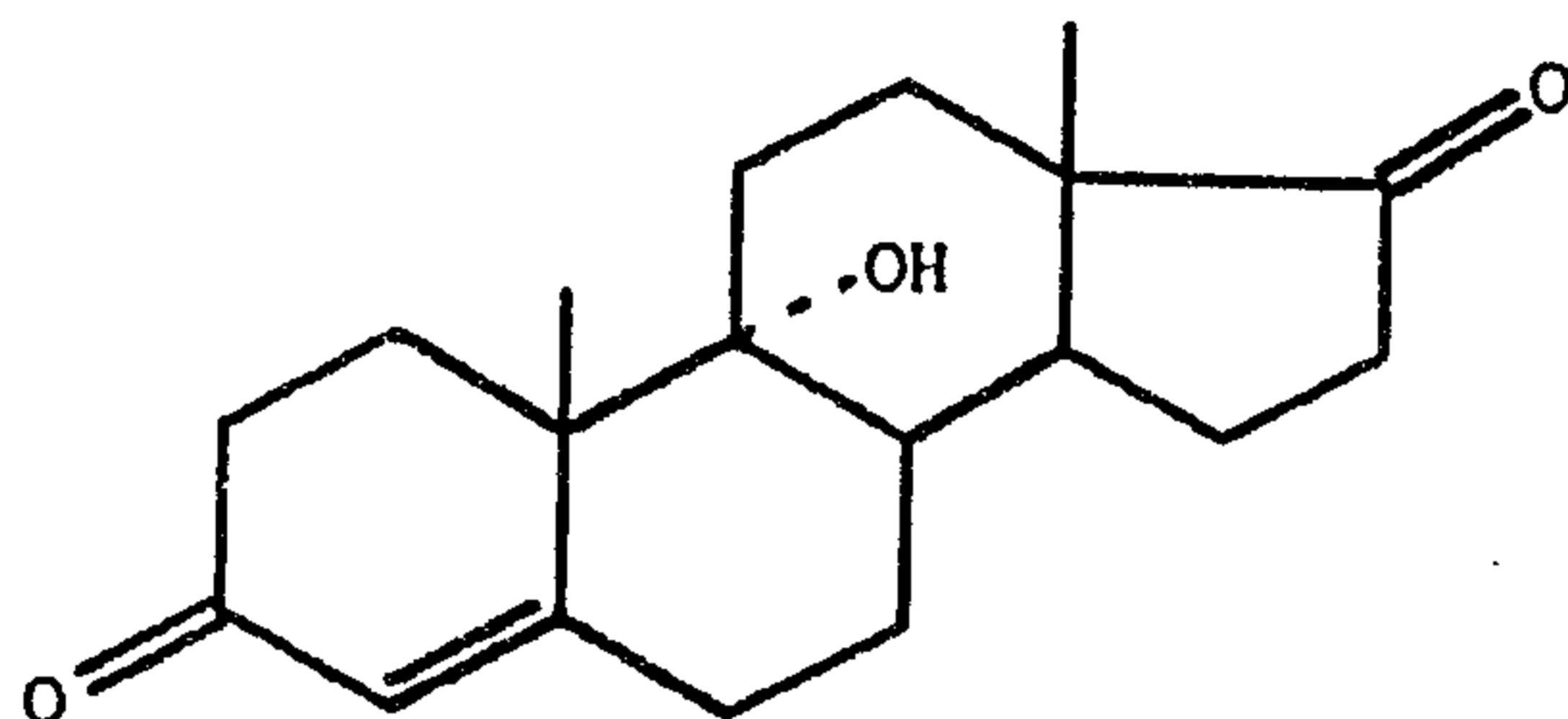
20

dans laquelle Hal représente un atome de chlore ou de brome,
R représente un radical alkyle renfermant de 1 à 6 atomes de
carbone, un radical aralkyle renfermant de 7 à 15 atomes de
carbone ou un reste silylé, K représente un groupement
protecteur du radical oxo de formule:



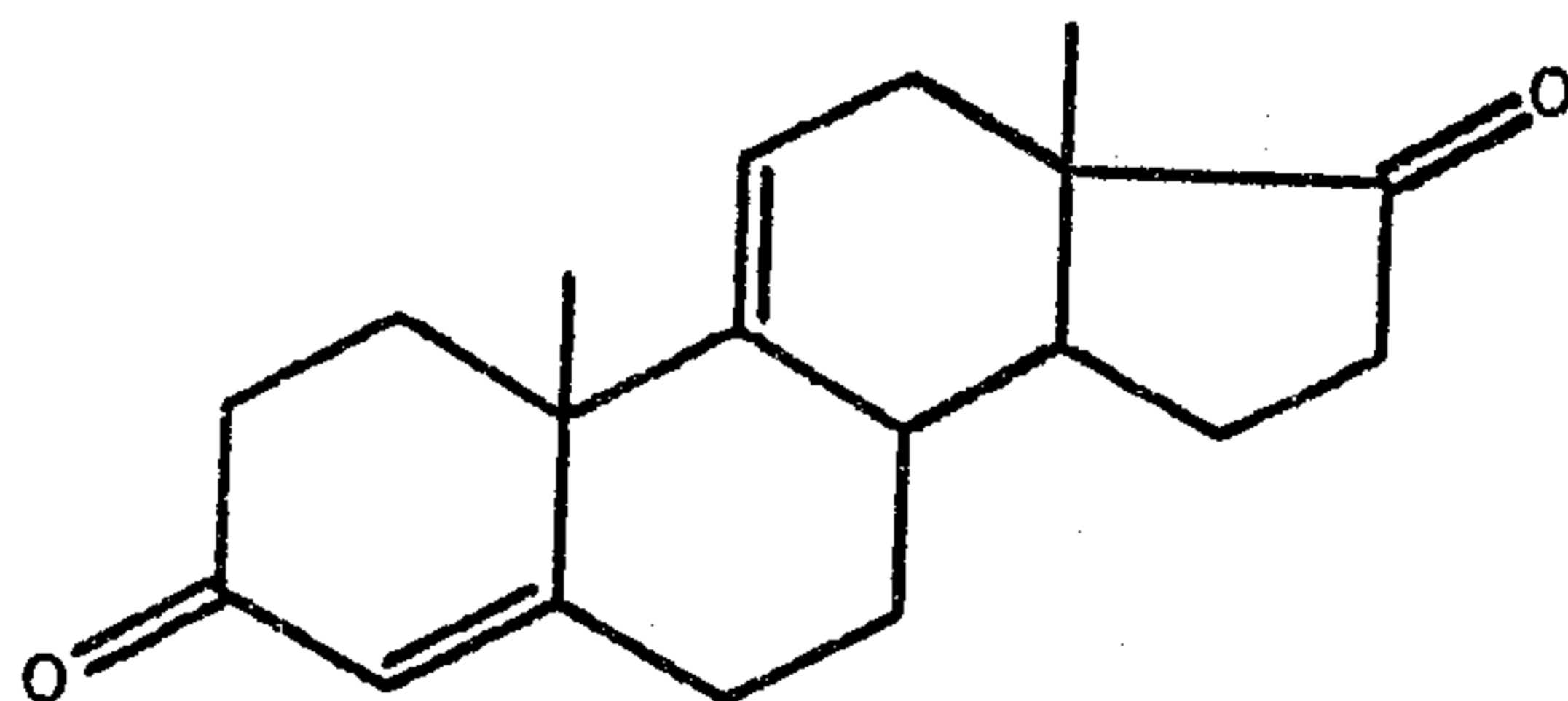
dans laquelle n est égal à 2 ou 3 et les traits ondulés

symbolisent l'une quelconque des formes isomères ou leurs mélanges; caractérisé en ce que l'on traite le composé de formule (II):



(II)

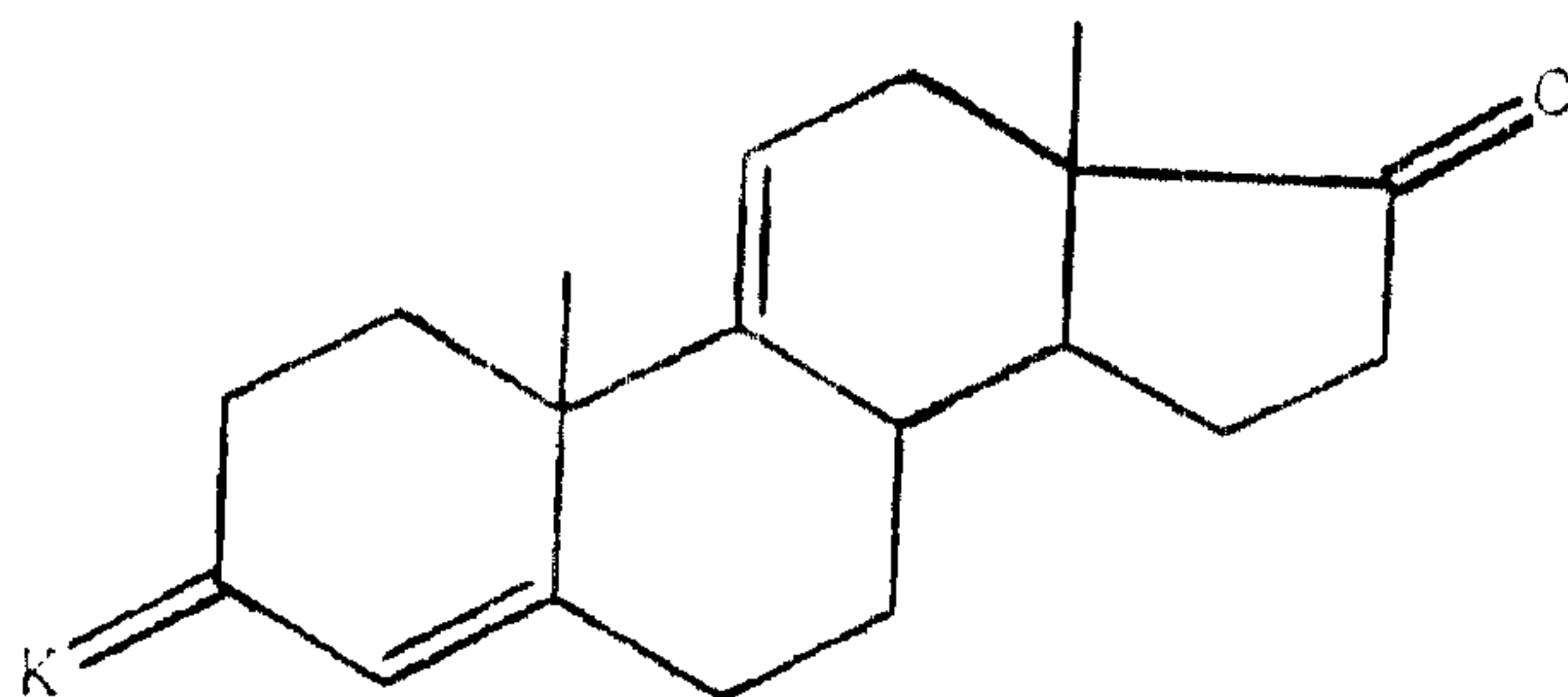
par l'anhydride acétique en présence d'un acide fort puis par un agent d'hydrolyse acide, pour obtenir le composé de formule (III):



(III)

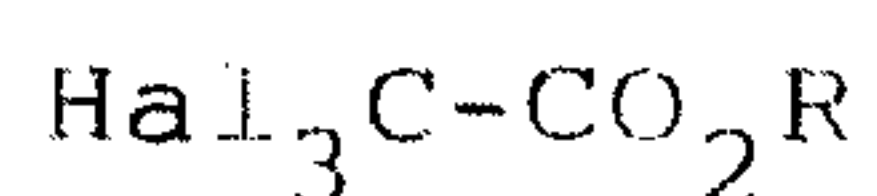
dont on bloque sélectivement la fonction 3-oxo par action d'un diol, d'un thiol ou d'un dithiol de formule $\text{HO}-(\text{CH}_2)_n-\text{OH}$, $\text{HO}-(\text{CH}_2)_n-\text{SH}$ ou $\text{HS}-(\text{CH}_2)_n-\text{SH}$ dans laquelle n est défini comme précédemment, pour obtenir un composé de formule (IV):

- 32 -



(IV)

dans laquelle K est défini comme précédemment sur lequel
 10 l'on fait réagir un composé de formule:

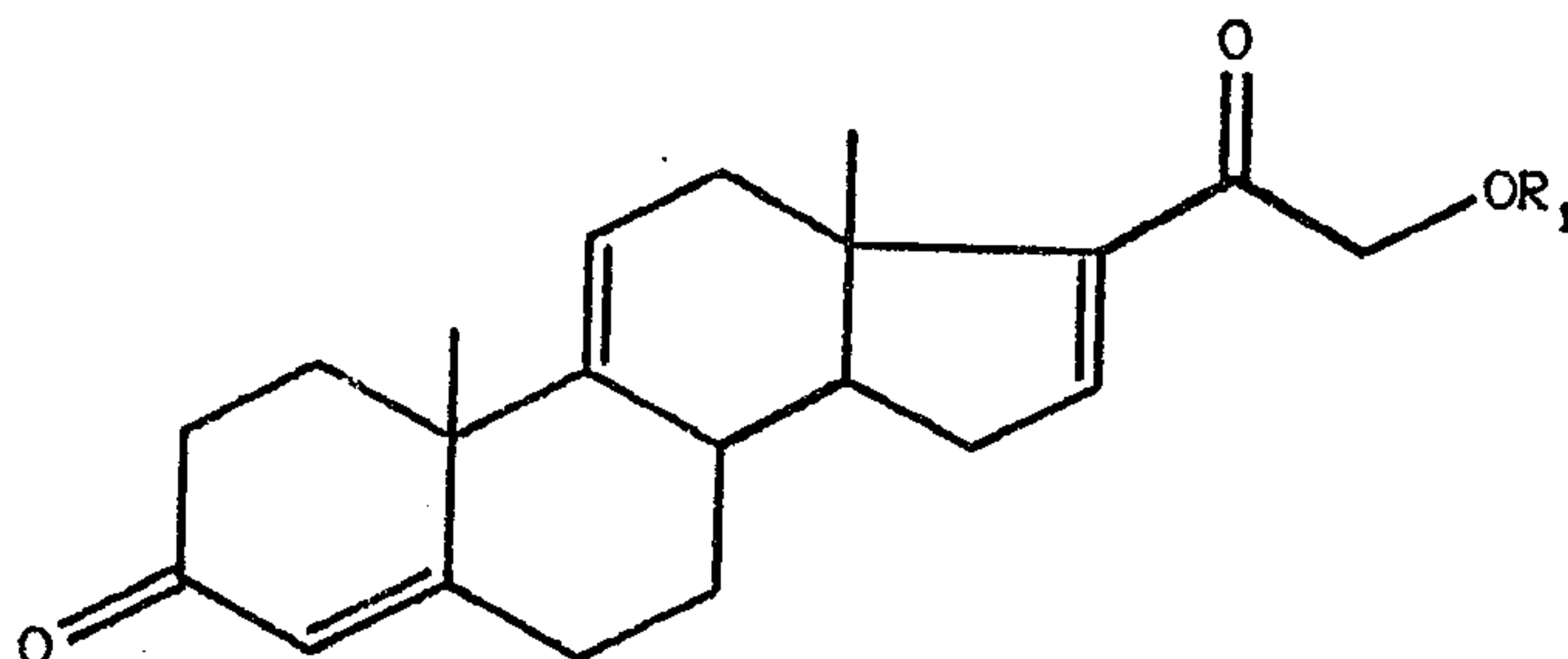


dans laquelle Hal et R sont définis comme précédemment en
 présence du zinc et d'un acide de Lewis pour obtenir le
 composé de formule (I) attendu.

5. Procédé selon la revendication 4, caractérisé
 en ce que:

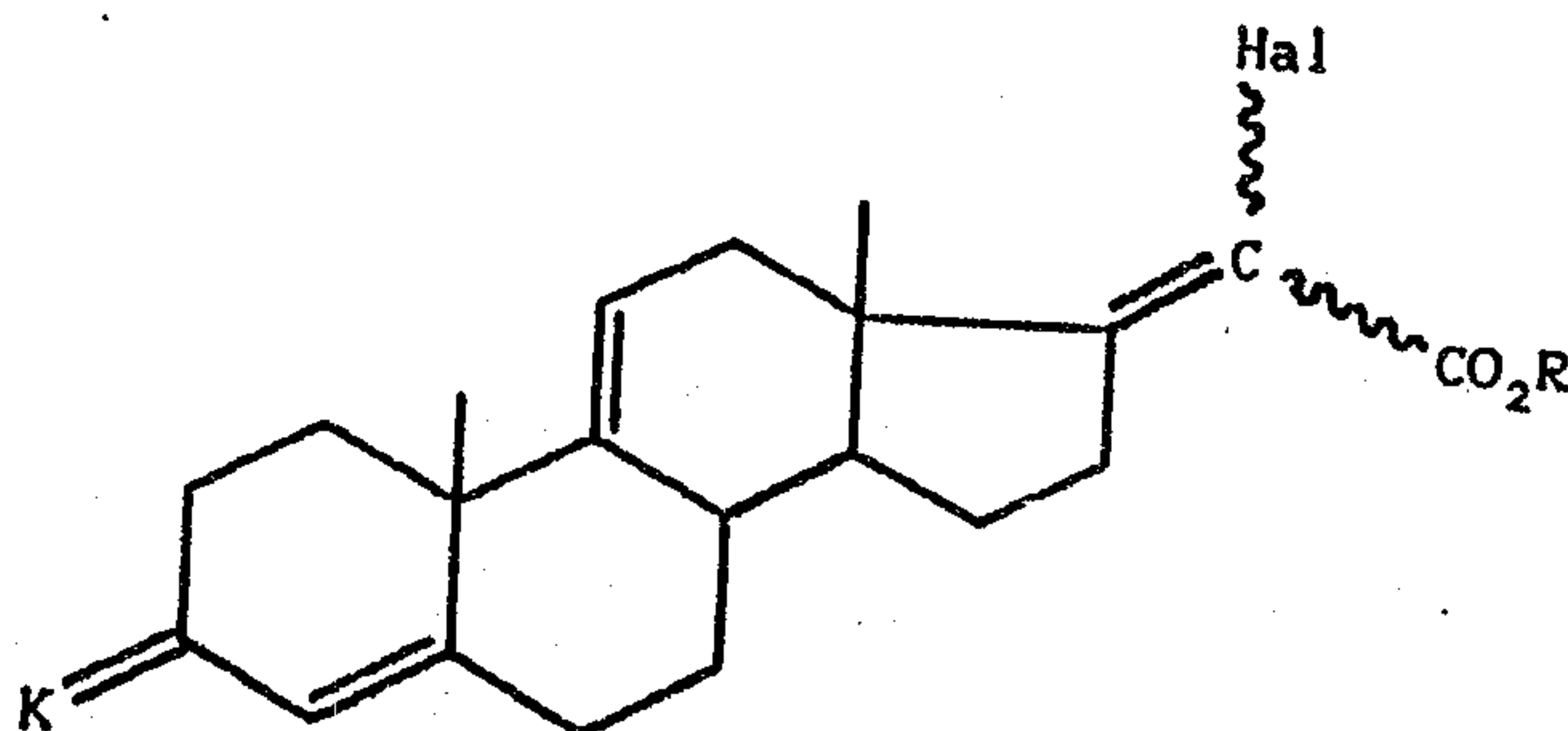
- 20 - l'acide fort en présence duquel on fait réagir
 l'anhydride acétique sur le composé de formule (II) est
 l'acide paratoluène sulfonique,
 - l'agent d'hydrolyse acide est l'acide formique,
 - l'agent de blocage de la fonction 3-oxo est l'éthane
 dithiol, utilisé en présence d'une quantité catalytique
 d'acide chlorhydrique ou bromhydrique concentré, et
 - l'acide de Lewis est le tétrachlorure de titane.

6. Usage d'un composé de formule (I) telle que
 30 définie à la revendication 1, pour la préparation d'un
 composé de formule (A):



(A)

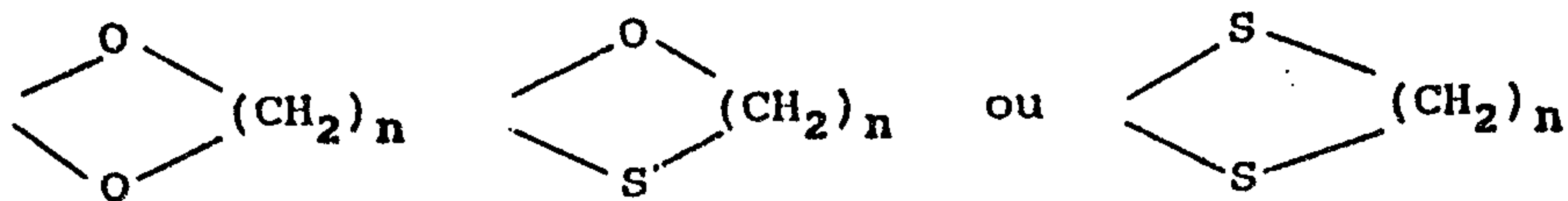
dans laquelle R₁ représente un radical acyle renfermant de 1 à 8 atomes de carbone, caractérisé en ce que l'on traite un composé de formule (I):



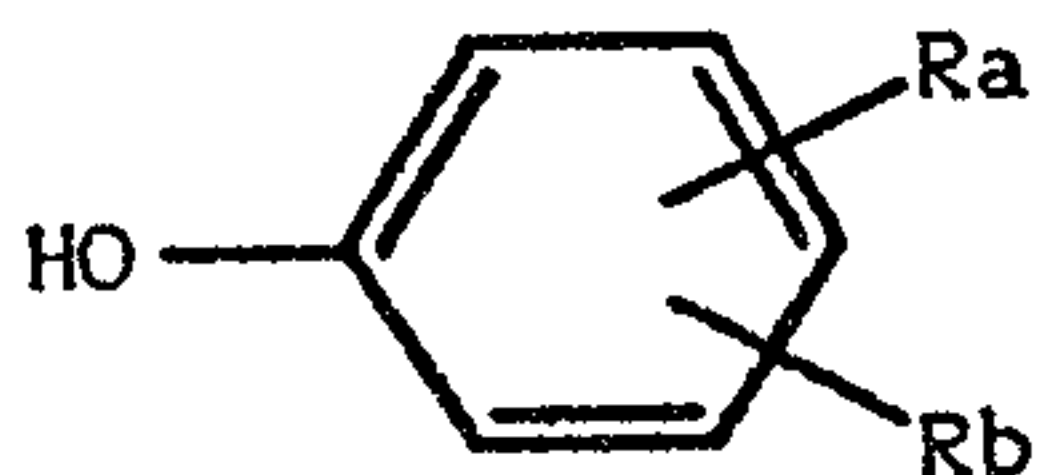
(I)

dans laquelle Hal représente un atome de chlore ou de brome, R représente un radical alkyle renfermant de 1 à 6 atomes de carbone, un radical aralkyle renfermant de 7 à 15 atomes de carbone ou un reste silylé, K représente un groupement protecteur du radical oxo de formule:

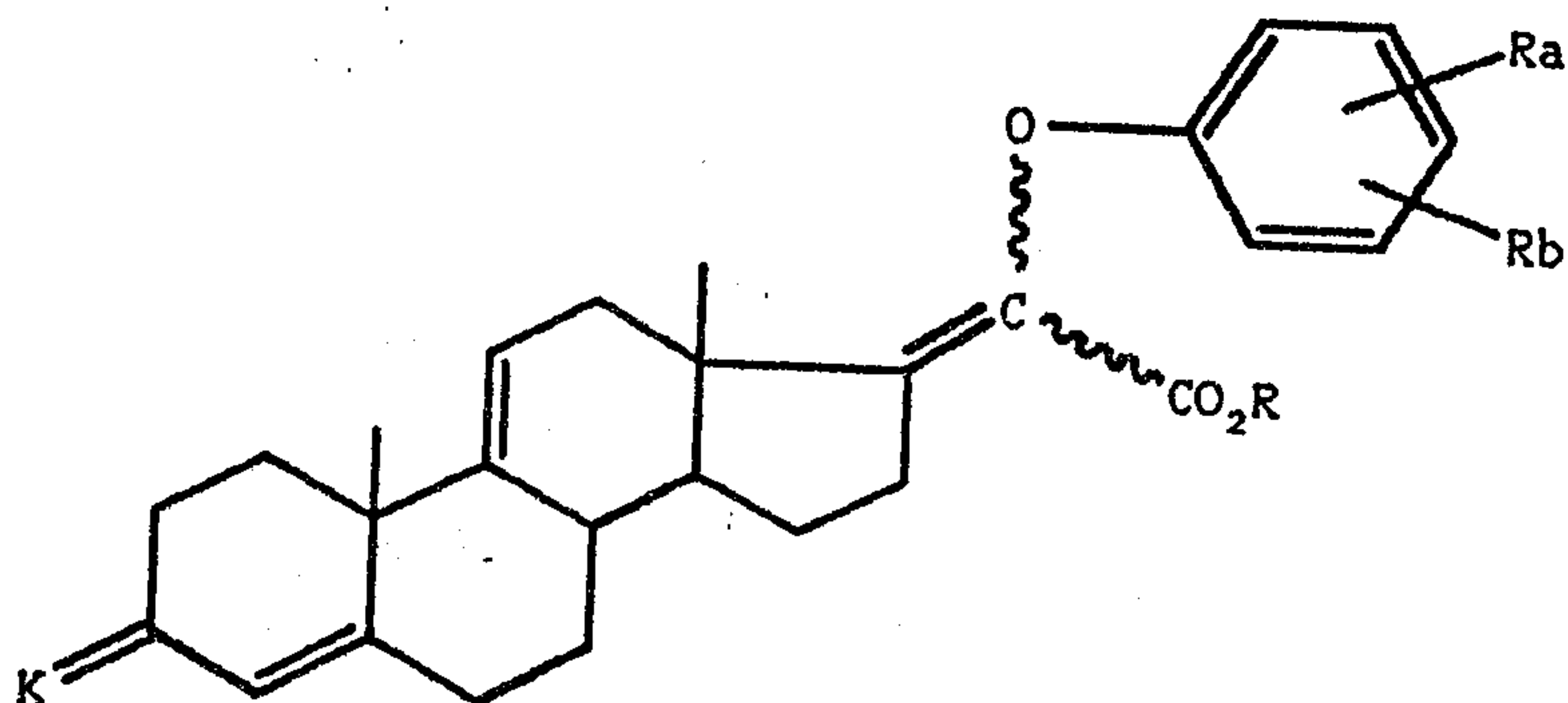
2069248



dans laquelle n est égal à 2 ou 3 et les traits ondulés symbolisent l'une quelconque des formes isomères ou leurs mélanges, en milieu basique, par un phénol de formule:

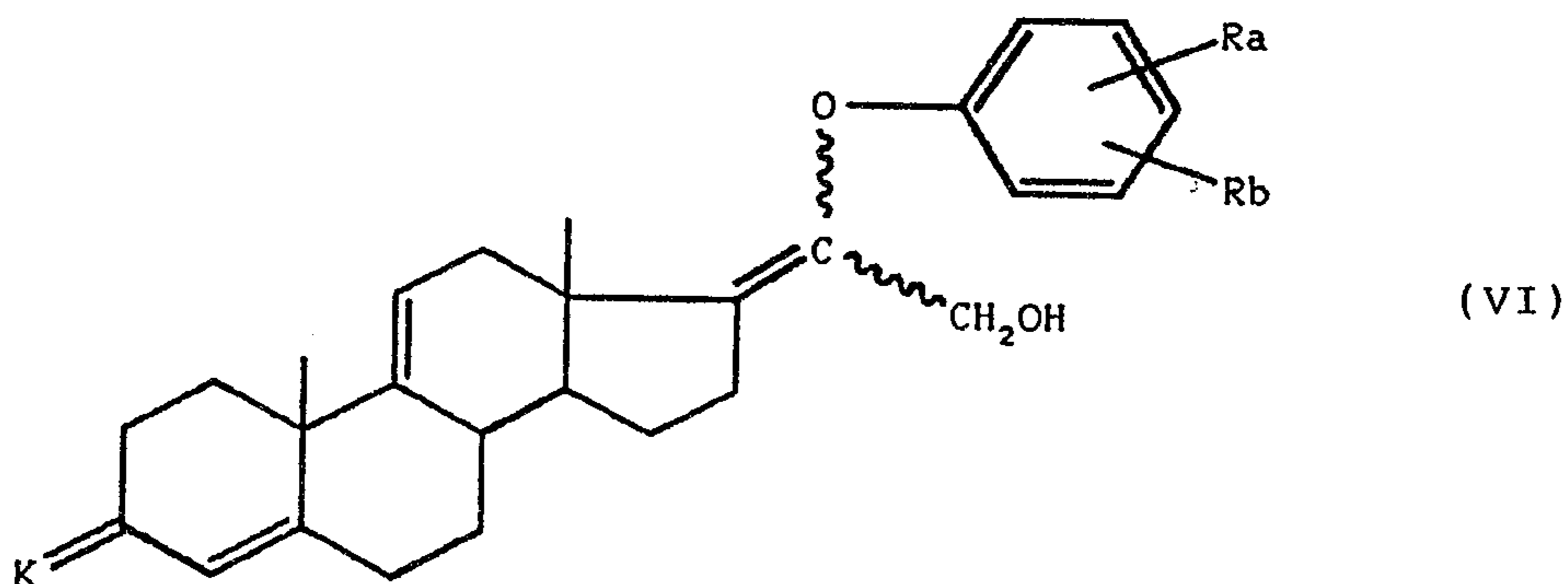


dans laquelle R_a et R_b , identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène, un radical alkyle renfermant de 1 à 4 atomes de carbone, un radical alkoxy renfermant de 1 à 4 atomes de carbone, ou un radical hydroxy, pour obtenir un composé de formule (V):

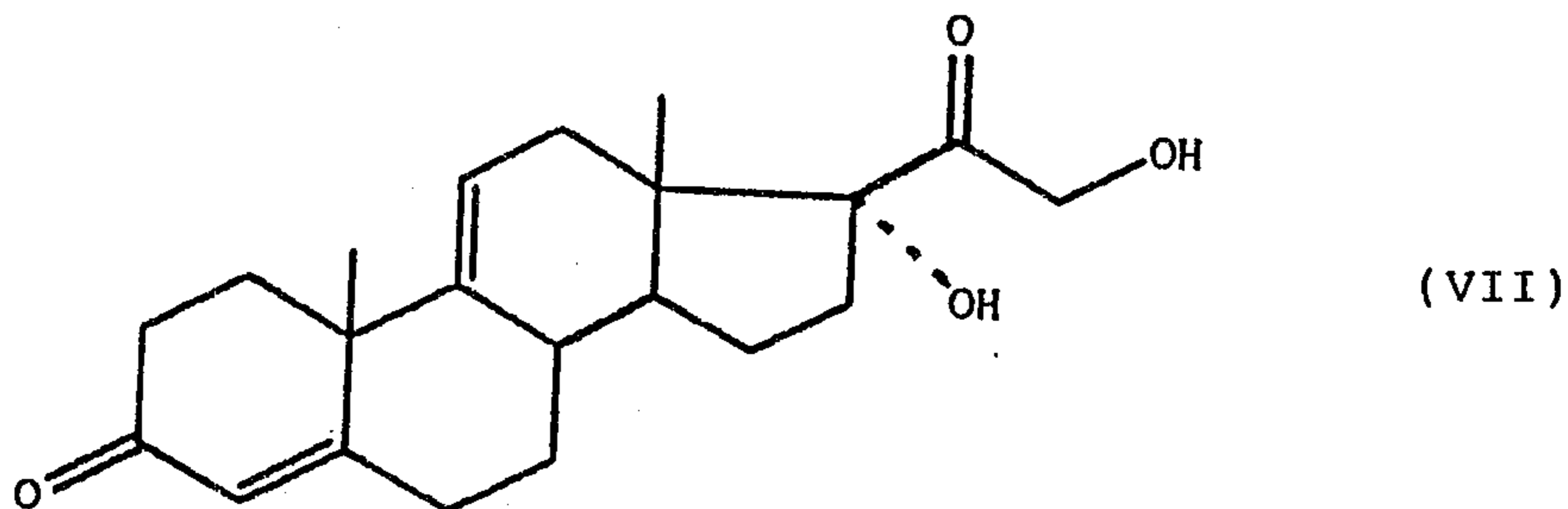


(V)

dans laquelle K , R , R_a et R_b sont définis comme précédemment, que l'on soumet à l'action d'un agent réducteur, pour obtenir un composé de formule (VI):

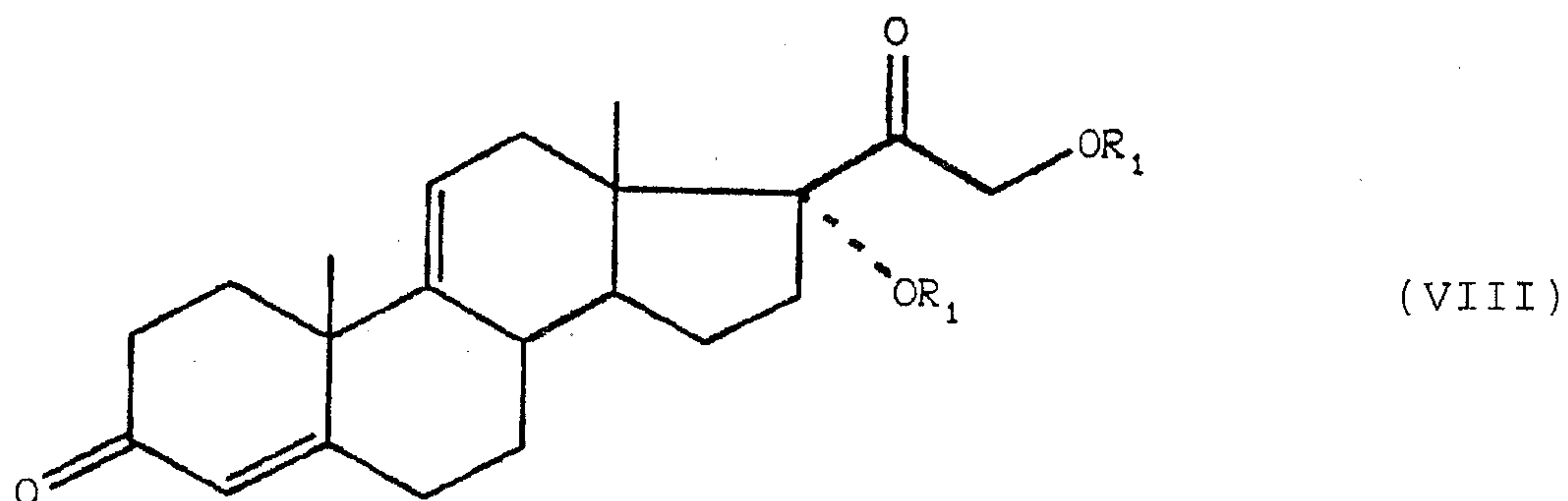


dans laquelle K , R_a et R_b sont définis comme précédemment, dont on déprotège la fonction 3-oxo, puis que l'on traite par un agent d'époxydation, pour obtenir l'époxyde correspondant en position 17,20, que l'on hydrolyse en milieu acide, pour obtenir le composé de formule (VII):



dont on acyle les fonctions hydroxy pour obtenir le composé de formule (VIII):

- 36 -



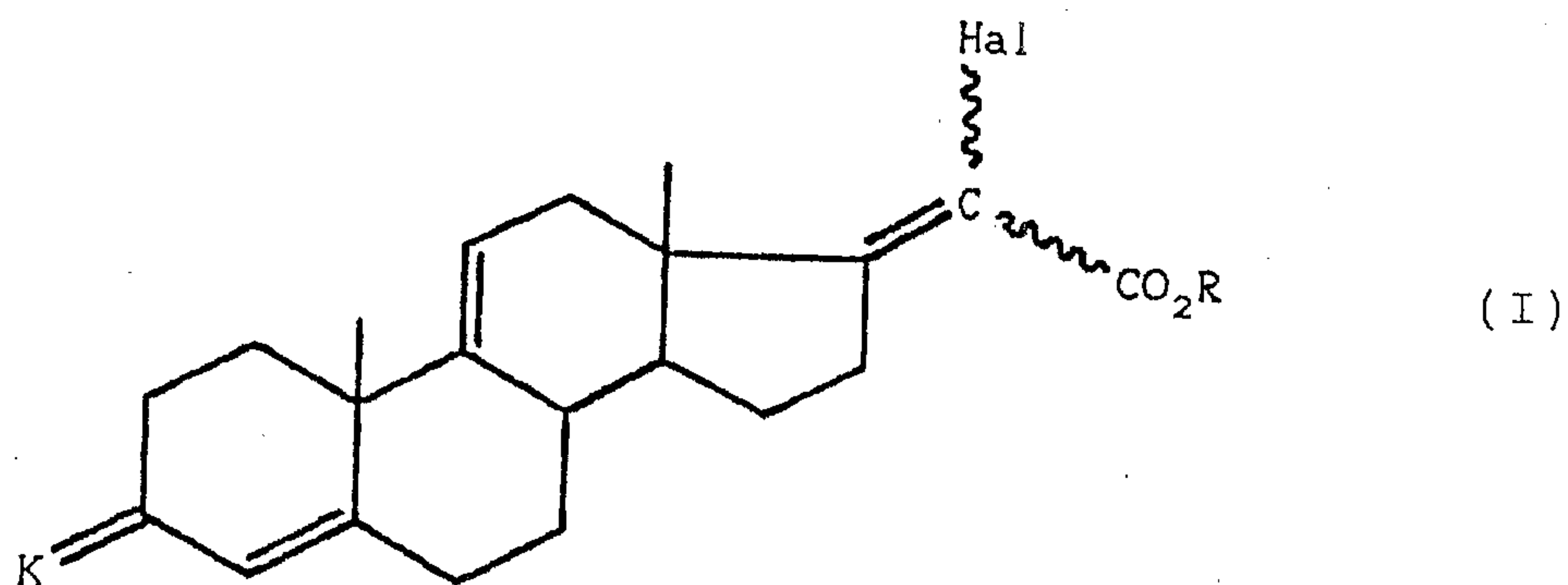
10 dans laquelle R_1 est défini comme précédemment, que l'on soumet à l'action d'un agent d'élimination du radical $17\alpha\text{-OR}_1$, pour obtenir le composé de formule (A) attendu.

7. Usage selon la revendication 6, caractérisé en ce que:

- R_a et R_b représentent un atome d'hydrogène, un radical hydroxy ou un radical méthyle, et

- l'agent d'acylation est l'anhydride acétique ou le chlorure d'acétyle.

20 8. Usage d'un composé de formule (I):

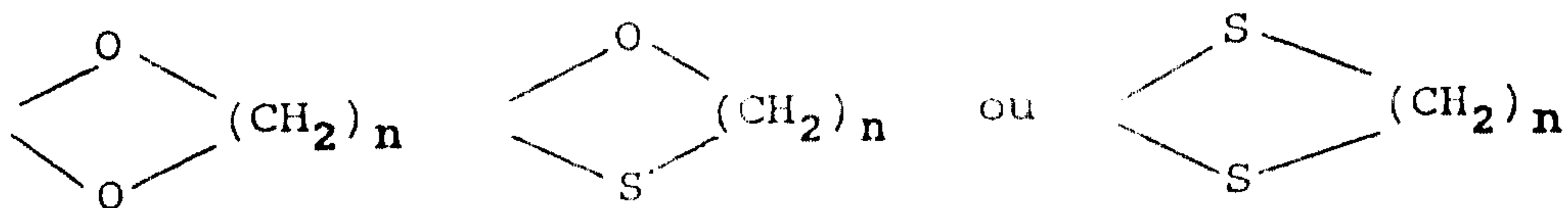


30

dans laquelle Hal représente un atome de chlore ou de brome,

- 37 -

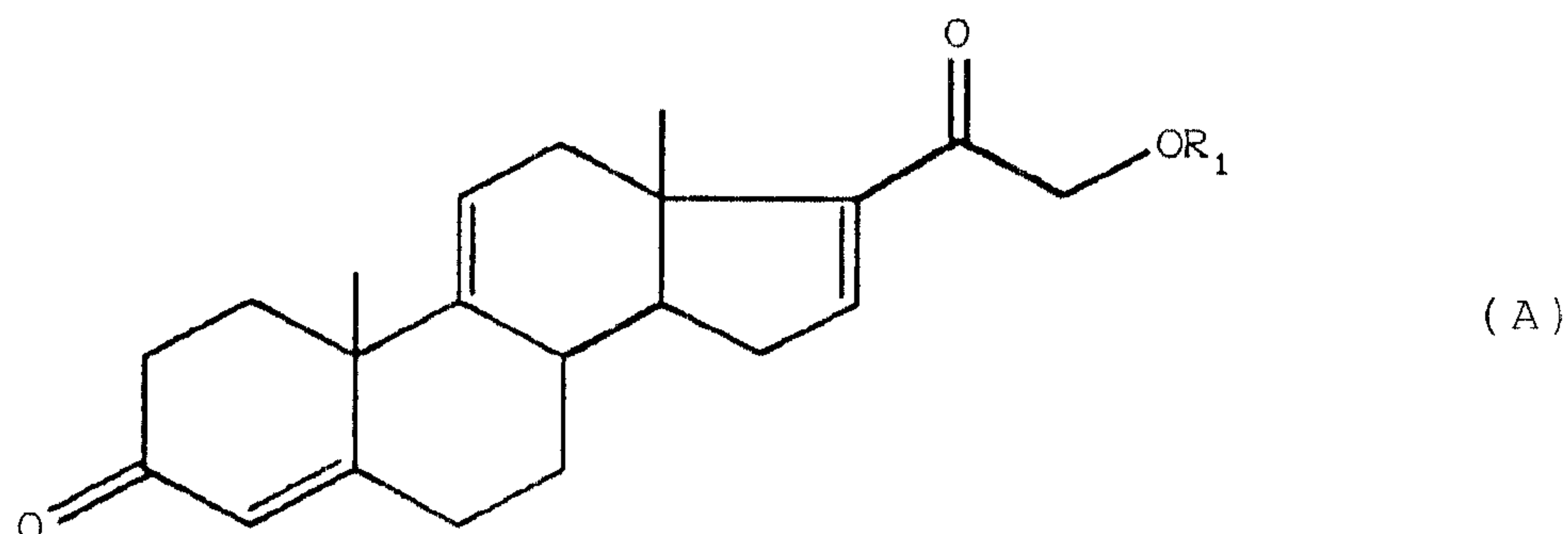
R représente un radical alkyle renfermant de 1 à 6 atomes de carbone, un radical aralkyle renfermant de 7 à 15 atomes de carbone ou un reste silylé, K représente un groupement protecteur du radical oxo de formule:



10

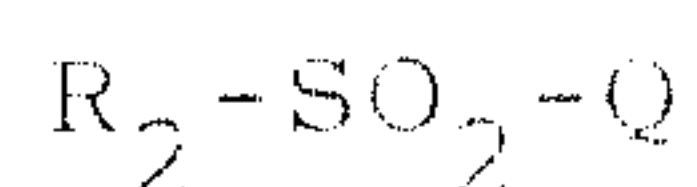
dans laquelle n est égal à 2 ou 3 et les traits ondulés symbolisent l'une quelconque des formes isomères ou leurs mélanges, pour la préparation d'un composé de formule (A):

20



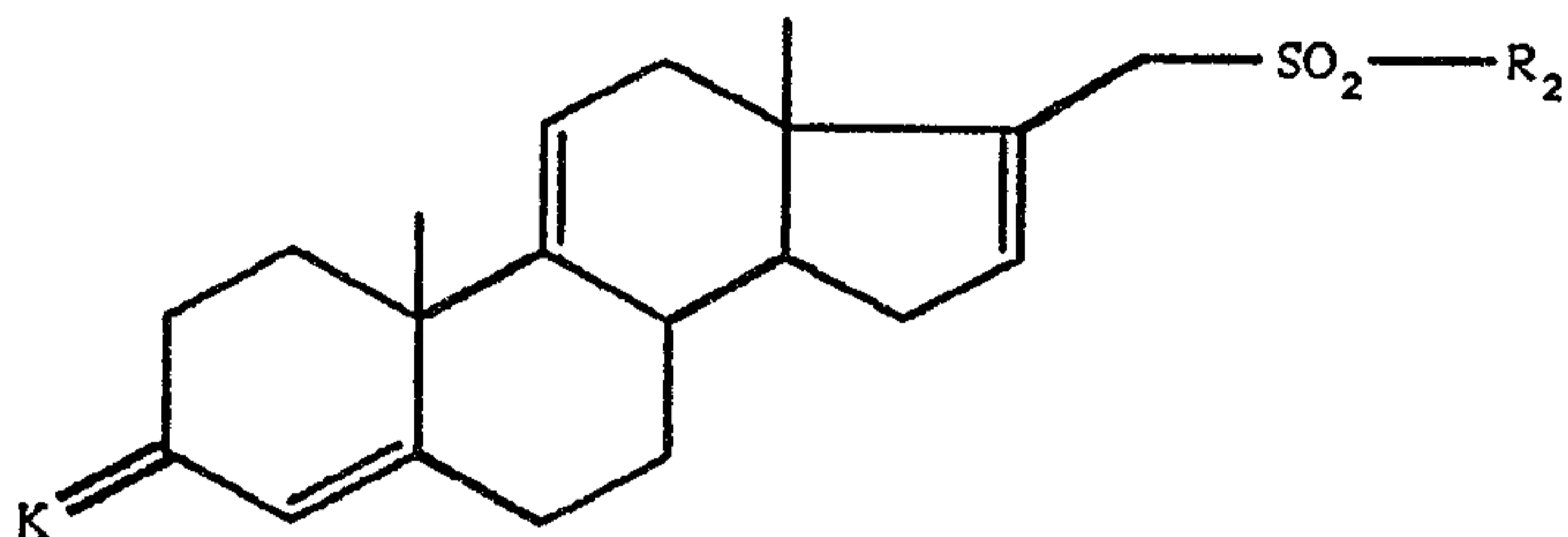
dans laquelle R_1 représente un radical acyle renfermant de 1 à 8 atomes de carbone, caractérisée en ce que l'on traite un composé de formule (I), en milieu basique par un sulfiniate alcalin de formule:

30



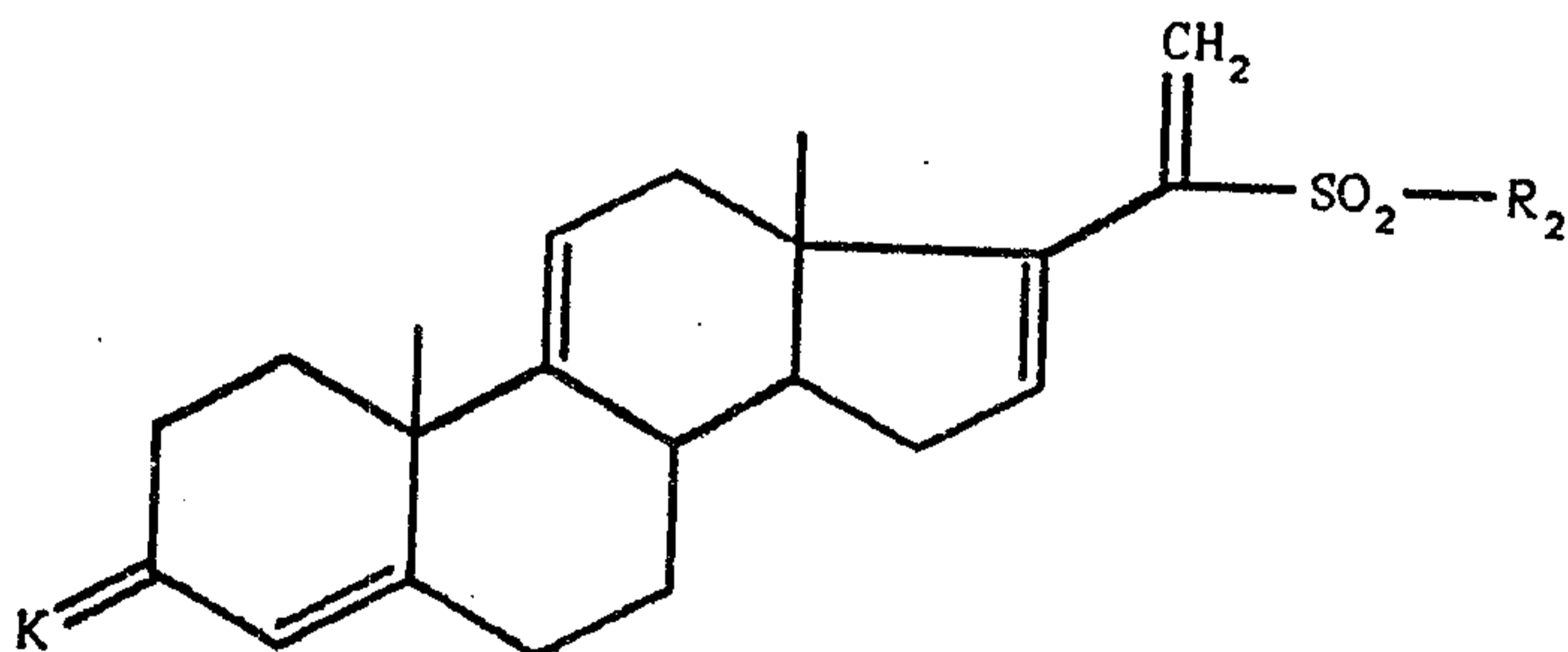
dans laquelle Q représente un métal alcalin et R_2 représente un radical méthyle, phényle, tolyle ou xilyle, en présence

d'une base, pour obtenir après saponification et décarboxylation, un composé de formule (IX):



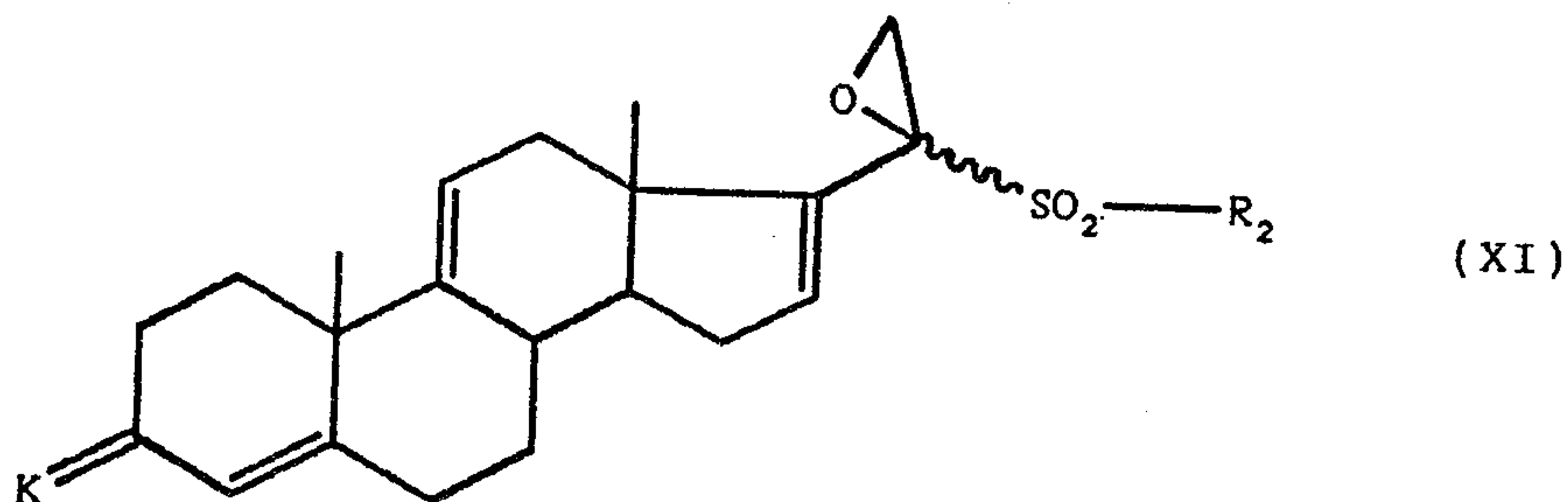
(IX)

dans laquelle K et R₂ sont définis comme précédemment, que l'on soumet à l'action du formaldéhyde en présence d'une base, pour obtenir un composé de formule (X):

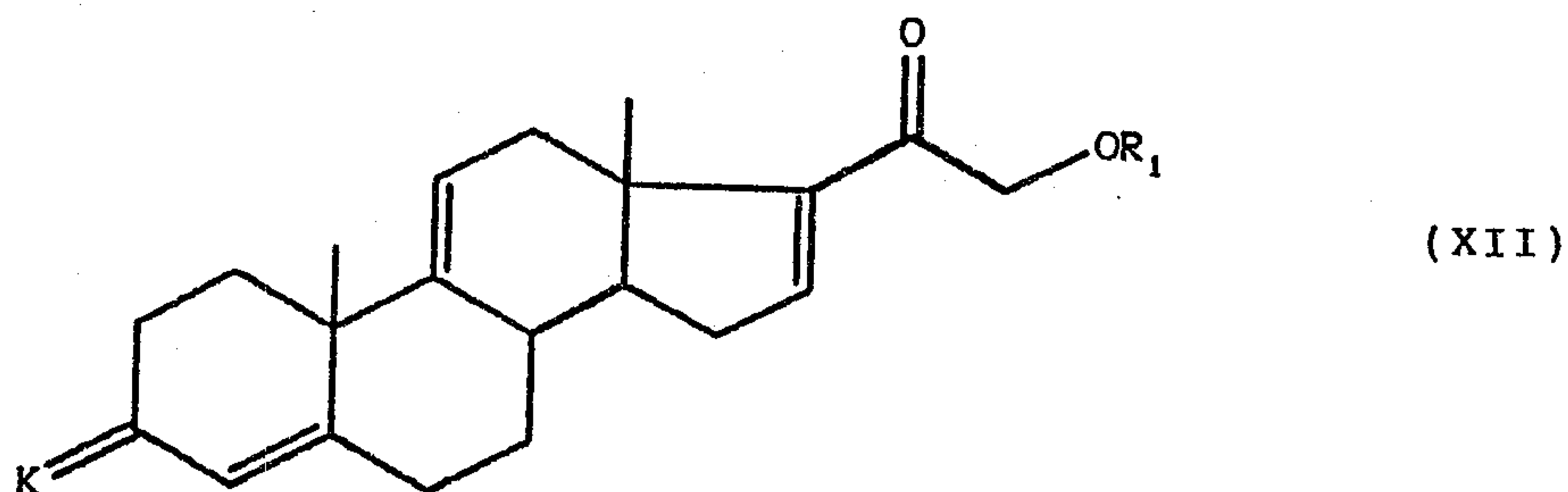


(X)

dans laquelle K et R₂ sont définis comme précédemment, que l'on soumet à l'action d'un agent d'époxydation en milieu alcalin, pour obtenir un composé de formule (XI):



dans laquelle K et R_2 sont définis comme précédemment, dont on ouvre la fonction époxyde en milieu basique et en présence d'ions R_1O^- , dans lesquels R_1 est défini comme précédemment, pour obtenir un composé de formule (XII):



dans laquelle K et R_1 sont définis comme précédemment, dont on déprotège la fonction 3-oxo, pour obtenir le composé de formule (A) attendu.

9. Usage selon la revendication 8, caractérisé en ce que:

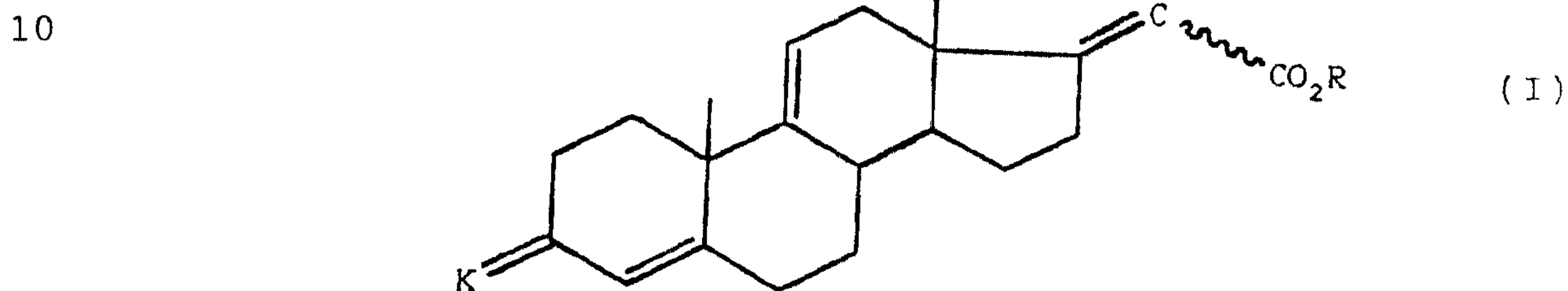
- le sulfinate alcalin est le toluènesulfinate de

- 40 -

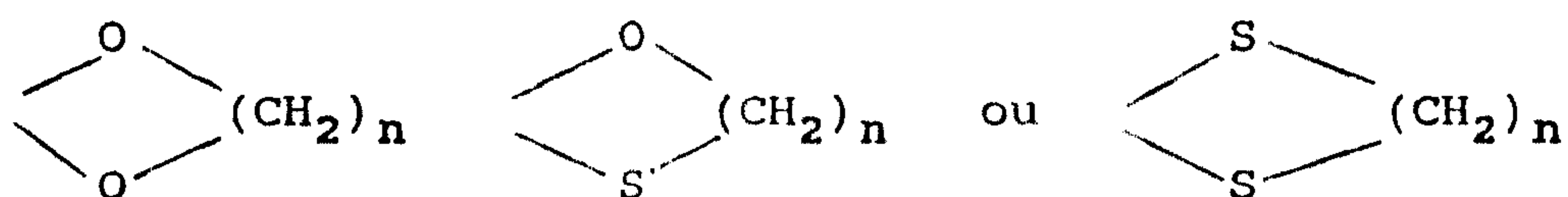
sodium, et

- l'ouverture de l'époxyde est effectuée en présence d'ions acétate.

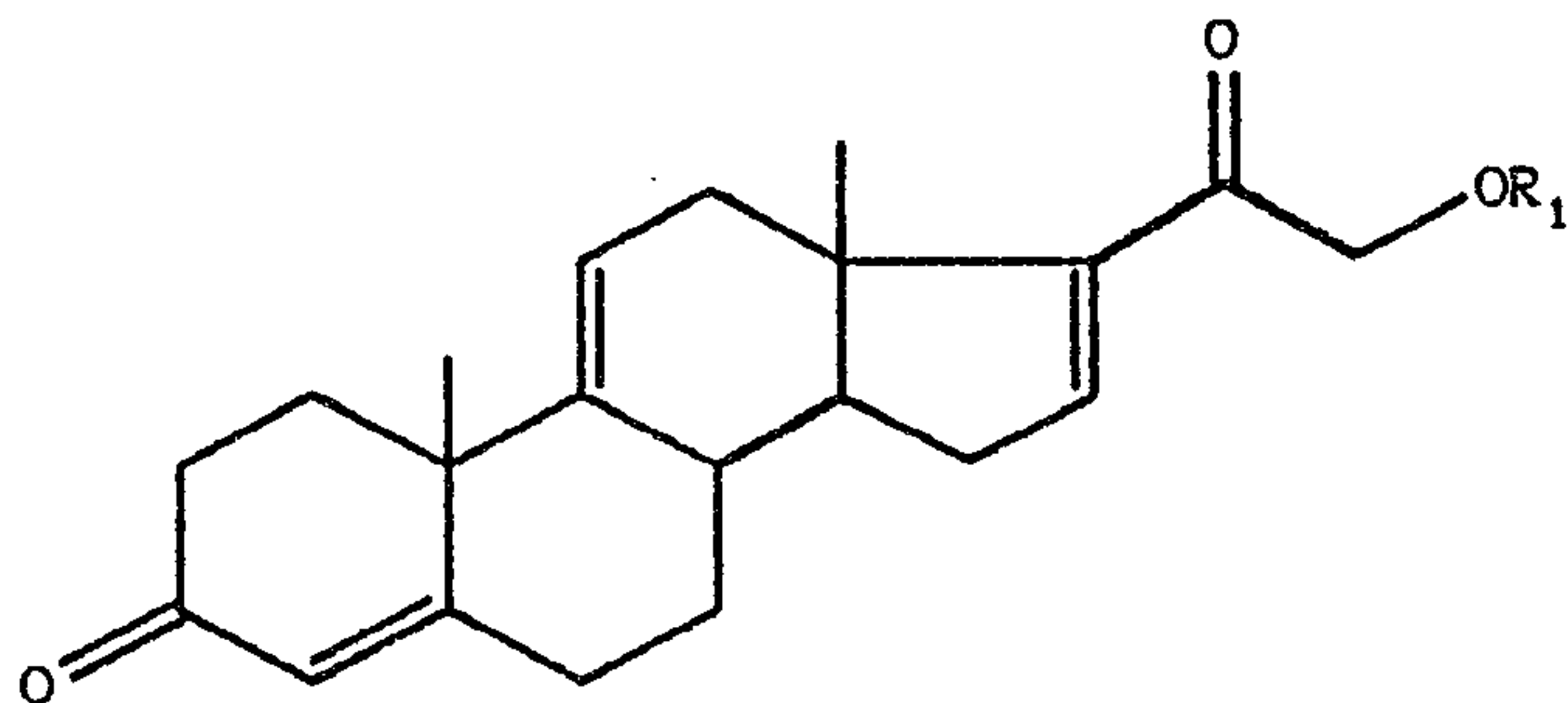
10. Usage d'un composé de formule (I):



20 dans laquelle Hal représente un atome de chlore ou de brome, R représente un radical alkyle renfermant de 1 à 6 atomes de carbone, un radical aralkyle renfermant de 7 à 15 atomes de carbone ou un reste silylé, K représente un groupement protecteur du radical oxo de formule:

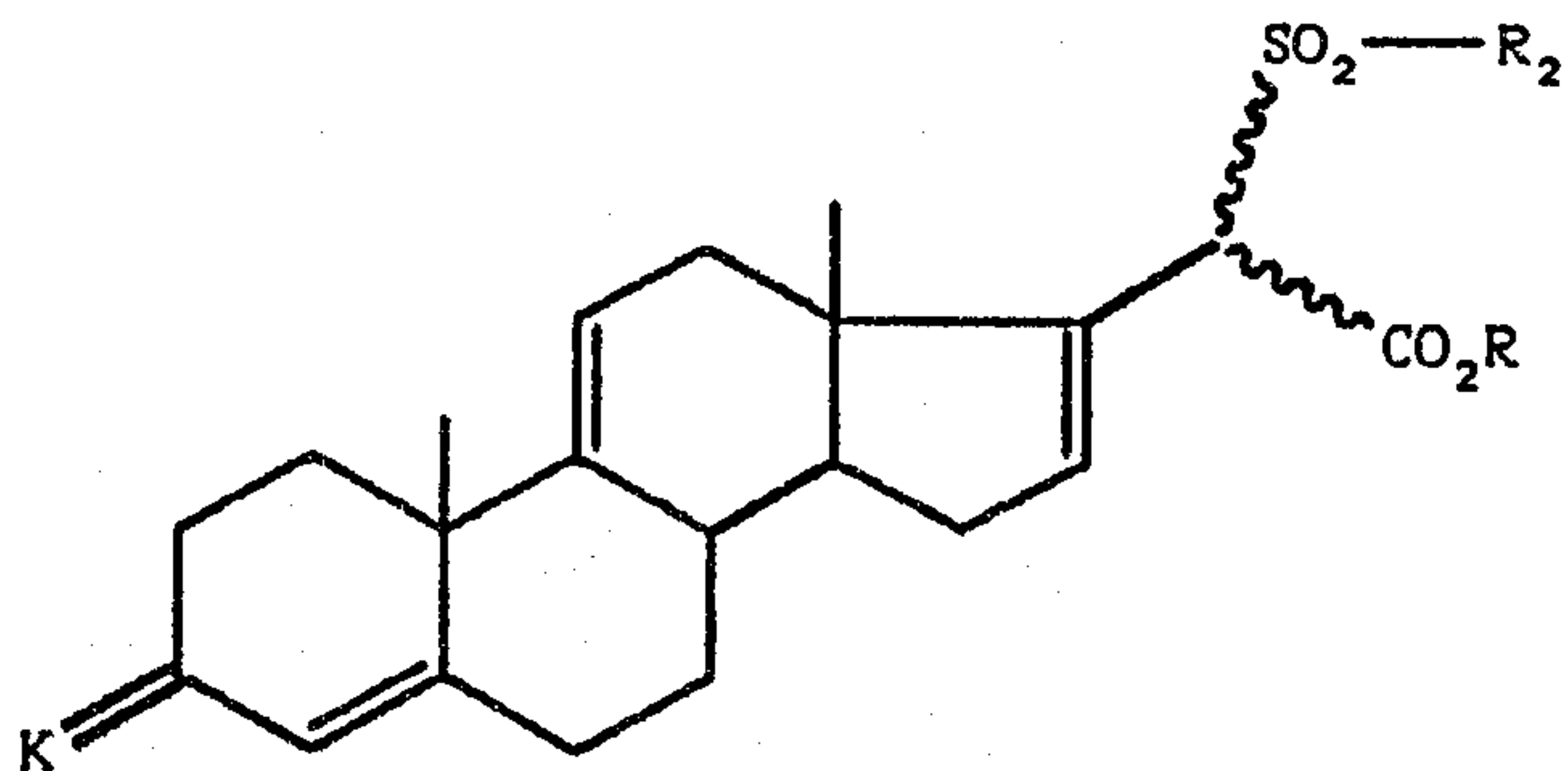


30 dans laquelle n est égal à 2 ou 3 et les traits ondulés symbolisent l'une quelconque des formes isomères ou leurs mélanges, pour la préparation d'un composé de formule (A):



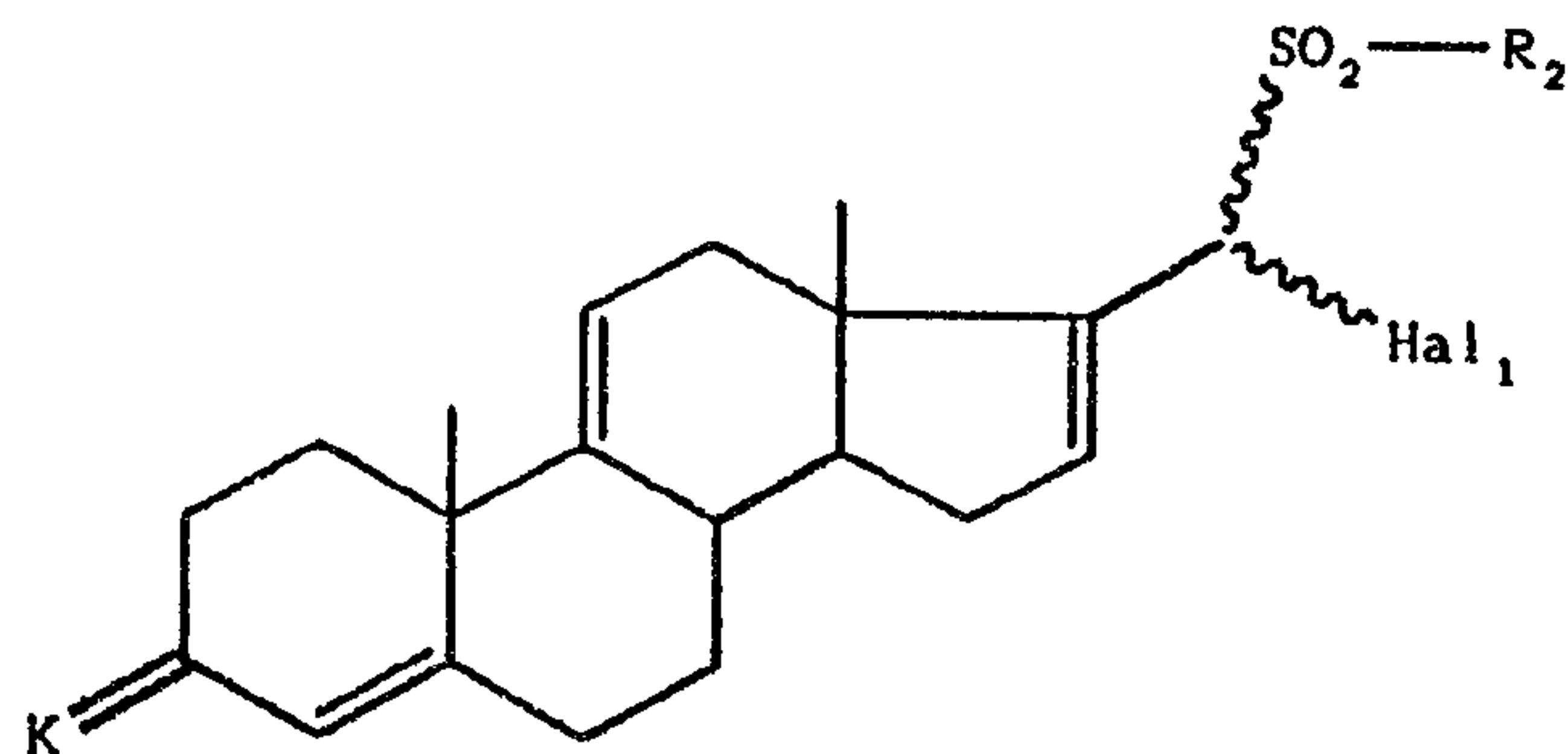
(A)

dans laquelle R_1 représente un radical acyle renfermant de 1 à 8 atomes de carbone, caractérisée en ce que l'on traite un composé de formule (I) par un sulfinate alcalin de formule R_2SO_2Q dans laquelle Q représente un métal alcalin et R_2 représente un radical méthyle, phényle, tolyle ou xylyle, en présence d'une base, pour obtenir un composé de formule (XIII):



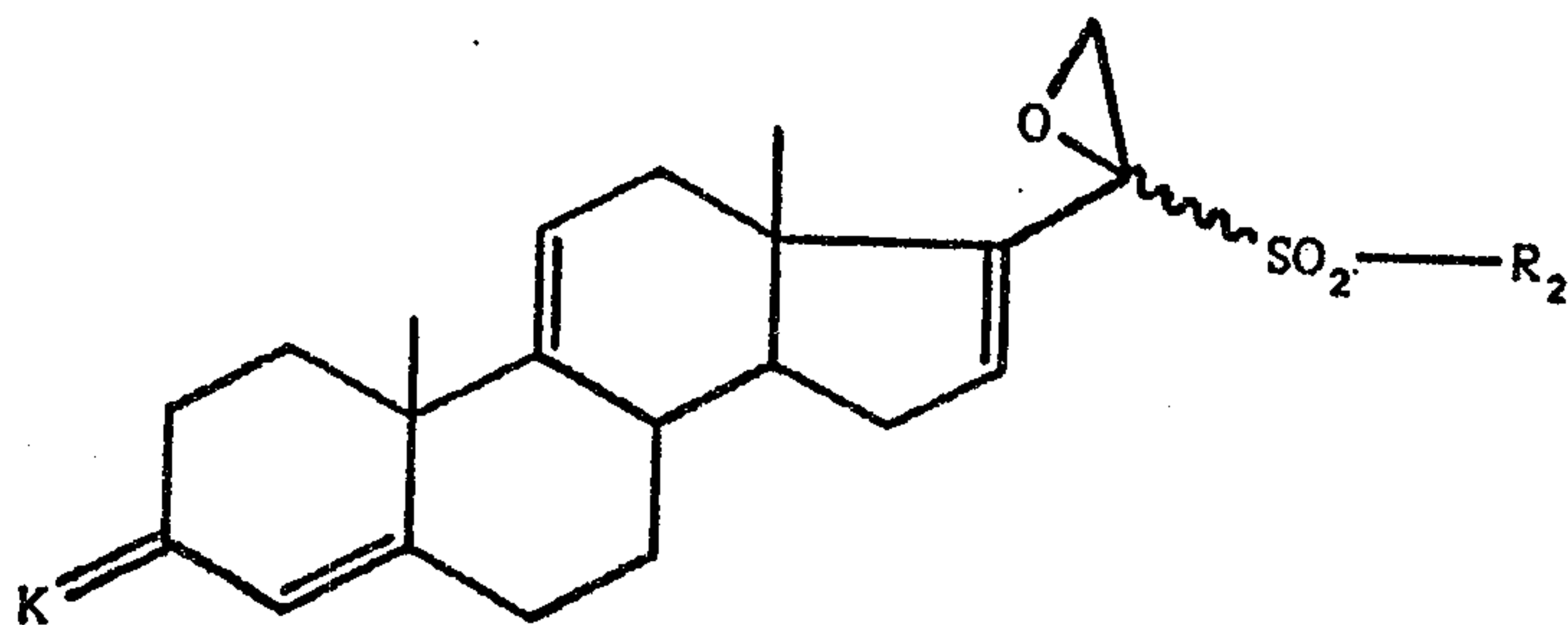
(XIII)

dans laquelle R, R_2 et K sont définis comme précédemment, que l'on traite par un agent d'halogénéation en présence d'une base, puis que l'on saponifie et décarboxyle pour obtenir un composé de formule (XIV):



(XIV)

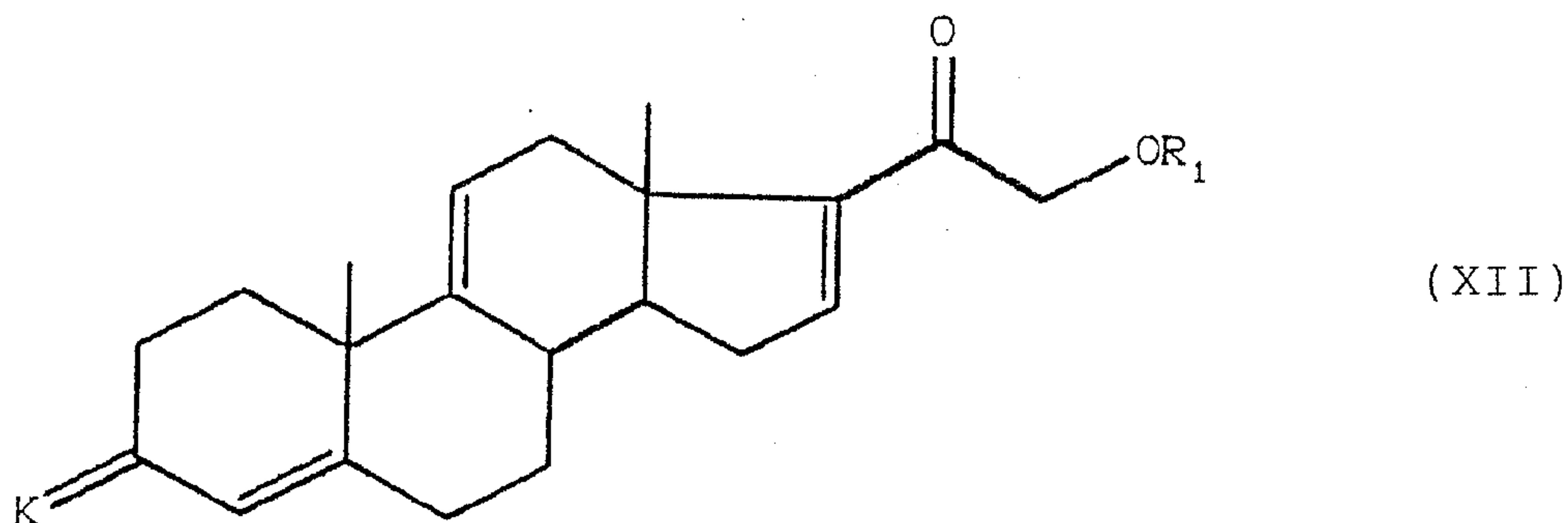
dans laquelle K et R₂ sont définis comme précédemment et Hal₁ représente un atome d'halogène, que l'on traite par le formaldéhyde en présence d'une base, pour obtenir le composé de formule (XI):



(XI)

dans laquelle K et R₂ sont définis comme précédemment, dont on ouvre la fonction époxyde en milieu basique et en présence d'ions R₁O⁻, dans lesquels R₁ est défini comme précédemment, pour obtenir le composé de formule (XII)

- 43 -



10 dans laquelle K et R₁ sont définis comme précédemment, dont on déprotège la fonction 3-oxo, pour obtenir le composé de formule (A) attendu.

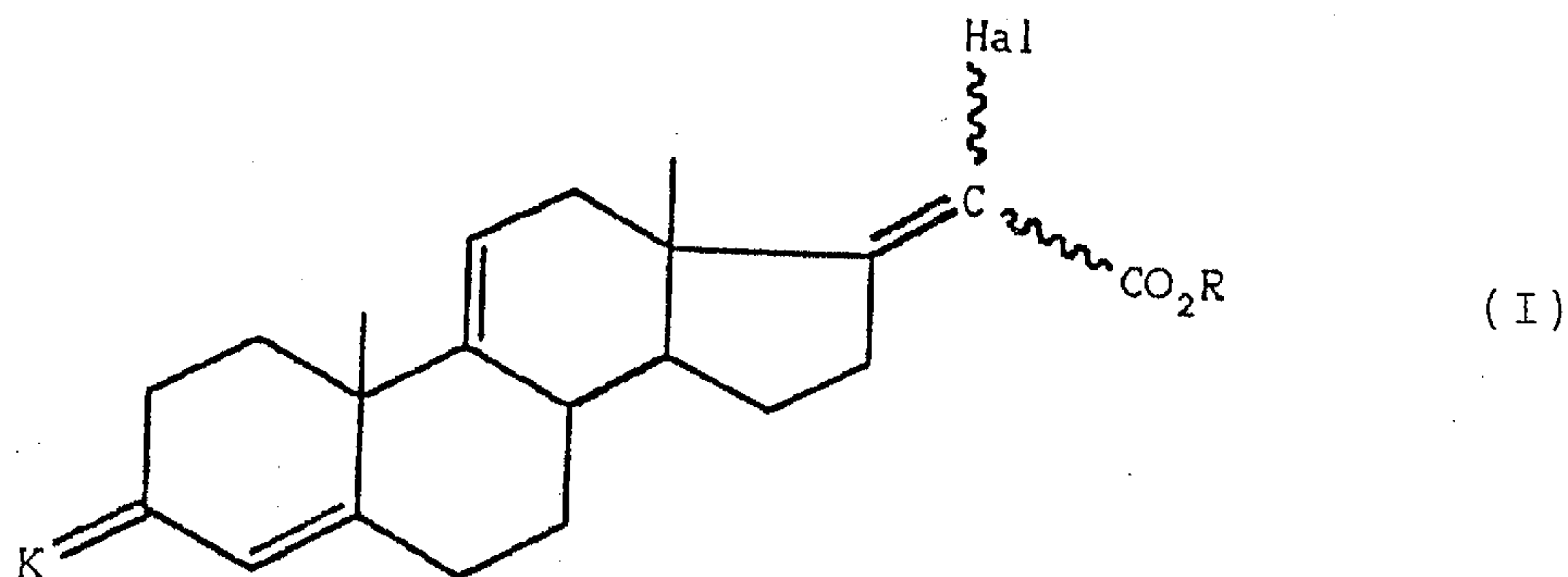
11. Usage selon la revendication 10, caractérisé en ce que:

- le sulfinate alcalin utilisé est le toluènesulfinate de sodium, et

- l'agent d'halogénéation utilisé est l'hypochlorite ou l'hypobromite de sodium.

12. Usage d'un composé de formule (I)

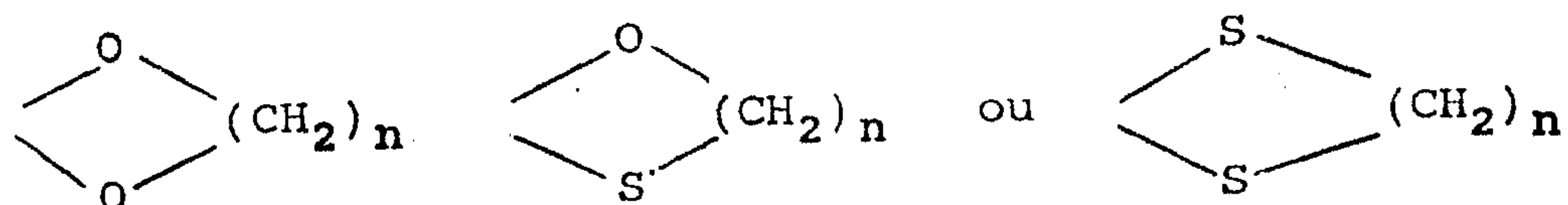
20



dans laquelle Hal représente un atome de chlore ou de brome,

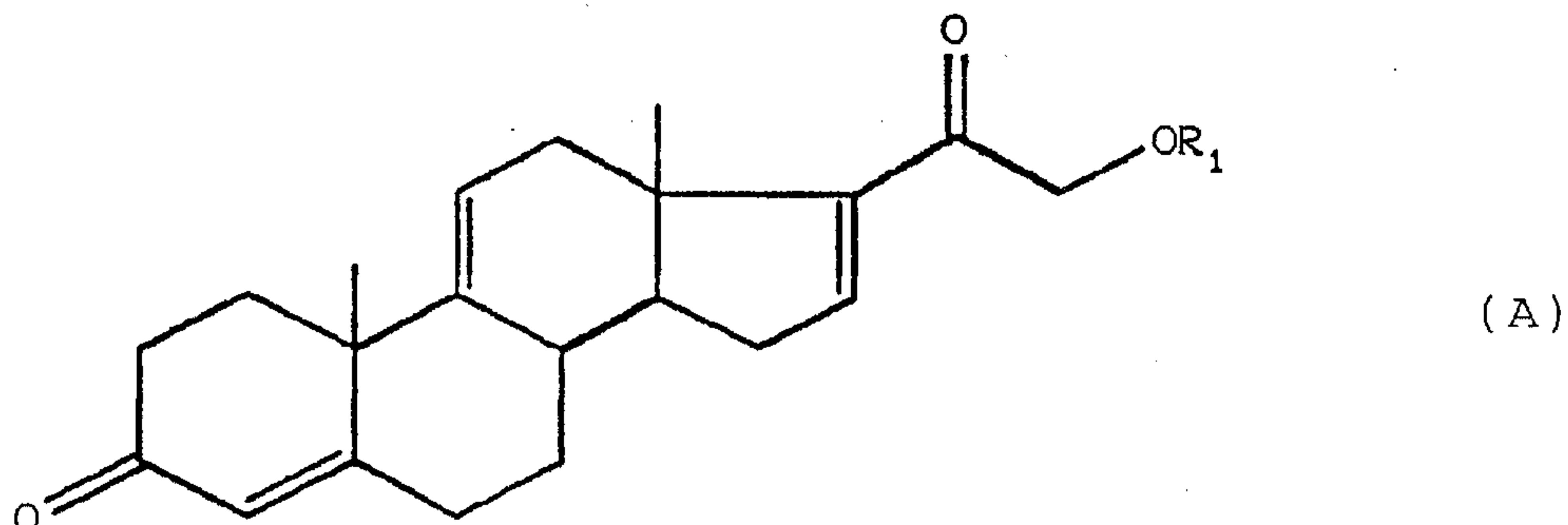
30

R représente un radical alkyle renfermant de 1 à 6 atomes de carbone, un radical aralkyle renfermant de 7 à 15 atomes de carbone ou un reste silylé, K représente un groupement protecteur du radical oxo de formule:



dans laquelle n est égal à 2 ou 3 et les traits ondulés symbolisent l'une quelconque des formes isomères ou leurs mélanges, pour la préparation d'un composé de formule (A):

10

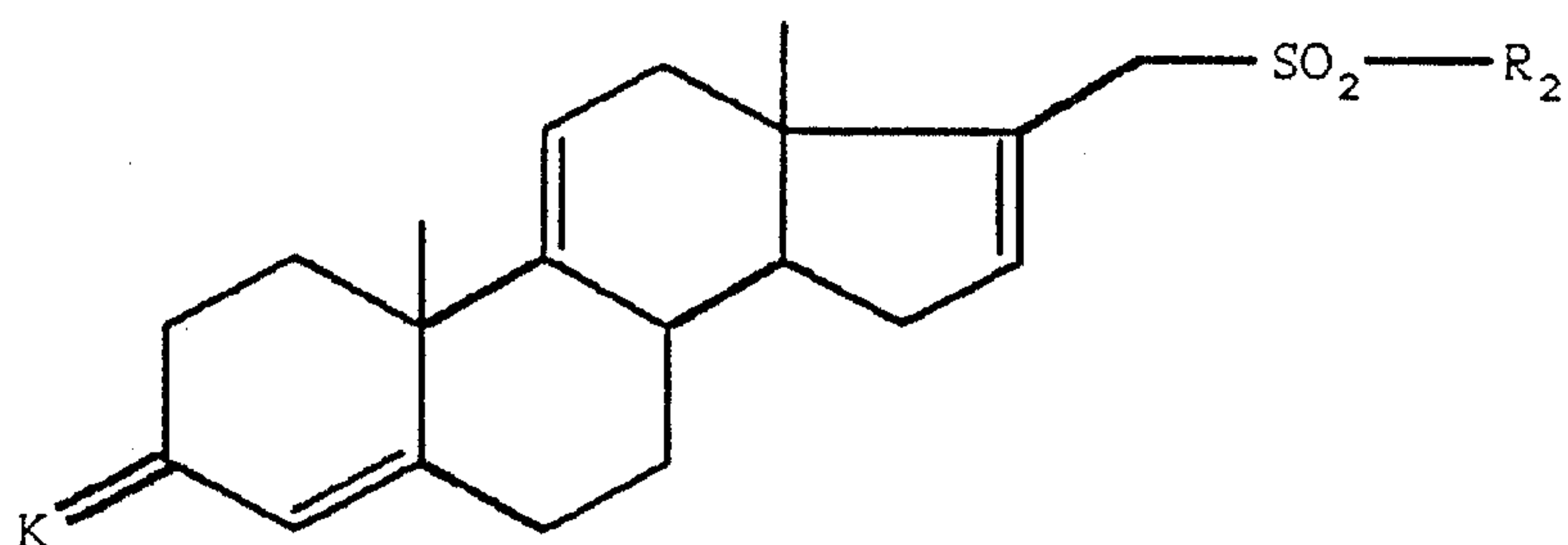


20 dans laquelle R_1 représente un radical acyle renfermant de 1 à 8 atomes de carbone, caractérisée en ce que l'on traite un composé de formule (I), en milieu basique par un sulfinate alcalin de formule:



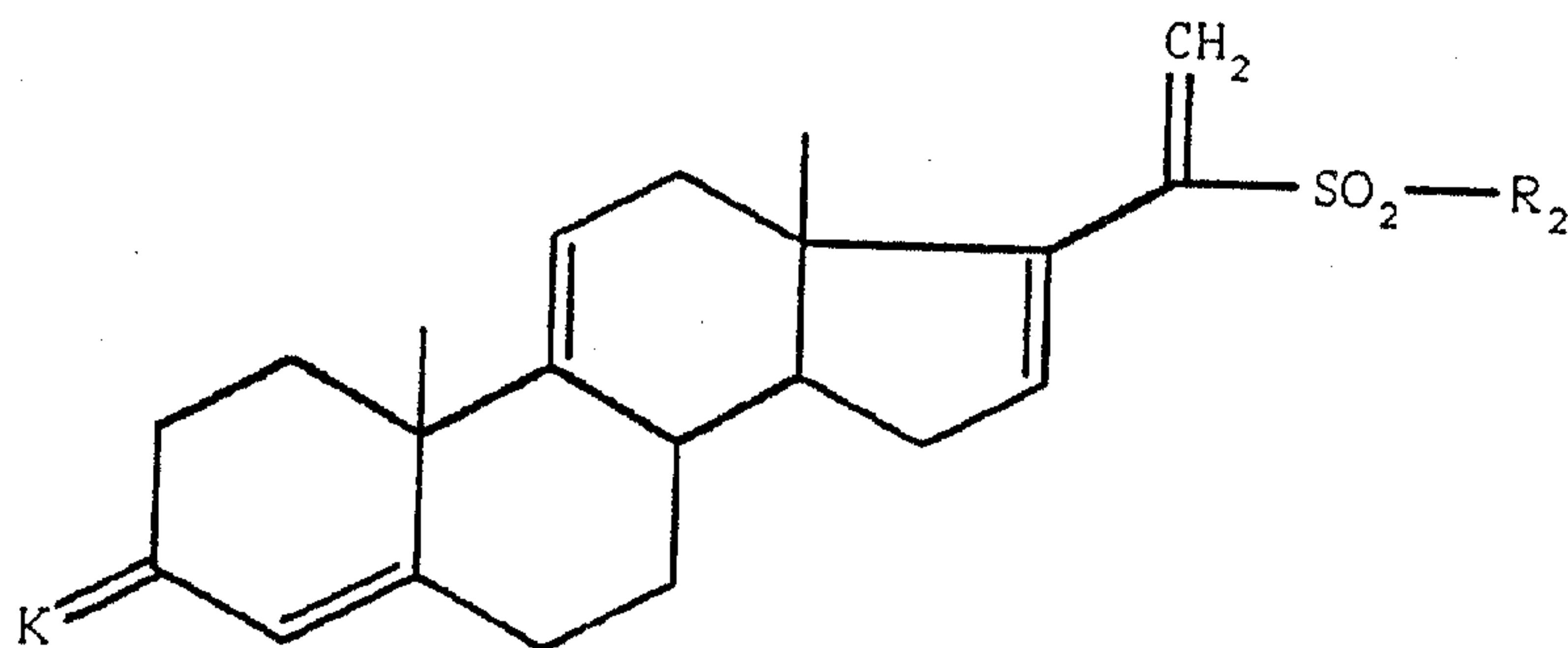
dans laquelle Q représente un métal alcalin et R_2 représente un radical méthyle, phényle, tolyle ou xilyle, en présence d'une base, pour obtenir après saponification et décarboxylation, un composé de formule (IX):

30



(IX)

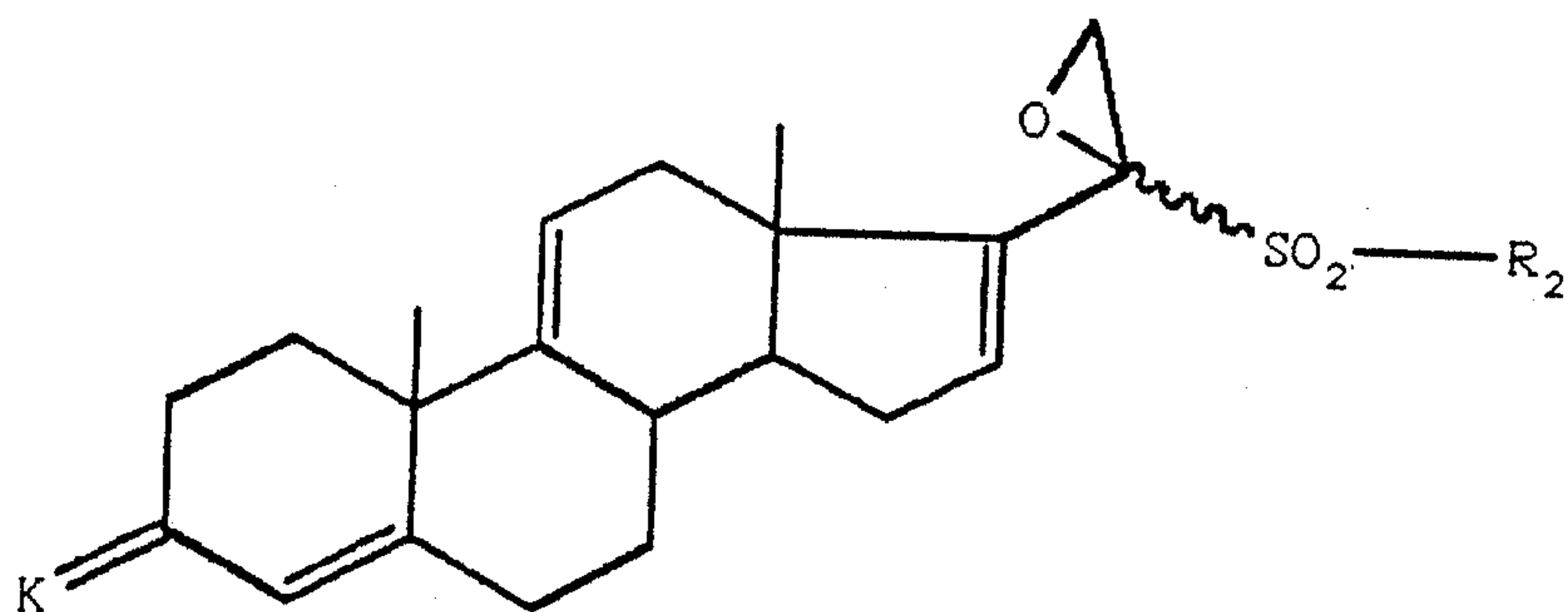
10 dans laquelle K et R_2 sont définis comme précédemment, que l'on soumet à l'action du formaldéhyde en présence d'une base, pour obtenir un composé de formule (X):



(X)

20

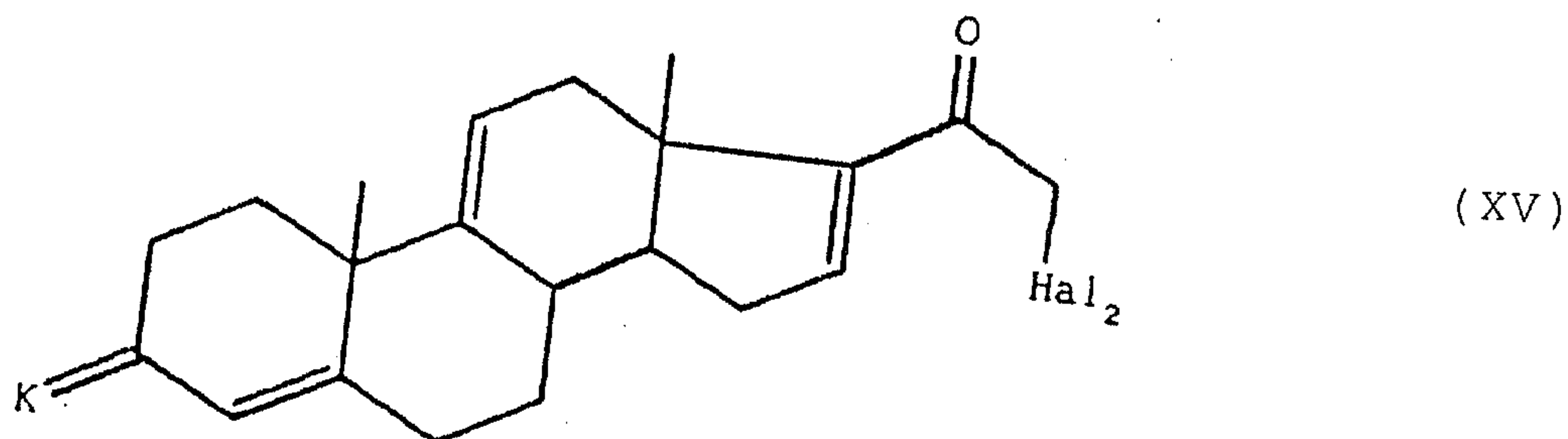
dans laquelle K et R_2 sont définis comme précédemment, que l'on soumet à l'action d'un agent d'époxydation en milieu alcalin, pour obtenir un composé de formule (XI):



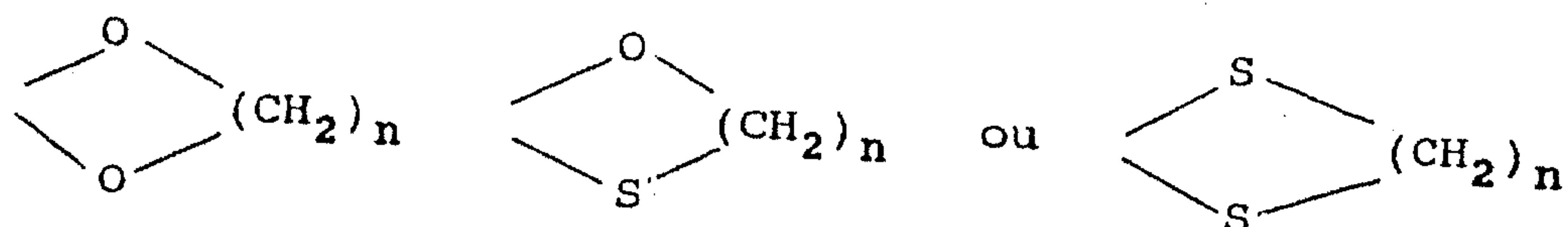
(XI)

30

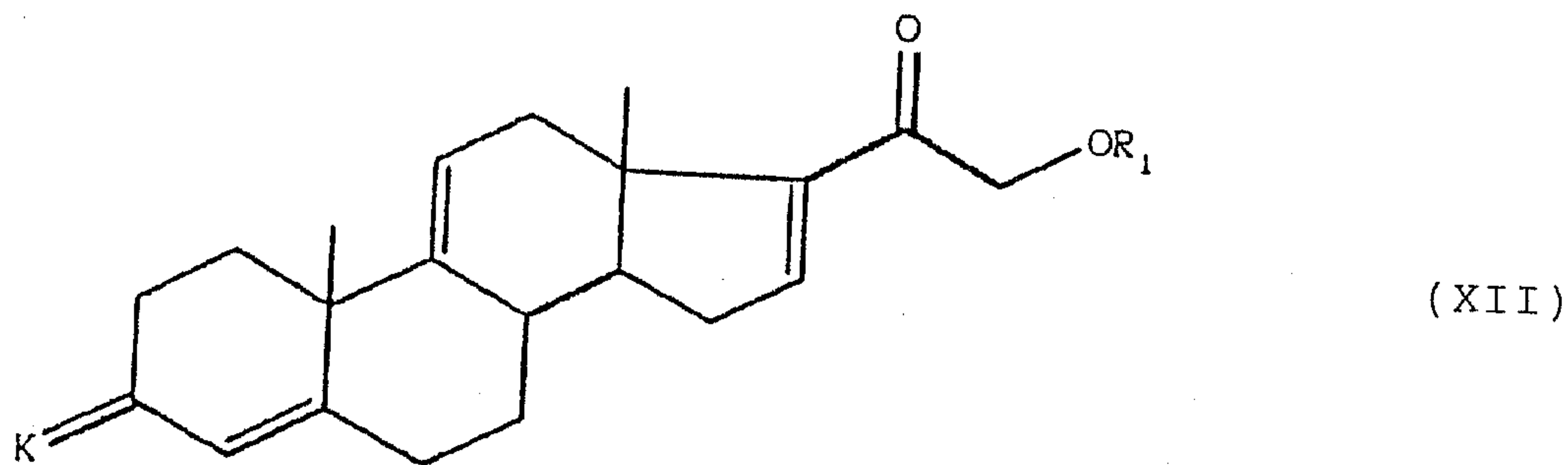
dans laquelle K et R₂ sont définis comme précédemment, que l'on traite par un halogénure alcalin pour obtenir un composé de formule (XV)



dans laquelle Hal₂ représente un atome de chlore, de brome ou d'iode et K représente un groupement protecteur du radical oxo de formule:



20 dans laquelle n est égal à 2 ou 3 et les traits ondulés symbolisent l'une quelconque des formes isomères ou leurs mélanges, que l'on soumet à l'action d'un agent d'acyloxylation en milieu alcalin, pour obtenir le composé de formule (XII):



- 47 -

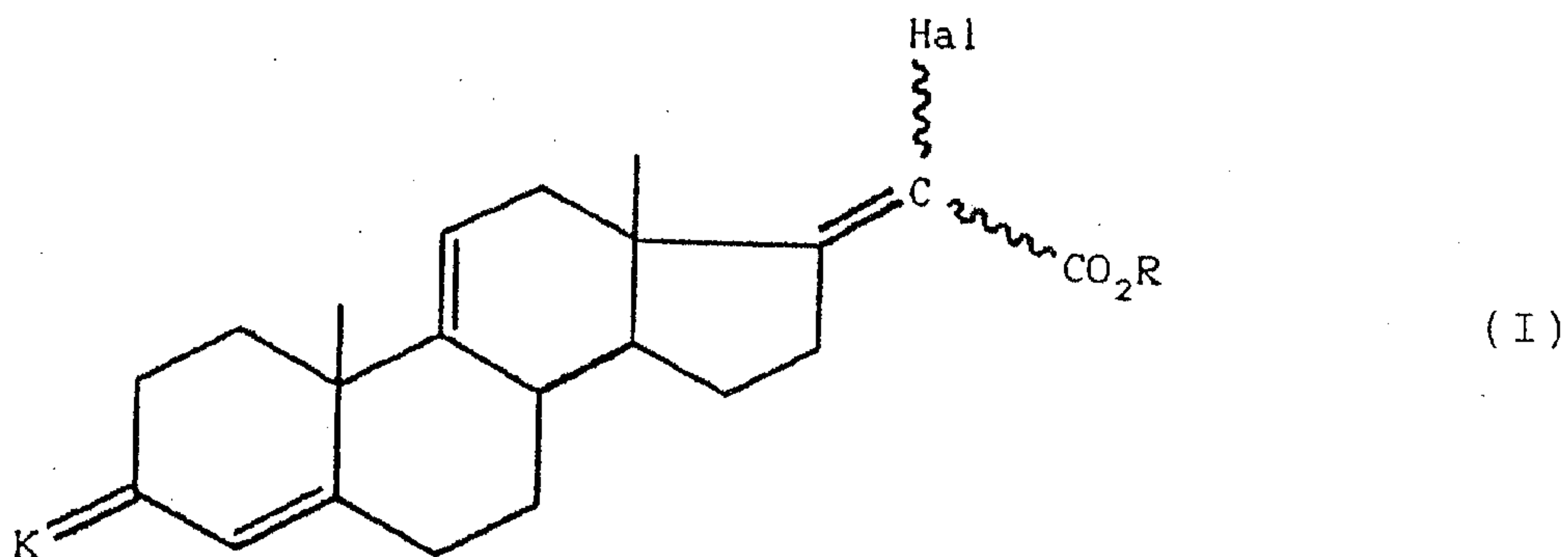
dans laquelle K et R₁ sont définis comme précédemment, dont on déprotège la fonction 3-oxo, pour obtenir le composé de formule (A) attendu.

13. Usage selon la revendication 12, caractérisé en ce que:

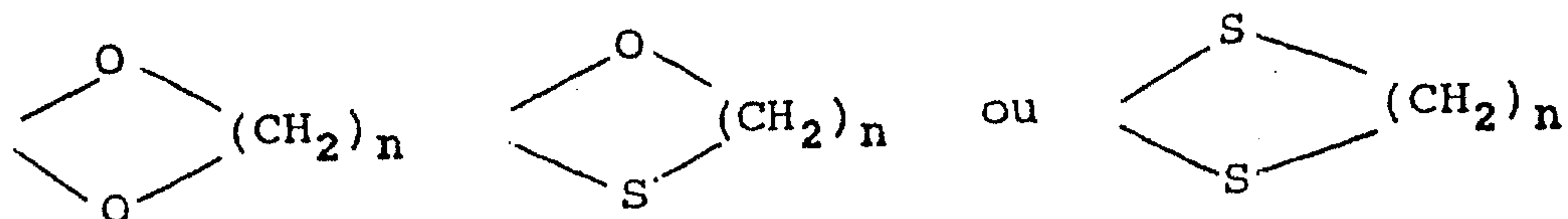
- l'halogénure alcalin est le bromure de lithium, et
- l'agent d'acyloxylation est l'acétate de potassium.

14. Usage d'un composé de formule (I):

10



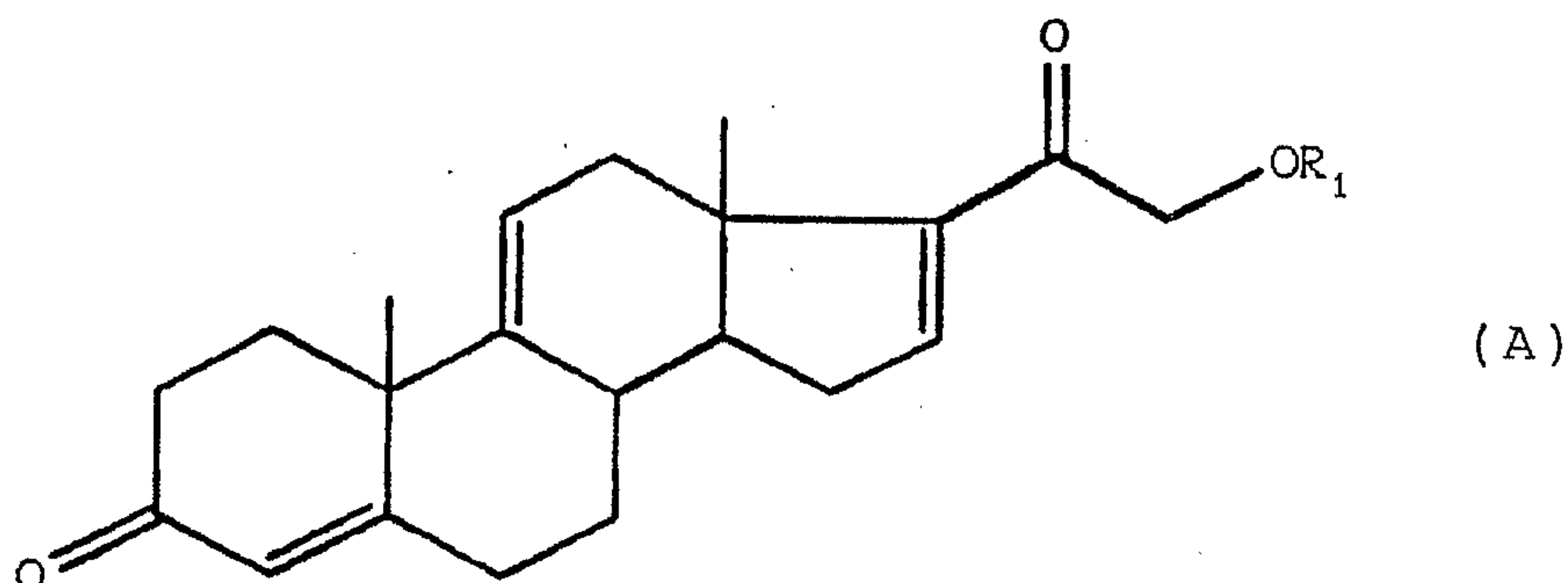
20 dans laquelle Hal représente un atome de chlore ou de brome, R représente un radical alkyle renfermant de 1 à 6 atomes de carbone, un radical aralkyle renfermant de 7 à 15 atomes de carbone ou un reste silylé, K représente un groupement protecteur du radical oxo de formule:



30

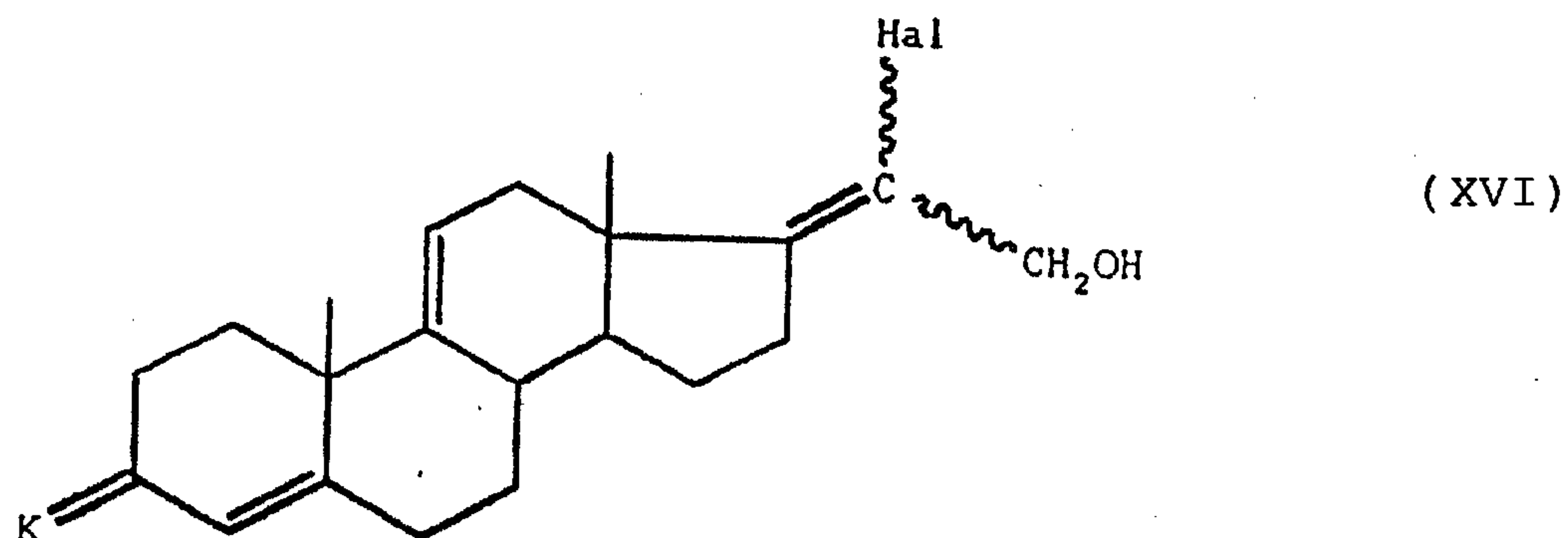
dans laquelle n est égal à 2 ou 3 et les traits ondulés symbolisent l'une quelconque des formes isomères ou leurs mélanges; pour la préparation d'un composé de formule (A)

10



dans laquelle R_1 représente un radical acyle renfermant de 1 à 8 atomes de carbone, caractérisée en ce que l'on traite un composé de formule (I) par un agent réducteur, pour obtenir un composé de formule (XVI):

20

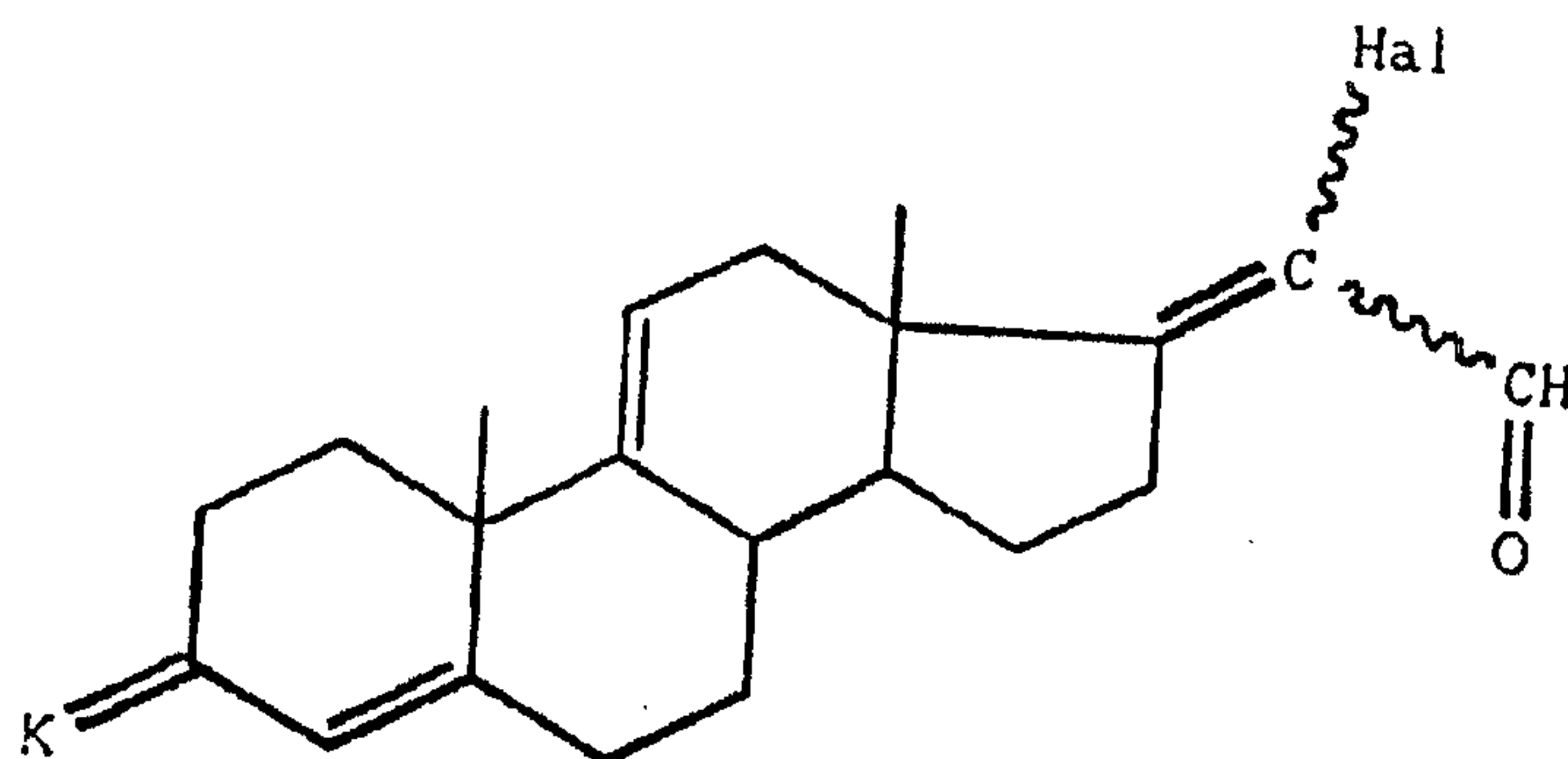


30

dans laquelle K et Hal sont définis comme précédemment, que l'on soumet à l'action d'un agent oxydant, pour obtenir un composé de formule (XVII):

- 49 -

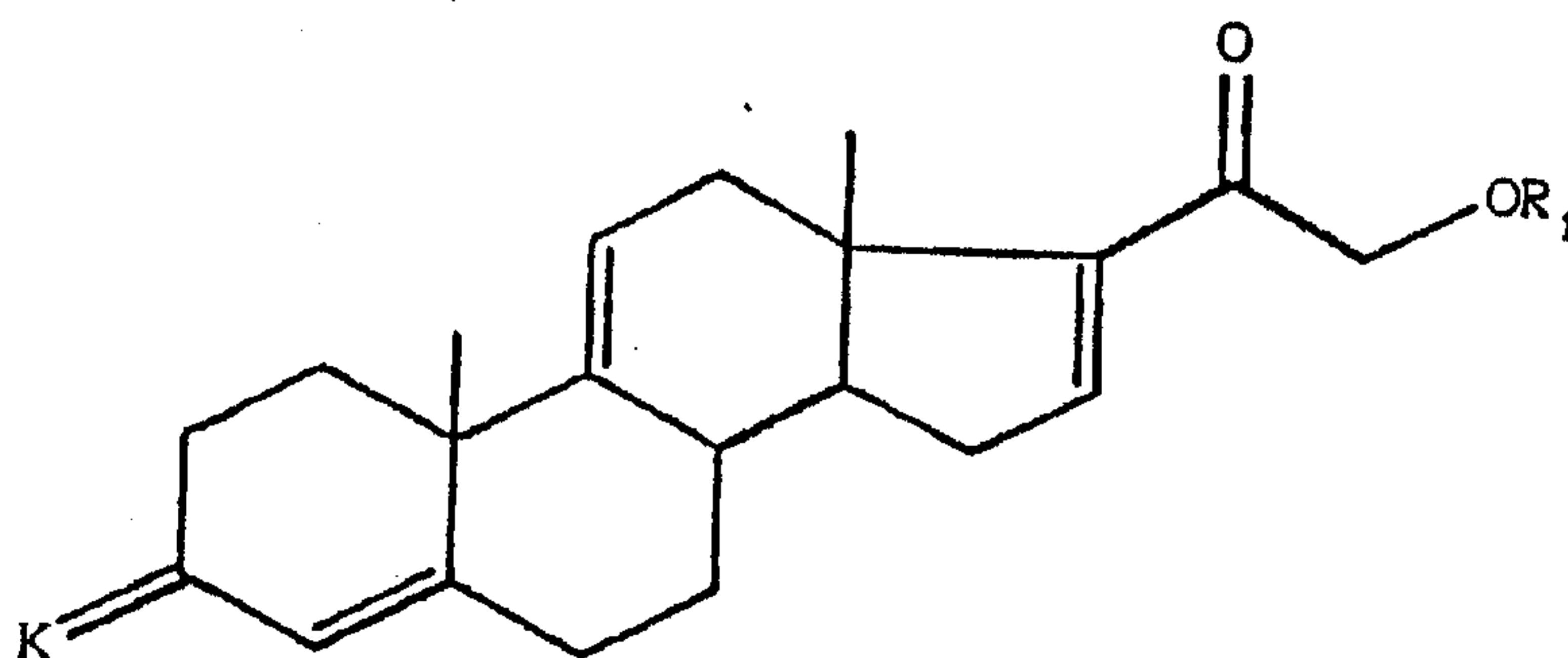
10



(XVII)

dans laquelle K et Hal sont définis comme précédemment, que l'on soumet à l'action d'un agent d'acyloxylation pour obtenir un composé de formule (XII):

20



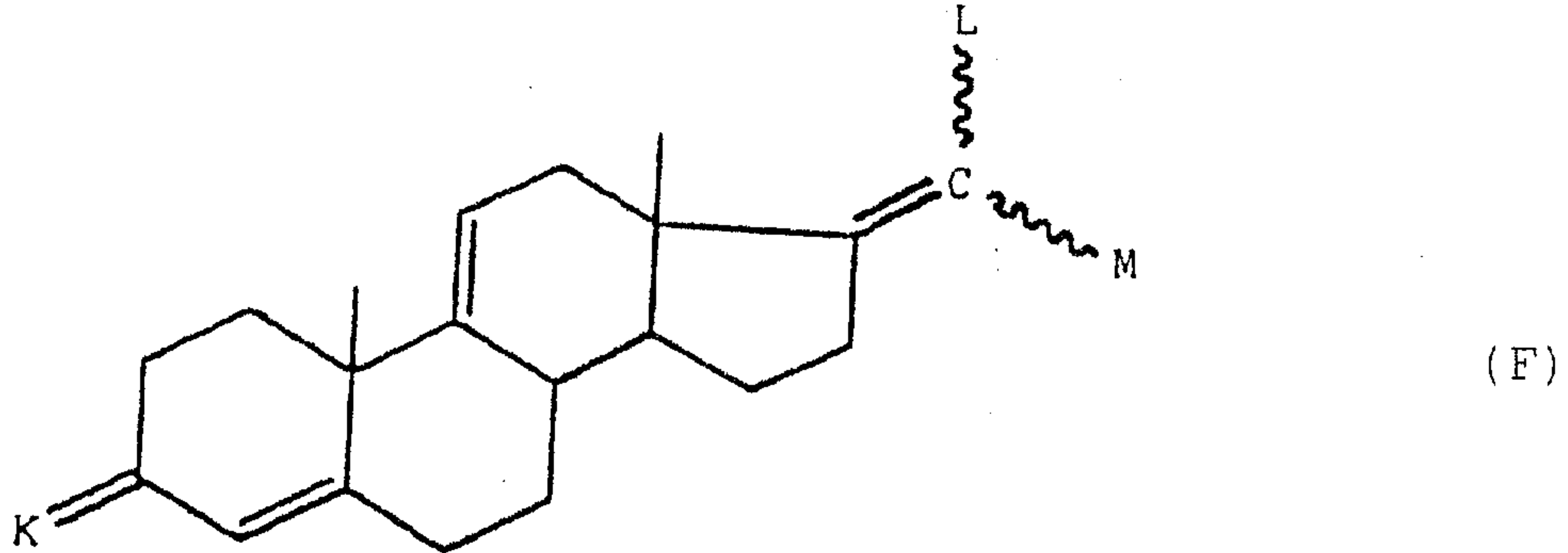
(XII)

30

dans laquelle K et R₁ sont définis comme précédemment, dont on déprotège la fonction 3-oxo, pour obtenir le composé de formule (A) attendu.

- 50 -

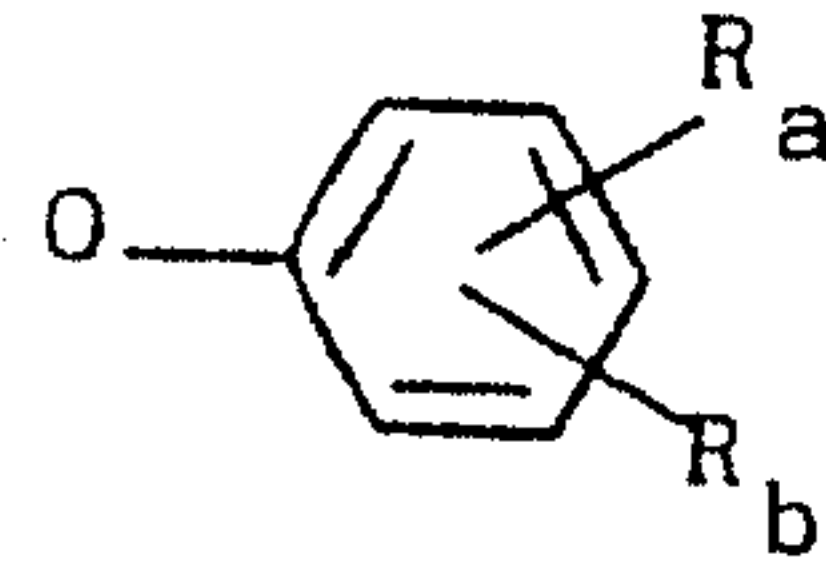
15. Composé de formule (F):



10

dans laquelle K est défini comme à la revendication 1, et

soit L représente un groupement

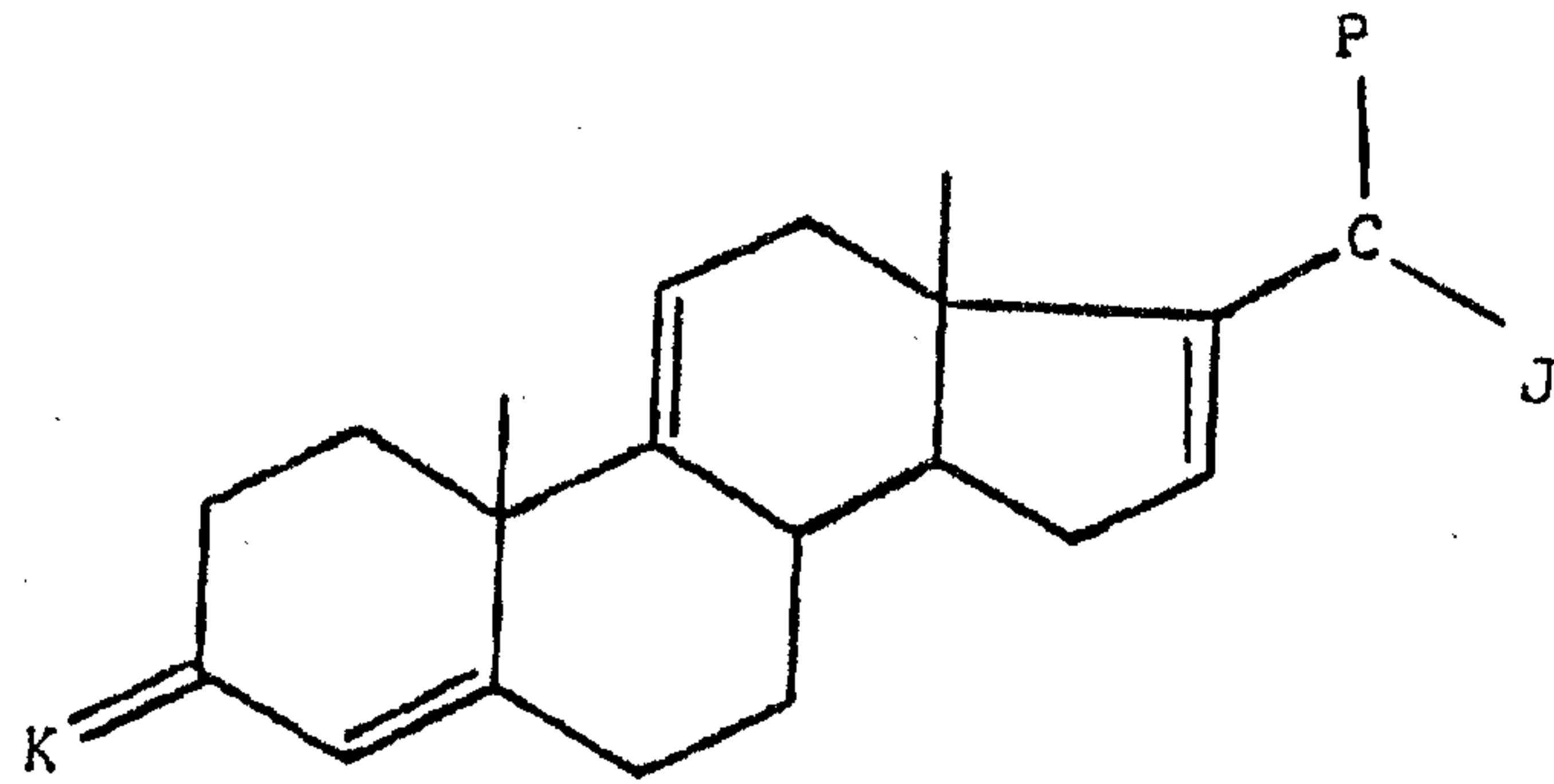


20

R_a et R_b identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène, un radical alkyle renfermant de 1 à 4 atomes de carbone, un radical alkoxy renfermant de 1 à 4 atomes de carbone ou un radical hydroxy, M représente un radical CH_2OH ou CO_2R , R représentant un radical alkyle renfermant de 1 à 6 atomes de carbone, un radical aralkyle renfermant de 7 à 15 atomes de carbone ou un reste trialkylsilyle, triphénylsilyle ou diphenyltert-butyle silyle, soit L représente un atome de chlore ou de brome et M représente un radical CH_2OH , et les traits ondulés symbolisent l'une quelconque des formes isomères.

16. Produit de formule (G):

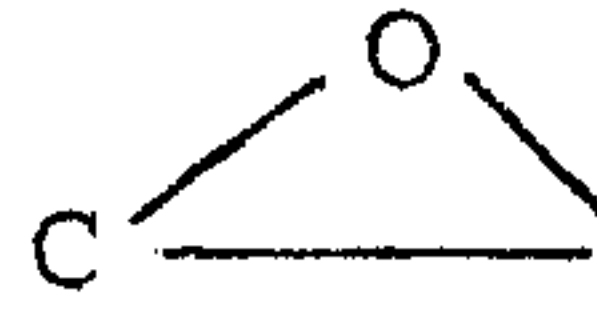
- 51 -



(G)

dans laquelle K est défini comme à la revendication 1, le groupement C-P représente un groupement CH_2 , $\text{C}=\text{CH}_2$ ou

10

 et le groupement C-J représente un groupement

$\text{C}-\text{SO}_2\text{R}_2$, ou bien le groupement C-P représente un groupement

$-\text{C}\text{---}\text{SO}_2\text{R}_2$ et le groupement C-J représente un groupement

$\text{C}\text{---}\text{CO}_2\text{R}$ ou $\text{C}-\text{Hal}_1$, R_2 représentant un radical méthyle,

phényle, tolyle ou xylyle, R représentant un radical alkyle

renfermant de 1 à 6 atomes de carbone, un radical aralkyle

renfermant de 7 à 15 atomes de carbone ou un reste

trialkylesilyle, triphénylsilyle ou diphényltert-butyle

silyle, Hal_1 représente un atome d'halogène, les traits

20 ondulés symbolisant l'une quelconque des formes isomères.

